



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

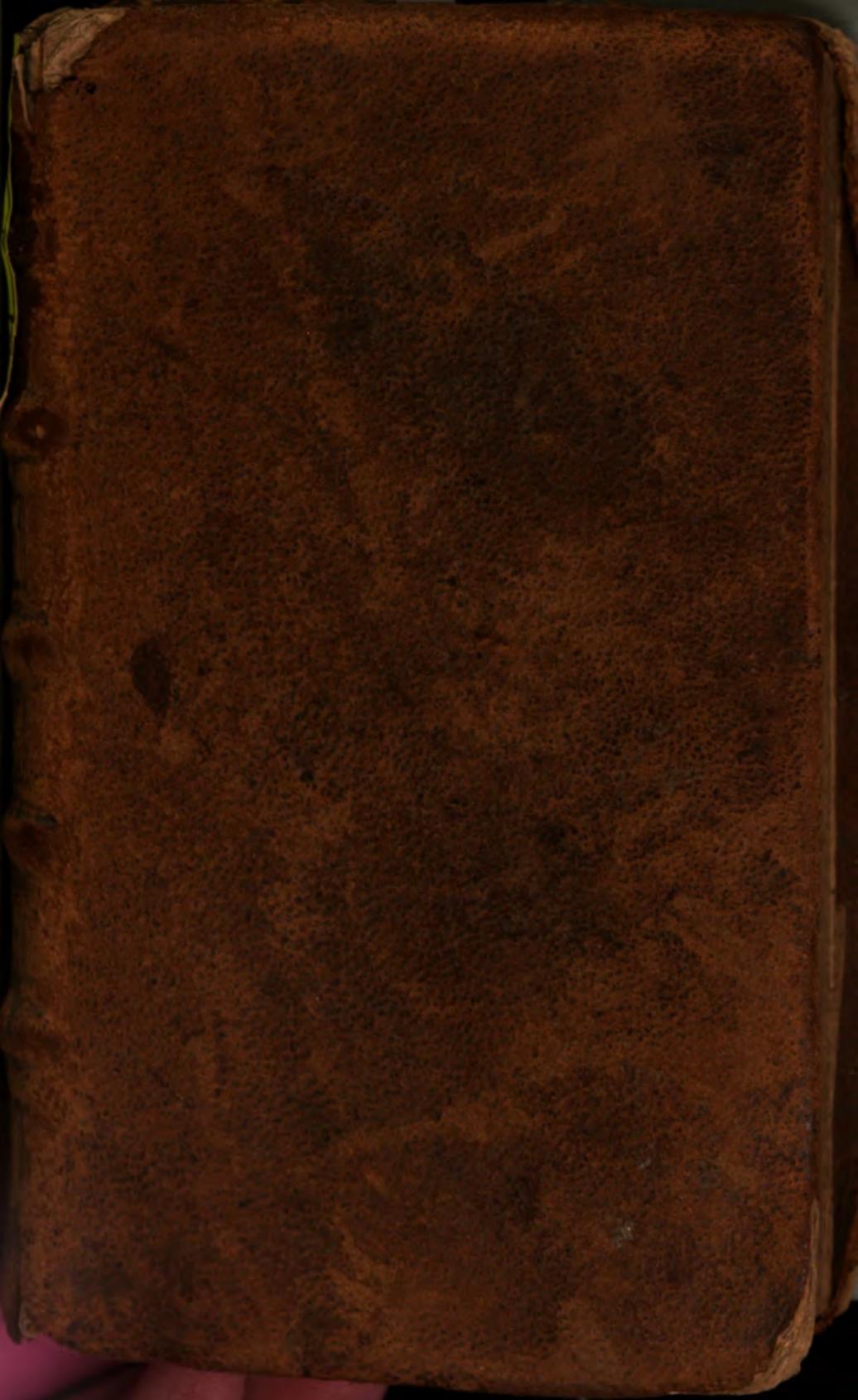
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Elur. 511^m - 1708,8

Mercure

<36624505060012

<36624505060012

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN
A OUST, 1708.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la con-
joncture presente de ne pas grossir
le Mercure, ce qui en augmente conside-
rablement les frais, on ne peut se dispen-
ser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les
volumes qui seront reliez en veau se ven-
dront doresnavant 38. sols. Quant
aux volumes qui seront reliez en parche-
min, on n'en payera que trente-cinq.
Les Relations se vendront autant que
les Mercurus.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCC VIII.
*Avec Privilege du Roy.***

Bayerische
Staatsbibliothek
München



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'*Avis* qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du *Mercur*, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les *Memoires* qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, & tant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE

GALANT

AUGUST, 1708.

JE crois ne pouvoir mieux commencer ma Lettre que par l'ouvrage suivant. Les actions dont il parle doivent vous faire connoître qu'il y a déjà plusieurs mois que

A iij

6 **MERCURE**
cet ouvrage est composé.

A U R O Y.

P O E M E.

Magnanime Heros , dont
la grandeur suprême
Est le prix éclatant d'une sagesse
extrême.

Toy , qui sçais en tout temps
commander & regner ,

Et pour combler nos vœux , te
plaist à l'enseigner ;

Charmé de tes vertus , plein du
feu qui m'anime.

LOUIS , je viens t'offrir un en-
cens legitime.

Je celebre ta gloire , heureux si
mes accords

GALANT 7

Répondent à mon zele, & suivent mes transports.

Ma Muse à tes hauts faits mille fois attentive,

T'a chanté, couronné de lauriers & d'olive,

Tantost fier, intrepide au milieu des hasards,

Dont jadis l'aspect seul fit fremir les Cefars,

Forçant les plus hauts murs, surmontant mille obstacles,

Dans tes moindres projets enfantant des miracles :

Eclairant tes Conseils, animant tes Soldats,

Maîtrisant la Victoire attachée à tes pas :

Tantôt Heros modeste, & Vainqueur toujours sage ;

A iiiij

8. MERCURE

Du Démon des combats arie-
tant le carnage ,
Et dans l'éclat pompeux des
Triumphes guerriers ,
Aux douceurs de la Paix * im-
molant tes lauriers ,
Unissant dans ton cœur le He-
ros au Roy juste ;
La vaillance de Jule & la bonté
d'Auguste ,
Suspendant le Tonnerre , &
content de tonner ,
Aussi lent à punir que prompt à
pardonner ;
Et par les nobles traits d'une
vertu si pure
Du Monarque des cieux retra-
çant la peinture.
Ouy , Grand Roy , ta sagesse &
tes exploits divers

* La Paix de Nimegue.

GALANT 9

Ont esté mille fois l'objet de
mes concerts.

Que de chants solempnels, quand
je vis ta clemence

Dérober à ton bras les droits de
ta vaillance,

Et ton cœur genereux préve-
nant nos souhaits

Moissonner des lauriers dans le
champ de la Paix!

Quand dédaignant l'éclat d'une
gloire commune,

Maître de tes desirs, plus grand
que la Fortune,

Devenant le salut de cent Peu-
ples vaincus,

Tu trouvois de quoy vaincre en
ne les vainquant plus :

Quand le Duel détruit, les Er-
reurs étouffées,

Tous les jours à ta gloire éri-
geoient des trophées.

IO MERCURE

Et ton pouvoir suprême appel-
loit à tes pieds

Des Souverains jaloux, soumis,
humiliez,

Qui faisant succéder leur amour
à leurs haines *

Venoient baiser la main qui leur
donnoit des chaînes ;

Et frappez de l'éclat qui brilloit
à leurs yeux,

Remplissant l'Univers de ton
nom glorieux.

Quels chants, lorsque forcé de
reprendre ta foudre,

A cent nouveaux Titans tu fis
mordre la poudre,

Et que montrant par tout ta
puissance & tes droits,

On te vit protéger, vaincre,
faire des Rois,

* Le Doge de Gennes.

GALANT II

Prévenir , dissiper la tempête &
l'orage.

Effrayer le Danube & rassurer
le Tage ,

Le rendre plus célèbre , aug-
menter ses trésors ,

Instruire un jeune Mars à def-
fendre ses bords ;

Renouveler du Rhin les allar-
mes sanglantes ;

Faire fremir l'Oder sous tes
Armes tonnantes ;

Disposer du destin de cent
Combats divers ,

D'une seule Campagne * éton-
ner l'Univers ?

Mais que vois-je ! tout change,
& Mars & la Victoire

Grand Roy , semblent tourner
leurs traits contre ta gloire ;

* La Campagne de 1703.

12 MERCURE

Quoi ! ces Dieux aujourd'huy
conspirent contre toi

Qui t'aidoient à ranger l'Uni-
vers sousta Loy ;

Vains & foibles efforts ! tous
sert à ta sagesse

Tu vainquois sans orgueil , tu
cedes sans foiblesse ,

Rien n'abbat ton grand cœur ;
la vertu le soutient

Les Destins sont contens , la
Victoire revient ;

Elle s'offre à tes yeux avec ses
premiers charmes ,

Au party qui la perd renvoyant
les allarmes

D'un front qui les ternit arra-
chant ses Lauriers ,

Au champs Hesperiens elle suit
tes Guerriers ,

Et déjà sur les pas du fier Duc
de ta race ,

De l'Aigle au becs affreux elle
confond l'audace ,

Renduë à la valeur , soumise à
l'équité ,

Elle enchaîne & punit le Re-
belle dompté ;

Et par tout detestant l'orgueil
qui l'a surprise ,

Elle expie à ton gré sa fatale
méprise.

Mars seconde tes vœux sur la
terre & les flots ,

Icy l'Anglois s'arreste à l'aspect
du Heros , *

Dont l'Adda sur ses bords vit la
fiere vaillance

D'un superbe Guerrier confon-
dre l'arrogance ;

* Mr le Duc de Vendosme.

14 MERCURE

Là le feu dans les yeux , & la
foudre à la main ,

Le Vainqueur *a* du Danube
épouvante le Rhin.

Plus près , ces fiers Titans , qui
par mer *b* & par terre

Vont jusques dans tes Ports dé-
fier ton tonnerre :

Prévenus , repoussez , déchûs de
tout espoir ,

Eternisent ta gloire , & montrent
ton pouvoir ;

Et ce nuage affreux gros de mil-
le tempestes

Qui menaçoit tes Lis , va crever
sur leurs testes.

a Mr le Maréchal de Villars.

b La Levée du Siege de Toulon.

Si je sçavois le nom de l'Auteur de cet ouvrage , je luy rendrois la justice qui luy est dûë.

Je vous envoie une Homelie de Sa Sainteté ; elle n'est pas nouvelle : mais comme il n'en a point encore paru de Traduction , celle que je vous envoie doit avoir la grace de la nouveauté. Cette Homelie est d'autant plus recherchée qu'il se trouve toujourns beaucoup d'onction dans les ouvrages du Saint Pere , & que dans toutes celles qu'il prononce , il parle toujourns des

16 MERCURE

affaires du temps , selon la situation où elles se trouvent , en les couvrant néanmoins d'un voile délicat , & qui n'empêche pas qu'on ne les reconnoisse.

H O M E L I E

De N. S. P. le Pape CLEMENT XI. prononcée à Rome dans l'Eglise de Saint Pierre le jour de Noël dernier.

Le fils de Dieu , le fils unique du Pere Eternel dans la vue de nous faire enfans de Dieu , s'est

*incarné & a esté fait fils de l'homme ; il a pris chair & a esté fait d'une femme ; & pour racheter ceux qui estoient soumis à la Loy, il s'y est luy-même soumis pour nous faire recevoir , & nous rendre dignes de l'adoption des enfans ; mais de quels enfans ? des enfans du jour , des enfans de lumiere , & non des enfans de tenebres & des enfans de la nuit , des enfans de la libre & non de l'esclave non *sumus ancillæ filii , sed liberæ* : bien heureuse liberté que la redemption de Jesus-Christ nous a procurée , & par laquelle nous avons un droit incontestable de*

Aoust. 1708.

B.

18 **MERCURE**

pretendre à la gloire des enfans de Dieu, à la gloire celeste : or le Redempteur a donné la puissance de devenir enfans de Dieu à tous ceux qui ont reçu ce glorieux don de liberté : réfléchissez donc, tres-venerables Freres & nos plus chers enfans, considerez qu'elle a esté la mesure & l'excés de l'amour du Pere Eternel pour tous les hommes, de permettre que nous prenions, & qu'on nous donne la qualité d'enfans de Dieu, & de vouloir que nous soyons en effect ses enfans ; & par la même raison que nous sommes ses enfans, nous sommes aussi ses heritiers ; je

veux dire heritiers du Pere Celeste, & coheritiers de son fils J. C. quels termes assez expressifs & assez forts pourroient exprimer la bonté admirable de Dieu pour nous ; ils nous manquent en effet : quel est l'Ange ? à quelle Intelligence celeste s'est-il jamais abaissé de dire, Tu es mon Fils & je t'ay engendré aujourd'huy. **FILIUS MEUS EST TU, EGO HODIE GENUITE** : Cependant le nom. qu'il nous donne ; c'est le titre dont il nous honore, c'est la grace qu'il nous fait, & c'est le rang où il nous veut bien élever.

B ij.

20 MERCURE

Une grace d'une telle distinction est un mystere, mais un mystere bien relevé, & on peut dire que ce don surpasse tous les dons, de dire & de pouvoir dire que Dieu appelle l'Homme son Fils, & que par un heureux retour l'Homme puisse appeller Dieu son Pere. Il a donné le pouvoir de devenir enfans de Dieu, à tous ceux qui ont reçu ce don; disons donc, & disons-le hardiment que Dieu est nostre Pere & que nous sommes devenus ses enfans. Ouy, Venerables Freres, nous sommes devenus les enfans du Tres-Haut; nous sommes devenus les enfans du

*Dieu vivant. Ecoutons le Sei-
 gneur ; que si je suis le Pere , oïè
 est le respect que l'on me doit ! Si
 nous avons la qualité d'enfans de
 Dieu , si nous la portons , & si
 nous sommes effectivement ses en-
 fans ; qu'est-ce qui nous fait pa-
 roistre dignes d'un rang si élevé ?
 Ceux qui se laissent conduire par
 l'esprit de Dieu , sont les verita-
 bles enfans de Dieu ; mais celuy
 que l'adversité abbat , ou que la
 prosperité corrompt , ne sera jamais
 censé se conduire par l'esprit de
 Dieu. En effet , celuy qui se qua-
 lifie du glorieux nom d'enfant de
 Dieu , peut-il s'avilir jusqu'à don-*

22 MERCURE

ner son estime aux choses de la terre ; & y a-t-il quelqu'un assez déraisonnable pour regarder ceux qui se plaisent aux choses qui ne sont pas agréables à Dieu & qui cherche son plaisir & sa satisfaction dans ce qu'il sçait dont Dieu est offensé ? On ne sçauroit dire que c'est-là le caractère des vrais enfans de Dieu ; l'éclat & l'honneur d'une si glorieuse adoption ne peuvent subsister avec une conduite qui luy est si contraire, & si même parmy les fils des hommes les vices détruisent l'éclat d'une naissance relevée, de maniere que la gloire & la réputation des ayeux,

ne servent qu'à abaisser & humili-
 er un indigne rejetton, qui souf-
 fient si mal leur nom & l'éclat de
 leurs vertus ; quelle confusion pour
 ces hommes qui estant du peuple
 choisi de la race des Elus, ternis-
 sent par d'indignes bassesses & dé-
 generent de ce rang glorieux, ou
 Jesus-Christ venu dans le monde
 pour les racheter, les a placez ; il
 n'est donc que trop vray que le
 Seigneur a tous les jours un sujet
 qui n'est que trop juste & trop ve-
 ritable, de renouveler aux hom-
 mes ces reproches qu'il leur faisoit
 autrefois : **FILIOS ENUTRIVE**
ET EXALTAVI, IPSI AUTEM

24 MERCURE

SPREVERUNT ME ! J'ay donné la pâture à des enfans , je les ay élevez , & je n'en ay eu pour reconnoissance qu'un parfait mépris ! C'est donc un Pere de qui nous avons la pâture & à qui nous devons l'élevation où nous sommes , que nous avons méprisé ; Enfans ingrats , que nous sommes ; enfans méconnoissans des celestes bienfaits , dont nous avons esté comblez ; enfans de desertion ; enfans de soupçon & de méfiance ; enfans rebelles à la loy divine , que nous craignons même d'oüir ; enfans dénaturez qui n'attendons & n'esperons de secours que des Egiptiens.

GALANT 25

Egyptiens & de la force de Pharaon & à qui l'ombre de la malheureuse Egypte inspire uniquement la confiance. L'amour dont Dieu est enflammé pour les hommes, l'a fait descendre d'en haut & l'a attiré auprès de ces mêmes hommes; & c'est au seul mépris que ces mêmes hommes ont pour Dieu qu'ils doivent l'éloignement où ils sont de Dieu. Ainsi sommes-nous en droit de nous plaindre des malheurs des temps & des calamitez que la guerre traîne après elle, & dont elle remplit la terre & la mer. Doit-on estre surpris de voir les campagnes semées de cadavres,

Aoult 1708

C

26 MERCURE

Et ce Pays, jadis si celebre & si florissant, desolé & ruiné par les continuels ravages qu'y font les troupes amies & ennemies ! Devons-nous nous élever contre le débordement des rivieres, contre l'allarme & le desespoir de ces peuples que l'image de la mort accompagne par tout, & qu'ils ont toujours devant les yeux. Devons-nous enfin nous récrier sur ces effroyables tremblemens de terre qui ont abîmé plusieurs Villes & les ont renversées sans qu'il enreste le moindre vestige ! Que dirons-nous de cette discorde interieure qui ne fait pas moins de ravages dans les

Monarchies que dans les Armées étrangères ! Que diray je , en un mot , du tragique & déplorable estat où toute l'Europe , & particulièrement la Religion chrestienne , ébranlée & agitée par les atteintes qu'on luy donne tous les jours & qui se voit tous les jours , l'avoüeray je ! sur le penchant de sa ruine , se trouvent aujourd'hui reduites ! C'est donc avec justice que ce Pere couroucé chastie ses enfans : Ingrats & dénaturez enfans que nous sommes , qui l'avons sans raison & sans aucun fondement négligé : **FILIOS ENUTRIVI ET EXALTAVI :**

C ij

28 MERCURE

IPSI AUTEM SPREVE-
 RUNT ME. J'ay nourri mes
 enfans; je leur ay procuré des
 honneurs, & ils m'ont outragé
 par leurs mépris. Nous devons
 plutost gemir sur les fautes qui
 sont la cause de nos maux, que
 sur nos maux-mêmes; & nous
 devons nous affliger de ce qu'ayant
 esté élèvez au glorieux estat d'a-
 doption des enfans de Dieu, nous
 n'avons pas reconnu le prix &
 l'éclat de nostre élévation. Pleu-
 rons sur les mœurs corrompuës dont
 le monde est plein; Pleurons sur
 le mépris que l'on a pour les Loix,
 & sur la Discipline de l'Eglise.

Pleurons de voir la sainteté des Temples violée ; sainteté qu'on avoit respectée pendant un si grand nombre de siècles ; pleurons de voir anéantie la reverence dûë aux Ministres de l'Eglise , & le respect qu'on leur avoit porté si long-temps , détruit : gemissons sur l'affoiblissement de cette autorité qu'on doit attendre des Chrestiens & que nous voyons à present si tiède & si languissante. Pleurons de voir que les plus renommez enfans de Sion, les plus illustres, ceux mêmes qui sont couverts de l'or le plus brillant , ont la lâcheté d'applaudir aux orages qui s'excitent con-

30 MERCURE

pre la Ville même de Sion ; gemissons sur la lâcheté qu'ils n'ont pas honte de commettre , & de voir la profanation des pierres du Sanctuaire que l'on jette avec confusion dans les Places publiques. Pleurons en voyant les enfans de nostre Mere armez & élevez contre nous : que dis-je ! attaquer avec la derniere insolence & combattre contre leur propre mere. Gemissons sur nos pechez qui ont armé contre nous des foudres si terribles la main de Dieu ; Pleurons sur nous qui n'apprehendons point de perdre la Robe pretieuse des enfans , & de nous voir replonger

*dans le vile & honteux esclavage
d'où nous estions sortis. Enfans
élevés & nourris dans un estat de
grandeur, nous n'avons que du
mépris pour nostre pere, qui répand
enfin aujourd'huy sur nous toute
sa colere, toute son indignation,
dont il nous fait ressentir les trop
justes effets. Mais, mes chers en-
fans, seroit-il possible que Dieu
nous eust rejeté pour toujours, &
qu'il ne voulust plus reprendre ses
anciens sentimens de douceur &
de bonté pour nous ! ce Dieu de
misericorde renoncera-t il à sa pre-
miere bonté, à sa premiere indul-
gence, & sa colere jointe à l'indi-*

C iij

32 MERCURE

gnation, détruira t-elle en luy tous les sentimens & tous les mouvemens de sa misericorde ! Non ne le craignons-pas ! non ne nous laissons pas surprendre à des pensées qui conviennent si peu au caractère d'un pere bon & juste. Il est vray que le Seigneur du ciel & de la terre se courrouce, mais sa colere ne doit pas durer toujours ; il menace, il est vray, mais ses menaces ne sont que menaçantes & elles ne sont que pour un temps. Il n'a pas oublié les bontez d'un pere à l'égard de ses enfans, ainsi que nous avons oublié les devoirs d'un fils à l'égard de son pere. Il

semble que ses entrailles paternelles s'émeuvent pour nous donner une seconde naissance, & qu'elles l'excitent à nous engendrer une seconde fois en nous pardonnant. Il veut se souvenir uniquement qu'il est Pere, & oublier qu'il est Juge; cherchant plutost nostre retour que nostre perte, au lieu d'une Sentence de mort, il prononce celle de nostre pardon. Redeamus itaque ad Patrem. Retournons donc à ce Pere qui est dans les cieux; retournons à nostre Pere, à ce Pere qui rassasie dans sa maison tant de mercenaires: In cujus domo mercenarii multi abundant pani-

34 MERCURE

bus : à ce Pere qui nous a si genereusement offert les moyens de devenir enfans de Dieu, & d'avoir part à son heritage. Puisque nous avons esté privez si longtems des douceurs de la maison de nostre Pere, suivons l'exemple de l'Enfant de l'Evangile ! imitons son repentir ! & faisons comme cet Enfant prodigue, qui après avoir abandonné son pays pour se retirer dans une terre étrangere & éloignée, & y avoir dissipé tous les biens que son pere luy avoit donnez, de retour auprès de ce Pere ; luy dit d'une voix lamentable : J'ay peché, ô mon Pere, contre le

ciel, & contre vous : Pater peccavi in cœlum , & coram te. Je ne merite plus de porter la qualité de vostre Fils : Jam non sum dignus vocari Filius tuus. Imitons ce libertin, ce deserteur dans son retour vers le Pere de famille, puisque nous l'avons imité dans sa fuite, dans l'abandon de la maison paternelle. Marchons vers ce Pere, allons le trouver, crions vers luy : Clamemus ad Patrem; invoquons le, mais que ce soit avec une foy sincere, une esperance ferme & une charité vive & ardente : car puisqu'il nous a predestinez en nous faisant part

36 MERCURE

de son heritage, puisqu'il nous a prédestinez par l'adoption de ses enfans; puisqu'il est toujours prest à écouter favorablement ceux qui s'adressent à luy & qui l'invoquent sincèrement, nous devons esperer, & nous devons nous remplir de confiance, qu'il nous rendra nostre premiere robe, cette robe pretieuse, gage de l'Amour de Dieu, & qu'il nous comblera des tresors de sa misericorde; de cette misericorde qui nous a fait obtenir le rang & la qualité d'enfans de Dieu. Si reconnoissant les pechez & les fautes que l'ont irrité con-nous; si, dis-je, reconnoissant

*dans les sentimens d'une humble
& douloureuse confession nos éga-
remens & nos infidelitez passées,
nous luy en demandons pardon de
tout nostre cœur, & si nous faisons
de dignes fruits de penitence : Si
nostras, quibus illum offendi-
mus, iniquitates humili con-
fessione agnoverimus, dignos-
que pœnitentiæ fructus fece-
rimus. Ainsi soit-il.*

Sa Sainteté a donné à l'Abbé
Gualterio, frere du Cardinal de
ce nom, & Legat de la Roma-
gne, l'Evêché de Veroli dans
la Campagne de Rome.

Veroli est une Ville Episcopale qui ne dépend que du Siege de Rome. Peu de Sieges Episcopaux ont cet avantage. Cette Ville est proche du Mont Cosa , si celebre par les Historiens , & peu éloigné d'Alary , qui est sur les frontieres du Royaume de Naples. Mr l'Abbé Gualterio a reçu des complimens de toute la Cour de Rome sur sa nouvelle dignité ; & on luy a rendu la justice de dire qu'il la meritoit par sa naissance & par son mérite. Il est d'une ancienne famille originaire de la Campagne de Rome

& qui y étoit déjà connuë sous le Pontificat de Leon XI. Ce Pontife dont le regne fut tres-court attachâ à la Cour un Hieronimo Gualterio qui s'y fit fort estimer sous le Pontificat suivant. Mr le Cardinal Gualterio, Evêque d'Imola & Archevêque titulaire d'Athenes, a esté longtemps Nonce en France, & il s'y est acquis l'estime & la consideration de tous les honnestes gens. Il aimoit fort les Lettres, ce qu'il a de commun avec Mr l'Evêque de Veroli, qui les a cultivées avec beaucoup de succès, & qui est

40 MERCURE

de plus un tres habile Canoniste ; il en a donné des marques en plusieurs occasions importantes.

Mr Crispin Evêque de Samogitie étant mort, le Roy Stanislas avoit nommé à cette dignité Mr Galinski Suffragant de Vilna ; mais ce Prelat alla exprés à Soly pour remercier S. M. P. & s'excuser d'accepter cette place. Il s'est contenté de l'Archidiaconé que ce Prince luy a donné ; sur le refus de Mr Galinski , S. M. a nommé à cette dignité Mr Polubinski pour qui on a déjà demandé

GALANT 4^I

des Bulles au Pape. Ce nouveau Prelat est d'une tres grande maison de Pologne, & proche parent de celle de Towiensi dont est Mr le Comte de Towiensi neveu du feu Cardinal Primat & qui a épousé une Princesse Lubomirski qui est à present en cette Ville avec son époux. Feu Mr l'Evêque de Samogitie étoit proche parent de Mr Crispin, Staroste de Plungian, un des premiers Generaux du Roy de Pologne ; c'est le même qui avec le Prince Michel Wiefnowieski petit General de Lithuanie & le Gene-

Aoust 1708.

D

42 **MERCURE**

ral Meyerfeldt a servi contre le General Mazeppa , l'un des Generaux du Czar & qui a coupé la communication des Cosaques avec les Moscovites. La Samogitie est une Province de Pologne entre la Lithuanie^e, la Curlande, la Prusse Ducale & la Mer Baltique. Elle a trente-cinq lieues germaniques de longueur du Levant au Couchant , mais elle n'est pas si large. Elle estoit autrefois divisée en douze gouvernemens ; mais il n'y en a plus que deux aujourd'huy. Les Villes principales sont ,

GALANT 43

Miedniki , Rosfieme , &c. Le lieu de la residence del' Evêque est Medniki ; (en latin *Mednicia* , & aussi nommée *Warmie*. Elle est située vers la source du fleuve *Wirwits*. Le Siege Episcopal y fut fondé par Wenceslas Roy de Pologne en 1413. Mr l'Evêque de Samogitie qui vient de mourir a fait beaucoup de bien à son Eglise , & il luy a donné des marques de son amitié paternelle dans les derniers temps de sa vie.

Les quatre premiers Articles de morts que vous allez lire , regardent des personnes de

D ij

44 MERCURE

distinction qui ont esté tuées
au Siege de Tortose.

Mr de Labat Lieutenant-Colonel reformé, & Aide de Camp de Mr le Comte de Bezons, a esté tué devant Tortose. Il estoit estimé de tous les Officiers, & S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans fit publiquement son éloge le jour qu'il fut tué, en disant à Mr le Comte de Bezons que *le Roy perdoit un de ses meilleurs Officiers, & que les succès les plus considerables ne pouvoient dédommager de pareilles pertes.* Mr de Labat estoit d'une des meilleures Maisons de

Bearn, & plusieurs branches de sa maison qui se sont établies dans la Guyene, dans le Gevaudan, & dans la Xaintonge, ont produit de grands hommes dans l'Eglise & dans l'Epée. Un des ayeux de Mr Labat se distingua fort en 1590 à la bataille d'Issoire, pour le service du Roy Henri IV. Ce Prince qui fut témoin de sa valeur luy témoigna une grande reconnoissance du zele qu'il avoit marqué pour ses interests, & luy fit des dons considerables. Celuy dont je vous apprens la mort se trouva à la Bataille de Luzzarra, où il

46 MERCURE

se distingua beaucoup sous les yeux mêmes du Roy d'Espagne qui le loüa fort.

Mr de Monchant qui a eu le même sort, estoit Major general de l'Armée d'Espagne, Brigadier des Armées du Roy, & Colonel d'un Regiment d'Infanterie qui portoit son nom, & qui avoit auparavant celuy de *Sillery*; feu Mr le Marquis de Sillery tué à la Bataille d'Almanza en ayant esté Colonel, & Mr de Monchant l'ayant eu après la mort de ce Marquis. Ce Regiment avoit auparavant porté le nom de

GALANT 47

Catinat: Mr de Monchant a-voit d'abord servi dans les Mousquetaires, dont il fut fait Brigadier peu de temps après qu'il fut entré dans ce Corps; il en sortit pour prendre une compagnie de Grenadiers du Regiment de Bourbonnois, sa valeur qui estoit déjà connue l'ayant fait nommer pour remplir ce poste. Le Roy le choisit quelque temps après pour aller en Espagne, & luy ordonna de ne point quitter la Personne de S. M. C. dans toutes les occasions où Elle se trouveroit; ainsi il alla en Espagne,

48 MERCURE

& accompagna ce Monarque en son voyage d'Italie; il fut fait Colonel après la Bataille d'Almanza, ainsi que je l'ay remarqué, & un an après Brigadier & Major general de l'Armée d'Espagne. Il a donné dans tous les postes qu'il a remplis & dans toutes les occasions où il s'est trouvé, des marques d'une intrepidité peu commune, & qui luy a attiré de grands éloges du Roy & de S. M. C. Il estoit de la maison de Castillon dans le Condomois, qui est une des plus anciennes du Pays. La petite Ville de Castillon

villon en Perigord & si celebre sous Charles I X. a ce nom à cette maison. Mr de Monchant avoit deux freres, Mr l'Abbé de Monchant Doyen de l'Eglise de Condom, & cy-devant grand-Vicaire du même lieu, & Mr de Corbean qui a servi avec distinction, & qui a commandé pendant une campagne la Noblesse de sa Province. Ces Mrs avoient un frere aîné, mort depuis quelques années, & qui a laissé un fils que S. M. C. a demandé pour en prendre soin, & il est parti pour se rendre en Espa-

Nov. 1708. E

50 MERCURE

gne avec la permission du Roy.

Peu de temps après la mort de Mr de Monchant, Mr l'Abbé de Monchant fut présenté au Roy, & S. M. luy dit qu'elle avoit perdu en la personne de son frere, un de ses meilleurs Officiers, & qu'elle feroit toujours avec plaisir ce qu'elle pourroit pour l'avancement de ceux qui portent son nom.

Mr de Caroll Brigadier des Armées du Roy, & Lieutenant Colonel du Regiment d'Infanterie de Berwick tué au même Siege, estoit d'une des meilleures maisons d'Irlande, & al-

GALANT 51

liée à celles de Dillon, dont Mr de Dillon Lieutenant general des Armées du Roy est chef, de Mahony, de Striche, & autres de cette consideration; il s'estoit distingué dans toutes les occasions où il s'étoit trouvé depuis qu'il portoit les armes pour le service de S. M. il passa en France avec le feu Roy Jacques II. dans le temps de la revolution d'Angleterre, & depuis ce temps là il a toujours esté si fortement attaché à la France, qu'à quelque épreuve qu'on ait mis sa fidelité, il a fait connoître que rien n'estoit capa-

Eij

52 **MERCURE**

ble de l'en détacher.

Mr de Caroll estoit aussi allié aux Ducs d'Ormond & de Queensbury, & on peut dire sans le flatter qu'il a sacrifié à son honneur & à sa fidélité, une fortune bien brillante. Mr le Duc de Berwick qui l'avoit mis à la tête de son Regiment avoit beaucoup de confiance en luy, & il combattit toujours à la Bataille d'Almanza auprès de ce Duc, qui rendit témoignage de sa valeur au Roy d'Espagne, & à S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans. Mr de Caroll joignoit à une valeur sou-

vent éprouvée, une pieté sincere qui le faisoit approcher tres-souvent des Sacramens; ce qu'il avoit fait deux jours avant sa mort: il estoit proche parent de Mr de Caroll qui a publié depuis peu une dissertation sur le dixième Chapitre du quatrième Livre de l'*Essay* de Mr Locke touchant l'*Entendement humain*; il y découvre, & il réfute les efforts que Mr Locke avoit faits pour établir dans son livre, l'hypothese de Spinosa, & il y a ajouté des remarques sur quelques livres qui ont paru depuis peu, & particuliere-

54 MERCURE

ment sur celuy qui est intitulé
les Droits de l'Eglise Chretienne
ne, &c.

Mr Daffier, Lieutenant Colonel du Regiment de Souches, a aussi esté tué d'un coup de mousquet devant Tortose. Il estoit Chevalier de S. Louis, & d'une ancienne famille de Bearn. Il avoit toujours servi dans l'Infanterie, & M. le Chevalier de Sourche son Colonel, avoit une confiance particuliere en luy

Messire N. . Dalbon Abbé de S. Jean de Falaize est mort dans la fleur de son âge, & re-

greté de tous ceux qui le connoissoient. La pureté de ses mœurs, son attention à remplir tous les devoirs de son état, & sa bonté luy avoient gagné les cœurs de tous ceux qui avoient quelques relations avec luy. Il avoit fait un grand usage de ses lumieres; il avoit passé les premières années de sa vie dans l'étude des saintes Lettres, & il y avoit fait de très grands progrès. Cet Abbé estoit frere de Madame Thomé & il estoit d'une bonne & ancienne famille de cette Ville. Il s'estoit destiné à l'Eglise auf-

E iij

56 MERCURE

sitôt qu'il avoit esté en âge de se choisir un état de vie, & on a eu lieu de juger par toute sa conduite que sa vocation venoit d'en haut. Peu de temps avant sa mort il donna le Prieuré de S. Estienne de Fa-laize dans le pays du Maine à Mr Fauvet Chanoine Regulier de Ste Croix de la Bretonnerie, de l'Ordre de S. Augustin, & frere de Mr l'Abbé Fauvel Chapelain du Roy. Mr Fauvel avoit merité la bienveillance de Mr l'Abbé Dalbon par sa pieté exemplaire & par la reputation qu'il s'est acquise

parmi les gens de Lettres. En effet peu de personnes sont plus versées que luy dans la connoissance de l'antiquité & des Livres, & le choix que Mr l'Abbé d'Albon en a fait pour remplir le Prieuré de S. Estienne, fait beaucoup d'honneur à sa memoire: c'est le dernier Benefice qu'il a donné, & il est mort peu de temps après. A peine les Chanoines Regulliers de S. Jean de Falaize ont ils commencé à sentir leur perte, que le Roy leur a donné pour les en consoler, Mr l'Abbé de S. Aulaire qui joint à

une naissance distinguée, un
merite generalement reconu.

Mre N... d'Arrestel, Seigneur
de Belmont, d'Hostel & de
Teyfieu en Bugey, est mort à
Chambery; il avoit porté les
armes dans sa jeunesse dans les
Troupes de Monsieur le Duc
de Savoye où il acquit beau-
coup de reputation; il laisse un
fils & deux filles, dont il y en a
une de mariée à un Gentil-
homme de Savoye, de Dame
N... de Beaumont d'une des
meilleures Maisons de ce Duché.
Cette Dame est sœur de Me la
Marquise de Chales, qui a été

fille d'honneur de Me la Du-
 cesse de Savoye , de Me la Mar-
 quise de Lullins , de feuë Me
 d'Oncieux & de feuë Me de
 Longprez d'Angeville , dont le
 mary Lieutenant Colonel du
 Regiment d'Albaret fut tué à
 la Bataille d'Hochstet. Mr
 d'Arrestel dont je vous ap-
 prens la mort , étoit d'une des
 plus grandes Maisons de Sa-
 voye , & allié à tout ce qu'il ya
 de plus illustre dans cette Cour ;
 il étoit fils de Claude Gaspard
 d'Arrestel , Seigneur d'Hostel ,
 & d'Adriene de Montfalcon ,
 Seigneur de S. Pierre , d'Eryo-

60 MERCURE

net de Truchet, premier President de la Chambre des Comptes de Savoye. Adriene de Montfalcon après la mort de son mary se remaria à Mr d'Emerandes, President en la Chambre des Comptes de Savoye, dont elle a eu Mr de Valerieu aujourd'huy Senateur de Chambery, & une fille mariée à un Officier de ce Parlement : la branche de la Maison de Montfalcon qui porte le nom de S. Pierre, subsiste encore aujourd'huy en Savoye avec beaucoup d'éclat ; Mr le Marquis de S. Pierre est

GALANT 61

fort connu par ses services. Il est frere de Dame N. .de Mont-falcon femme de Mr de Cham-mosset, cy-devant premier President du Senat de Cham-bery avant que le Roy fût maître de la Savoye. Claude Gaspard d'Arestel, dont je viens de parler, & pere de ce-luy qui vient de mourir, étoit frere de Sigismonde d'Arestel épouse de Côme Mariny, Che-valier, Marquis de Bourg-franc en Piedmont, fils de Claude Mariny Marquis de Bourgfranc, Gentilhomme Ge-nois, & Ambassadeur du Roy

62 MERCURE

en Savoye, & ils étoient sortis du mariage de Claude Gaspard d'Arrestel qui est Seigneur du dit lieu, Gentilhomme tres-qualifié de Savoye, & de Françoise Gautier Dame d'Hostel & de Tey sieu, fille unique de Catherin Gautier Conseiller de Mr le Duc de Savoye, President en la Chambre des Comptes de Chambery, General des Etapes & Commissaire general des guerres deçà les Monts. Françoise Gautier étant veuve de Claude Gaspard d'Arrestel, épousa en secondes noces Sigismond d'Est, Marquis

GALANT 63

de Lans, Prince du S. Empire, Chevalier du grand Ordre & Gouverneur de Savoye, dont elle eut Philippe François d'Est, Marquis de Lans, Christine d'Est, Dom Charles d'Est; c'est par là que le Gentilhomme dont je vous apprens la mort, avoit l'honneur d'appartenir à la Maison de Modene & à la Reine d'Angleterre, Claude Gaspard d'Arestel, étoit fils de Loüis d'Arestel Ecuyer, Seigneur du même lieu, & d'Yolande Dupont, un des plus beaux esprits de son temps. Mr d'Arestel, qui est mort,

64 MERCURE

avoit un fils aîné qui mourut au commencement de la dernière guerre en Piedmont dans les Troupes de Mr le Duc de Savoye.

Mr N...le Comte de Dortans, Capitaine de Cavalerie dans les Troupes de Sa Majesté, est mort à Strasbourg à la fleur de son âge sans laisser d'enfans de Dame N... Camus d'Yvours son épouse, de l'ancienne famille des Camus, dont il y a plusieurs branches en cette ville. Mr le Comte de Dortans portoit les armes depuis plus de 25. ans, & il s'est distingué

GALANT 65

dans toutes les occasions où il s'est trouvé. Il laisse deux sœurs dont l'une a épousé Mr de Chapelles Gentil homme de Bugey. Il estoit fils de feu Gaspard Comte de Dortans qui eut une jambe emportée d'un coup de canon à l'un des Sieges de Turin, estant Capitaine au Regiment de Lefdiguieres, & qui s'est trouvé dans les plus celebres occasions de son temps, où il donna des marques de sa valeur & particulièrement dans les Guerres de Lorraine & d'Allemagne sous les Marechaux de la Force & d'e

Aoust 1708.

F

66 MERCURE

Gassion, & de Dame N...
Dupré sœur de feu Me la
Comtesse de Fortilles, morte
en cette Ville il y à quelques
années. Gaspard Comte de
Dortans, estoit frere de feu
Jean François de Dortans Sei-
gneur du Martrey qui a fait
la branche du Martrey en
Dauphiné, qui est pere de Mr
du Martrey Capitaine de Ca-
valerie & de Me Dorlier une
des plus belles personnes de
Savoye. Ces Mrs estoient fils
de Jean Philibert de Dortans
qui porta long-temps les Ar-
mes pour le service du Roy

en Italie, & de Claudine de Virieu fille d'Archaud de Virieu d'une des plus illustres Maisons de Dauphiné, & de Claudine de Maubec, est petite fille de Pierre Antide de Dortans Gentilhomme ordinaire de la maison du Duc de Savoye & de Catherine de la Baulme fille de Louis de la Baulme Comte de S. Amour Chevalier de l'Ordre de Savoye & de Claudine de la Teiffonniere; celuy cy estoit petit fils de Perceval de Dortans grand Chambellan des Ducs de Savoye Philibert & Charles

F ij

68 MERCURE

Gouverneur de Geneve & de Verceil & de Claudine de Parpillon. La Maison de Dortans est une des plus anciennes familles du Bugey. Elle fleurissoit déjà sur la fin du douzième siecle. Dès le quatorzième siecle Hugonin & André de Dortans pere & fils furent Conseillers & Chambellans des Sires de Thoires, Souverains d'une partie du Bugey & de la Bresse. Hugonin épousa Jeanne de la Baulme de la même Maison que Mr le Marechal de Montrevel & André Helene de Beaufrémont de la même maison

GALANT 69

que le Marquis de Mr Listenois qui a épousé Mlle de Mailly. Guillaume de Dortans sur la fin du même siècle fut Chambellan & Gouverneur du Comte de Geneve & d'Annecy. Louis de Dortans son frere fut Chanoine & Comte de Lyon. Hugonin de Dortans vers le milieu du quinzième siècle fut Ecuyer ordinaire du Duc de Savoye, & il épousa Guillemette de Vincelle niece de Jean de Vincelles, Abbé de S. Claude. Guillaume un de ses fils, fut Religieux & grand Chambrier de S. Claude, où l'on fait des

70 MERCURE

preuves comme à Lyon & à Malte. Perceval dont j'ay déjà parlé & qui vivoit au commencement du seizième siècle a fait beaucoup d'honneur à cette maison ; il fut souvent Envoyé des Ducs de Savoye ses Maistres vers le Connestable de Bourbon , le Viceroy de Naples, & la Princesse d'Orange. Il fut *Ecuyer Trenchant* du Prince Philibert. Ce Prince l'employa pour negocier avec les habitans de Genève le rétablissement de leur Evêque, ce qui n'eut pourtant aucun succès. Sur la fin du même siècle.

Claude de Dortans Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, fut Gouverneur de l'Isle de Goze, qu'il deffendit courageusement contre une Armée Navale de Turcs. Il mourut Commandeur du Genêvois. Jean Antoine son frere, du même Ordre Commandeur de Levreux & de Bellecombe, à la revûe de l'Armée Chrestienne, qui se fit à Messine après la fameuse bataille de Lepante, où il s'estoit trouvé, eut la charge de porter l'Eten-dart General de la Religion au premier combat qui se don-neroit.

72 MERCURE

La branche aînée de cette illustre maison est éteinte par la mort de Mr le Comte de Dor-tans. Il en reste trois, *Marterey*, *Bonaz* & *Chatonnaz*.

Dame N. . . de Gayardon-Gressolles épouse de Mre N... de Riverie Seigneur de Clerinbert en Forest, est morte dans un âge peu avancé ; elle estoit sœur de Mre N... De Gayardon Seigneur de Tiranges qui a esté long-temps Capitaine dans le Regiment Lyonois, & qui a épousé la sœur de Mr du Fenail Me des Requestes, & fille de feu Mre N. . .
de

BALANT 73

de Gayard ~~on~~ - Gressolles Seigneur de Tiranges, mort Major du Regiment Lyonnais, & de Dame N. . . de Cotton de la même famille que le feu Pere Cotton, Jesuite & Confesseur du Roy Henry IV. & que feuë Me du Lieu-Genevoux femme de feu Mr du Lieu-Genevoux Conseiller du du Roy & Me ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & mere de Mr de Genevoux qui a la même Charge. La Dame dont je vous aprens la mort, estoit niece de Mr de Gressolles, Chanoine d'Es-

Aoust 1708. G

74 MERCURE

nay de Lyon, & de Mr de Gressolles Doyen de l'Eglise Royale de Montbriffon. Elle estoit Cousine germaine de Mr de Gressolles, aîné de la maison de Gayardon, qui a épousé une sœur de Mr Cachet de Montezan cy-devant Prevôt des Marchands de Lyon, & premier President du Parlement de Dombes; de Mr de Gressolles Chanoine de Montbriffon; & de Me de Gressolles à qui le Roy donna une Abbaye en Forest il y a environ dix-sept mois. La maison de Gayardon-Gressolles est alliée à

celle de la Chaise, & la branche de Tiranges l'est encore par feüe Me de Gressolles Tiranges qui estoit de la même famille que le Pere Cotton oncle du Pere de la Chaise. Mrs de Gressolles sont d'une tres ancienne noblesse de Forez.

Mr de Clerinbert mary de la Dame dont je vous aprens la mort, est fils de feu Mr de Clerinbert qui a porté les Armes toute sa vie avec beaucoup de distinction, & de feüe Dame N... de la Balme d'une tres ancienne noblesse de Dau-

Gij

76 MERCURE

phiné, & alliée aux meilleures maisons de ces Provinces, comme Grolée Mespieu, Sassenage, Fenoil, Oncieux, Pronier, S. André, & Simianes de Gordes.

Damoiselle N... Chevalier de Fernex, est morte dans de grands sentimens de Religion, & à la fleur de son âge dans la Communauté de l'Union Chrétienne, dépendante de celle de S. Chaumont. Elle avoit succé avec le lait les erreurs de Calvin : mais desabusée des préjugés de l'éducation, elle avoit abjuré la Reli-

gion Protestante depuis quelques années, & avoit vécu dans la véritable, d'une manière pieuse & édifiante. Elle étoit sœur de Mr l'Abbé de Fernex Curé d'Oxnaix au pays de Gex & l'un des plus ingénieux hommes de son temps, & de Mr de Fernex, Capitaine de Grenadiers & fort estimé dans les Troupes. Le Roy en considération de leur changement de Religion leur avoit assigné des pensions; ils estoient tous enfans de feu Mr de Fernex Gentil homme du Pays de Gex & qui fut en qualité de Pro-

78 MERCURE

restant donné pour Adjoint à feu Mr Bouchu Intendant de Bourgogne, lorsqu'en 1661. le Roy envoya deux Commissaires dans toutes les Provinces, l'un Catholique & l'autre Réformé, pour examiner sur les lieux ce que les Prétendus reformez avoient usurpé au delà des Edits & des Declarations. Leur Commission estoit du 15 Avril 1661. & leur principale occupation fut d'examiner les droits d'exercice des Protestans dans le Bailliage de Gex. Ces Commissaires jugerent le 24. Novembre de la même année,

les questions agitées entre le Clergé du Baillage & les Prétendus reformez ; mais s'estant trouvez partagez sur vingt-six Articles, Mr Bouchu signa seul l'Ordonnance qu'ils avoient faite , Mr de Fernex ayant refusé de la signer, à cause des 26. Articles ; & le Roy par Arrest du 16. Janvier de l'année suivante , confirma l'avis de Mr Bouchu. Le premier des vingt-six Articles contestez entre les Commissaires regardoit les Eglises des Protestans dans le Pays de Gex. De vingt-cinq qu'ils y avoient sur de faux ti-

G iij

80 MERCURE

tres fans doute , Mr Bouchu leur en osta vingt-trois , & ne permit de faire leurs exercices qu'à Sergi & à Fernex. Une des raisons de cette diminution fut qu'il n'y avoit que vingt-six Paroisses dans le Bailliage ; que les Catholiques n'y avoient que dix-sept Eglises & autant de Curez ; & que le Pays estoit petit , n'ayant que quatre ou cinq lieuës de long & deux & demie de large. De plus Mr Bouchu défendit à Mr de Beauchasteau , grand pere de Mr le Curé d'Andilly , d'exercer la Charge de Chastelain dont il

avoit jöüi sans Provisions du Roy, & S. M. en confirmant cet Article, approuva celuy que cet Intendant avoit nommé en attendant que Monsieur le Prince de Condé Seigneur du Pays en eust nommé un autre; mais Mr de Beau-chasteau en se faisant Catholique recouvra sa Charge. Mr de Fernex refusa aussi de signer l'Ordonnance que Mr Bouchu rendit le 13. de Fevrier 1662. pour l'exécution de l'Arrest, emporté par les préjugez du party où il estoit engagé. Ce Gentilhomme avoit beaucoup

82 MERCURE

d'esprit. Il estoit bon Poëte, & il a laissé divers écrits, & sur tout un Recüeil de Voyages, qui a eu beaucoup de succès. Le fils aîné de Mr de Fernex est mort il y a déjà quelques années, & il n'a laissé qu'un fils qui estoit dans le service de la Marine, & qui se noya malheureusement l'année dernière.

La famille de Chevalier-Fernex est ancienne dans le pays de Gex, & elle y est alliée aux principales maisons de ce Canton. Mrs de Fenex ont aussi beaucoup d'alliances en Suisse, & sur tout dans le Can-

ton de Lucerne & dans le pays
de Vaud.

La Relation suivante est de
Mr l'Abbé Pech, Chanoine de
Saint Paul de Narbonne, Of-
ficial Primatial, dont le merite
est connu par d'autres ouvra-
ges qu'il a donnez au Public;
elle est remplie de recherches
curieuses qui doivent faire
beaucoup de plaisir à ceux qui
la liront.

**CEREMONIE
FAITE A NARBONNE,**

Pour poser la premiere
Pierre de la Nef de l'E-
glise Metropolitaine &
Primatiale Saint Just, &
Saint Pasteur.

*On a de tout temps pris soin
de faire avec tout l'éclat possible
les ceremonies avec lesquelles on
met la premiere pierre des gran-
des Eglises ; les Evêques y
prêchoient, & le Clergé avec*

le Peuple y faisoient des vœux d'autant plus ardents pour la prospérité de leurs Souverains ; que c'estoit ordinairement aux années de leurs Quinquennales ou Décennales qu'on jettoit les fondemens de ces saints & magnifiques Edifices.

L'Eglise de Narbonne bastie dans les premiers Siecles du Christianisme , ayant esté brûlée dans le cinquième , fut relevée par S. Rustique Evêque de la même Ville , qui y mit la premiere pierre l'an 441. auquel tomboit la huitième Quinquennale de Theodose le Jeune. Elle fut bâtie par les li-

86 MERCURE

beralitez de plusieurs Evêques & Seigneurs de la Province & fut achevée quatre ans après, selon l'ancienne Inscription que l'on voit encore près du portail de l'Archevêché, & qui est rapportée dans Catel, Gruterus & Sainte Marthe, & expliquée par le Pere Pagi.

Cette Eglise quoyque réparée dans la suite par les liberalitez de Charlemagne, tomba entierement en ruine. Guido Grossus natif de Saint Gilles, Officier de la Maison de Saint Loüis, & celebre Predicateur, ayant esté élevé à l'Archevêché de Narbone, songea aus-

sitôt à la faire rebâtir; il obtint
 même du Pape Urbain IV. des
 Indulgences en faveur de ceux qui
 contribueroient à ce pieux dessein;
 mais l'exécution en fut différée par
 son exaltation sur la Chaire de
 Saint Pierre sous le nom de Cle-
 ment IV. les occupations de ce
 grand Pape ne luy firent pas ou-
 blier une si sainte entreprise: pour
 la rendre plus prompte & plus fa-
 cile, il accorda de nouvelles In-
 dulgences, & envoya même de
 Rome la pierre fondamentale, be-
 nite & ornée d'une Croix d'or.

Cette pierre fut posée par l'Ar-
 chevêque Maurin le 3. d'Avril

88 MERCURE

1272. Ce nouvel Edifice fut d'abord continué avec succès, & l'on commença d'y faire le service divin le jour de Pâques de l'an 1332. mais la pieuse liberalité des fideles s'étant refroidie, un ouvrage entrepris avec tant de zele & de magnificence, demeura imparfait : on n'en fit alors que le Chœur, les Aïles & les Chapelles qui sont à l'entour, avec les deux grosses Tours qui servent de Clocher, & depuis ce temps-là, c'est à dire depuis près de quatre Siecles, personne n'avoit osé vaincre les obstacles qui ont si long-temps arrêté la continuation d'un si auguste

Temple ; il semble que cette gloire étoit réservée à l'illustre Prelat qui fait aujourd'huy nôtre bonheur. Dès que la Providence l'eut placé sur le Siege de cette Eglise, il forma le dessein de continuer un Edifice qui fait l'ornement de cette Ville & l'admiration des étrangers qui y passent.

Enfin, ayant choisi le 17. de Juin de cette année pour benir & poser la premiere pierre de la Nef, il voulut que cette Ceremonie se fist avec toute la pompe qui pouvoit la rendre plus solemnelle. On avoit fait preparer une grande pierre quarrée, & une plaque de

Aoult 1708. H

90 **MERCURE**
plomb avec l'inscription suivante.



D. O. M.

Anno Domini M. D. CC VII E.
Imperii Ludovici Magni
LXVI. die 17. Dominica
III. post Pentecosten. Ca-
rolus Archiepiscopus, &
Primas; Capitulum Metro-
politanum & Primatiale;
civesque Narbonenses; Pri-
marium hujus perficiendi
Templi lapidem posuerunt.

Les Epoques de cette Inscription

sont d'autant plus remarquables, qu'on y voit la septieme decennale de la vie du Roy, & la quatorzieme quinquennale de son Regne: On ne pouvoit prendre une année plus convenable selon l'esprit de l'ancienne discipline, que Saint Rustique avoit suivie dans la construction de la premiere Eglise, dont il fut le Restaurateur. Ce grand Saint avoit alors posé une pierre quarrée; & c'est le plus ancien, & peut être le seul témoignage qu'on trouve dans l'antiquité de cet usage, que le Pontifical prescrit encore aujourd'huy. On avoit aussi coûtume d'y mettre des

H ij

92 MERCURE

Reliques des Saints : Alexandre II. en mit dans les fondemens de l'Eglise du Mont-Cassin : & c'est sur ces grands exemples que Monsieur l'Archevêque résolut d'honorer les fondations de cette nef des Reliques de Saint Just & Saint Pasteur, nos Patrons.

L'occasion n'en pouvoit estre plus favorable : ce Prelat faisant actuellement la visite de son Eglise Primatiale, avoit fait descendre les Corps de ces Illustres Martyrs dont il prononça le panegyrique avec cette éloquence & cette onction qui luy sont si naturelles, & officié ensuite à une Procession ge-

nerale en chappe , où les Chasses de ces Saints furent portées en procession par la Ville. Il en avoit tiré quelques Reliques qu'il enferma dans une boëtte d'argent faite en maniere de Medaillon pour estre inserée dans la pierre fondamentale à la place des medailles qu'on jette dans les fondations des édifices prophanes. Cette boëtte a pour legende ce passage du Prophete Aggée de la continuation au sujet du bâtiment du Temple.

Suscitavit Dominus spiritum Ducis Juda , & spiritum Sacerdotis magni , & spiritum reliquorum de omni populo : &

94 MERCURE

ingressi sunt , & faciebant opus
in domo Domini.

*On trouve ces mots dans l'Exer-
gue :*

Sancti Juste & Pastor , orate
pro nobis.

*Tout estant donc disposé pour le
jour marqué , Mr l'Archevêque
celebra la Messe pontificale , Mr
Juif Chanoine & Archidiacre &
Abbé de saint Sabin , & Mr de
Serignan , Chanoine de saint
Just & Abbé de Foncaude luy ser-
vants de Diacre & de Sous-Dia-
cre d'honneur avec les autres Offi-
ciers qui ont coûtume de l'assister.*

Après la Messe , le Chapitre

se mit en chappes : & Mr l' Archevêque en mitre & en pluvial, suivi de Mr des Isles Lieutenant de Roy de Narbonne, de Mr Augier, Viguier & Maire, des Consuls & de tous les Gentilshommes de la Ville qu'on avoit invités à cette ceremonie, alla à la Procession à l'endroit destiné pour les fondemens du nouvel édifice, estant precedé de Mr d'Hauptpoul Chanoine & Succenteur, lequel portoit sur un voile de drap d'or la plaque où estoit l'inscription avec la boëte d'argent où les Reliques sont enfermées.

En cet ordre on descendit dans

96 MERCURE

les fossez larges de trois toises
& profonds de trois toises & de-
mie. Alors les Soldats de la Garde
& ceux de la milice Bourgeoise
firent leur premiere décharge de
mousqueterie par une salve gene-
rale ; les cloches se firent entendre
par leur sonnerie harmonieuse ,
l'une des plus belles du Royaume ;
& le bruit meslé aux acclamations
& aux cris de joye reiterés , ren-
dit cette sainte cérémonie plus ma-
jestueuse & plus touchante. On se
rangea cependant dans les fossez,
où tout avoit esté disposé d'une ma-
niere convenable ; le lieu de la cé-
rémonie estant couvert de tentes &
orné

orné de tapisseries : Les prieres du Pontifical furent chantées par le Clergé, tandis que Mr l'Archevêque faisoit la bénédiction de la pierre fondamentale, & qu'il y renfermoit la boîte des Reliques avec la plaque de plomb enchassée par dessus. Ensuite le Prélat posa la pierre avec les cérémonies prescrites au bruit des nouvelles salves de mousqueterie & d'artillerie ; après quoy il alla dans tous les endroits destinés pour les Piliers, & benit à trois reprises les fossés creusés pour l'édifice, conformément au Pontifical.

Le Clergé, la Noblesse & le peu-
Aoust 1708. I

98 MERCURE

ple étant rentrez dans le Chœur, nostre Prelat monta en chaire, & fit un Sermon sur le sujet dont il s'agit. Il prit pour texte les mesmes paroles d'Aggée qui sont gravées sur la Boëte des Reliques, & fit voir avec son éloquence ordinaire, les rapports merveilleux & naturels qu'il y avoit entre la Ceremonie qu'on venoit de faire, & tout ce que dit ce Prophete pour exciter le peuple de Dieu à continuer l'Edifice du Temple qui avoit été interrompu.

Il ne m'est pas possible de rapporter icy la quantité de belles choses que son érudition si connue luy

suggera dans cette rencontre. La joye & l'admiration étoient peintes sur le visage de tous ses Auditeurs ; mais le trouble & la consternation regnerent dans son Auditoire , lorsque vers la fin de son discours , il dit qu'après la consolation qu'il venoit de ressentir en posant cette première pierre pour la continuation du Temple du Seigneur , il n'attendoit plus qu'une seule & seconde consolation ; c'étoit que quand le Prince des Pasteurs l'auroit retiré du milieu de son peuple pour luy faire rendre compte de son admini-

I ij

100 MERCURE

stration & de sa conduite , ce cher peuple , pour qui il avoit employé ses veilles & ses travaux , voulut bien luy accorder la sepulture dans cette même terre qu'il venoit de consacrer au Dieu vivant ; *Que* ses cendres reposassent auprès des Reliques de ces grands Saints , afin que cette Terre luy servît d'azile dans le jour de la colere de son Dieu ; *Que* les ossemens de ces Martyrs ranimez dans ce jour de leur gloire criassent devant le Thrône du souverain Juge , pour luy obtenir misericorde , & qu'en attendant

GALANT 101

ce jour si terrible renfermé dans ce tombeau, son cher peuple se souvint quelquefois dans ses prieres d'un Pasteur qui n'a rien eu tant à cœur que sa sanctification, ny rien souhaitté plus ardemment que d'employer sa vie & tout ce qui dépendoit de luy pour son utilité & pour son service.

Ce fut alors qu'un torrent de larmes coula des yeux de tous les Auditeurs, & qu'on ressentit jusques à quel point un si bon Pasteur étoit aimé, & meritoit de l'être. Les pleurs ne finirent qu'avec le Sermon, & chacun se

I iij

retira pénétré d'estime, d'admiration & d'une très-respectueuse tendresse pour un Prélat à qui il est impossible de refuser ces sentimens, quand on a le bonheur de le connoître. Le soir il y eut des Illuminations en plusieurs endroits de la Ville. La grande Tour du Palais Archiepiscopal parut toute en feu. On fit quantité de décharge de boîtes & de mousqueterie; & les Tours de la grande Eglise furent illuminées jusques bien avant dans la nuit, ce qui ne pouvoit faire qu'un très-bel effet à cause de leur hauteur, qui est de trente toises.

A l'égard du reste de l'Edifice, il suffira de dire un mot de son Architecture ; d'où l'on pourra juger combien justement on dit que c'est une des plus belles Eglises de France. On estime sur tout la délicatesse des ornemens extérieurs, la hardiesse des piliers du dedans & la beauté des proportions générales. Le Chœur a de largeur 7. toises 4. pieds 8. pouces. La croisée en aura autant, & 23. toises de longueur, ce qui fait environ trois fois la largeur. La hauteur est de 21. toise & demie, qui est un peu moins que trois largeurs : & les Sçavans en Architecture, disent

I iij

104 MERCURE

que les Eglises qui sont plus hautes, le sont trop. Toute la longueur sera de 67. toises ; les aîles du Chœur ou bas costez ont de hauteur 10. toises & demie & de longueur 3. toises 4. pieds ; les Chapelles qui sont alentour, ont la même hauteur & la même largeur, avec de grands vitrages ; elles forment au dessus une terrasse carrelée de pierre de 7. Toises de large, qui peut estre n'a rien d'égal dans le Royaume en cette espece.

Il est surprenant qu'une si grande masse ait été bâtie en si peu de temps, & que durant tant de siècles elle soit restée imparfaite. Le

premier succès avec lequel on y travailla d'abord, vint de ce que ce fut alors que l'on commença à commuer les pénitences cañoniques en aumônes pour les bâtimens des Eglises, ce qu'on n'avoit encore jamais fait que pour les Croisades: aussi la plûpart des grandes Eglises ont-elles été bâties dans ce siecle; & celles qui ne furent pas achevées en ce temps-là, ne l'ont été que fort difficilement. Le Chœur de l'Eglise de Narbonne fut élevé par ce moyen, lequel ayant cessé, l'édifice demeura imparfait jusques à ce que le Ciel ait suscité nôtre Archevêque comme un autre

106 MERCURE

Esdras , pour donner au Dieu vivant un Temple parfait , & achever l'ouvrage de tant de siècles.

*Quelques jours après la Cere-
monie qui donne occasion à cette
Relation , les Peres de la Doctri-
ne Chrétienne , qui ont le Colle-
ge de cette ville , ne voulant pas
garder le silence dans une joye si
generale , firent à ce sujet & à la
louange de M. l'Archevêque une
action publique , ou rien de tout ce
qui peut donner de l'éclat à une
fête de College , ne fut oublié.
M. l'Evesque d'Alet étoit venu
voir M. l'Archevesque , & ces
deux grands Prelats voulurent*

bien honorer cette Feste de leur presence , pour donner de l'émulation aux Ecoliers dans leurs exercices de literature.

Aprés un fort beau compliment Latin, on recita des vers Grecs, qui furent estimez de tous ceux à qui cette langue est aussi familiere qu'au sçavant Prelat à qui ils étoient adressez. On entendit ensuite un Poëme Latin , où la fiction qui fait la beauté des Poëmes épiques , ne fut pas moins admirée que l'élegance & la noblesse des Vers. On declama ensuite toutes sortes d'ouvrages sur le mesme sujet , & en toutes langues, Odes, Son-

108 MERCURE

nets , Rondeaux , Epigrammes , tout fut mis en œuvre , & d'autant plus estimé , qu'on n'avoit eu que huit jours pour se preparer. L'execution répondit parfaitement à la beauté des ouvrages ; & la grace avec laquelle ces jeunes Enfants declamerent leurs Vers , soutint fort bien l'érudition & la reputation de leurs Maîtres.

Les huit Articles que je vous envoie ; & qui regardent l'Espagne , ne vous paroîtront pas d'abord tout - à - fait nouveaux , quelques Nouvelles publiques en ayant déjà parlé ;

mais elles l'ont fait avec si peu d'étendue que pour peu que l'on fasse de réflexion sur ce qu'elles ont dit, on trouvera qu'elles n'ont fait qu'annoncer les Articles dont il est question.

Le Roy d'Espagne a donné à Mr le Duc d'Attri, le Comté d'El-da dans le Royaume de Valence, confisqué sur le Comte d'El-da, l'un des chefs des Rebelles.

Mr le Duc d'Attri est de l'illustre Maison Aquaviva, originaire du Royaume de Naples. Cette Maison a produit de grands hommes, entr'au-

tres le Cardinal Octavio Aquaviva, Archevêque de Naples, pere de Jérôme Duc d'Attri. Il fut dans le seizième siècle un des plus grands hommes de toute l'Italie. Le Pape Sixte V. qui l'avoit connu à Rome travailla à son élévation ; il le fit d'abord Referendaire de l'une & l'autre Signature, & Vicelegat du Patrimoine de Saint Pierre. Gregoire XIV. son Successeur le fit Cardinal en 1591. & en cette qualité il se trouva aux élections d'Innocent IX. & de Paul V. & il fut Legat d'Avignon sous le Pape Cle-

GALANT III

ment VIII. Ce fut dans cette Ville où il se lia d'inclination avec le celebre Mr de Peiresc, qui commençoit à se distinguer parmi les gens de Lettres, & qui se fit dans la suite une si grande réputation.

Claude Aquaviva, General des Jesuites, estoit aussi de Naples, fils d'un Duc d'Atri. Il avoit esté Camerier du Pape Pie V. & il avoit lieu d'en esperer de plus grandes dignitez lorsque suivant l'attrait de la Grace, il entra dans le nouvel Institut des Jesuites. Il succeda en 1581. au P. Everard Me-

112 MERCURE

curien, qui en estoit General, & il mourut en 1615. après trente-quatre ans d'un Generalat doux & moderé. Il composa divers ouvrages de pieté, & particulièrement sur les matieres de la Grace sur lesquelles on commençoit alors à disputer. Mr le Duc d'Atri, qui donne lieu à cet Article, descend de Jean-Jerôme d'Atri, pere du Cardinal dont je viens de parler. Le Chef de la maison d'Anglurre de Bourlemont en France, porte le titre de Duc d'Atri, à cause d'une fille à qui ce Du-

ché devoit appartenir , qui entra dans cette maison.

Sa Majesté Catholique a donné le Collier de la Toison d'or à Mr le Prince Pio , gendre de Mr le Marquis de los-Balbazés , Viceroy de Sicile. Les Pio Princes de Carpi , sont très illustres en Italic. Les Re-nealogistes font remonter leur origine jusqu'à Constantin le Grand , par une fille de Constance fils de ce Prince , & dite *Euridice*. Quelque soit l'origine de cette maison ; il est certain que les deux Manfredes Pio furent deux grands Capi-

Aoust 1708.

K

114 - MERCURE

taines sous l'Empereur Frederic Barberouffe, du temps de la Comtesse Matilde. Leurs descendans furent Princes de Carpi. Albert perdit cette Principauté, & mourut en cette Ville. Lionello son frere entra dans cette Principauté, que la Posterité perdit encore, & il fut pere du Cardinal Rodolphe Pio de Traian, de Constans & de Manfrede qu'il eut de deux mariages. Charles Pio de Ferrare fut fait Cardinal par le Pape Clement VIII. & Evêque d'Albano, & ensuite d'Osie; il mourut en 1641. Doyen

des Cardinaux. Charles Pio son neveu, fait Cardinal par Innocent X. fut Evêque de Sabine, Protecteur des Royaumes & Etats hereditaires de l'Empereur & de l'Empire, ainsi que des Couronnes d'Arragon & de Naples. Il mourut en 1689. Albert Pio dont j'ay déjà parlé, & qui mourut d'un accident de peste, fut un Prince d'une pieté exemplaire & d'une vertu solide. Il avoit étudié sous Alde Manuce. Les Empereurs Maximilien I. & Charlequint l'envoyerent en Ambassade auprès des Papes.

K ij

116 MERCURE

Jules II. Leon X. & Clément VII. Il obtint le Chapeau de Cardinal pour Adrien Florent, qui fut depuis Pape sous le nom d'Adrien VI. Il estoit à Rome lorsque cette Ville fut prise par de l'Armée de Charlequint en 1627. On ne se souvint gueres en cette occasion des services qu'il avoit rendus à l'Empereur. Il fut mis dans une étroite prison, d'où il ne sortit qu'avec peine pour se refugier en France. L'Empereur le dépouïlla alors de tous ses biens, & les donna à Prosper Colonna. Ce Prince com-

posa deux Traitez, un contre Luther, & l'autre contre Erasme, & Jean-Genis Sepulveda fit ensuite l'Apologie de ce qu'il avoit écrit contre Erasme. Baptiste Pio que Paul III. qui avoit esté autrefois son ami, fit venir à Rome, où il mourut vers l'an 1540. âgé de quatre-vingt ans, estoit de cette Maison. Il a fait de tres bons commentaires sur les Livres de Cieron.

Mr le Prince de Chimay prit il y a quelque temps possession des honneurs de la Grandesse de la premiere Classe &

118 MERCURE

se couvrit devant S. M. C.
Il fut conduit & accompagné
par Mr le Duc d'Havré. Ce
Prince qui prend la qualité de
Comte de Rœux & de Prince
du Saint Empire est Chevalier
de la Toison d'or, Pair de Hai-
naut, Conseiller au Conseil de
Guerre du Roy d'Espagne,
cy devant General des Armées
de cette Couronne & Gouver-
neur de Mons & du Hainaut.
Il a épousé Anne Antoinette
de Berghes, fille d'Eugene
Comte de Grimbergue, &
parente de Mr le Duc de Bouil-
lon. Ce Prince est fils d'Eusta-

GALANT 119

che de Croy Comte de Rœux
Chevalier de la Toison d'or,
Gouverneur de Lille & de
Douai mort en 1653. & de
Theodore - Marie fille de
Guillaume Baron de Kelter
& d'Elisabeth Branchorts. Mr
le Prince de Chimay est au
jourd'huy l'ainé de la maison
de Croy.

Mr le Marquis de Betmard a
pris aussi depuis quelque temps
à Madrid possession de l'hon-
neur de la Grandesse; il est de
l'illustre Maison de la Cueva
qui tire son origine d'un Bourg
de la Castille, & qui s'éleva

120 MERCURE

beaucoup sous le regne d'Henry 4. dit l'*Impuissant*; un peu après le milieu du quinziesme siecle ce Prince donna le Comté de Ledesma, le Duché d'Albuquerque, la grande Maîtrise de saint Jacques avec plusieurs biens considerables à son favori, Bernard de la Cueva qui étoit fils de Dom Diego Fernandez de la Cueva Vicomte d'Helma & de Doña Alonfa, Mayor de Mercado. Cette Maison a produit dans le dernier siecle le celebre Alfonse Cardinal de la Cueva, Evêque d'Ovido & de Malaca en Espagne

pagne & de Palestrine dans la Campagne de Rome. Il fut long-temps connu sous le nom de *Marquis de Bédmar*. Le Roy d'Espagne Philippe III. l'envoya Ambassadeur à Venise, & en 1618. il forma avec le Duc d'Osse Gouverneur de Naples, ce fameux projet dont Mr l'Abbé de S. Val a donné une si belle Relation. Le Pape Gregoire XV. le fit Cardinal en 1622. à la sollicitation du Roy d'Espagne, qui le nomma ensuite Gouverneur des Pays-Bas, & à son retour de ce Gouvernement il eut l'Evêché de
Aoust 1708. L

122 MERCURE

Palestrine & de Malaca; ce Prelat avoit beaucoup d'esprit & beaucoup de doctrine; il mourut en 1655. Mr le Marquis de Bedmar d'aujourd'huy qui en descend, a esté aussi Gouverneur des Pays-bas pour le Roy d'Espagne; & il a signalé son zele & sa fidelité dans toutes les occasions qui se sont présentées pour Philippe V. depuis qu'il est monté sur le Trône d'Espagne.

Mr le Marquis de Bedmar est proche parent de Mr le Comte de la Cueva Brigadier des Armées du Roy d'Espa-

GALANT 123

gné, & qui sert sous Mr le Marquis de Bay en Estramadoure.

Le Roy d'Espagne pour récompenser la fidélité de la ville de Xixona située à quatre lieues d'Alicante, l'a érigée en Cité avec attribution d'un territoire, en luy permettant de mettre une fleur de Lys dans ses armes : de plus il l'a exemptée pour quatre ans de toutes sortes de droits. Il y a supprimé les rentes qui y appartenoient aux Seigneurs rebelles, & il a établi un Castellan dans le Château. La Ville de Xixona est ce.

L ij

124 MERCURE

lebré par son antiquité. Jean Xiphilin Patriarche de Constantinople, y fit un long séjour dans le 11. Siecle. Ce Patriarche étoit de Trebizonde, & avoit esté élevé dans un Monastere. Il succeda à Constantin Patriarche de Constantinople mort en 1066. & il jouit de cette dignité jusqu'à l'an 1080. qui fut celuy de sa mort; on a de luy un abregé de l'histoire de Dion auquel il travailla à Xixona. Cette Ville est à quatre lieues de la riviere de Quadalaviar & à la même distance de la mer. La tempe-

rature en est tres douce, & le terroir tres fertile sur tout en legumes. Guillaume de Valen de l'Ordre de saint Dominique & ensuite Evêque d'Evreux y fit aussi autrefois un assez long sejour; & même une ancienne tradition porte que Zuleucus Legislateur des Locriens y avoit demeuré quelques années; mais cette tradition est peu autorisée par les anciens monumens de l'Histoire; & celle qui regarde Zoile qui vivoit du temps de Ptolomée, & qui osa se declarer Censeur des Ouvrages d'Ho-

L iij

126 MERCURE

merc, n'est pas plus autorisée. On a prétendu qu'il y avoit quelques traits dans la première Georgique de Virgile & dans le quatrième livre de Tibulle qui faisoit allusion aux mœurs des habitans de Xixona. Un Seigneur de la Maison Frangipani, qui est une famille Romaine très ancienne, & alliée aux plus grandes Maisons de l'Europe, puisqu'elle comptoit parmi ses Cadets les Archiducs d'Autriche & les Rois d'Espagne, ayant voulu finir ses jours en Espagne, choisit la ville de Xixona pour son se-

jour. Il y mourut après y avoir cultivé durant 19. ou 20. ans le goût qu'il avoit pour les sciences occultes. Il est peu de villes en Espagne dont les mœurs des habitans soient plus douces, & où les étrangers soient reçus avec plus d'accueil ; ce qu'on verra en lisant le Theatre des Armoiries du Pere Gilbert de Varenne & la huitième Epître du Livre de Geofroy de Vendôme, de même que la Chronique de Conrad Abbé d'Ursperg sur l'année 1227.

Sa Majesté Catholique a accordé à la Ville de Borja, le

L iij

128 MERCURE

titre d'illustre & toujours tres-fidelle , avec la permission d'ajouter à ses Armes une fleur-de-Lys & un Lion , avec telle Inscription que les Habitans jugeroient convenable. De plus S. M. pour conserver à la Posterité la memoire de la fidelité inviolable de la même Ville , luy a donné séance & voix dans les Cortéx ou Etats , une Foire franche , avec exemption de toute sorte d'impost & de logemens. La Ville de Borja est dans le Royaume d'Arragon , sur les frontieres de la Navarre , à trois lieuës

de Terrazone au Levant, sur le chemin de Sarragosse, & aussi éloignée de la riviere d'Ebre. Flora fameuse Courtisane de Rome; & qui fut aimée de Pompée, pour qui l'Histoire remarque la fidelité, le, passa quelques années dans le territoire de cette Ville. Elle estoit si belle que Cecilius Metellus la fit peindre, afin de conserver son Portrait avec plusieurs autres dans le Temple de Castor & de Pollux, & l'on remarque que ce n'estoit pas la premiere fois que le Portrait d'une Courtisane avoit reçu

130 MERCURE

un pareil honneur. La Ville & le terriroire ont des vestiges d'une grande antiquité. Les Historiens Espagnols en ont fort parlé.

Don Joseph de Anoz a esté nommé Corregidor de cette Ville, pour la premiere fois. C'est un Magistrat d'un grand merite & dont la réputation est fort connue dans tout l'Ar-ragon. Il est du nombre de ceux qui n'ont jamais quitté le parti de Philippes V. leur legitime Souverain.

Le Regiment de Cavalerie de Don Placido Denticé a esté

donné à Don Virginio Colonna, Exempt des Gardes du Corps Italiens, & le Roy a augmenté de douze cens écus la pension de Don Camilla Doria Gouverneur des Galeres de Sicile. Don Placido Dentice a acquis une grande reputation par ses services, & il n'est pas le seul de sa famille qui s'est distingué par son zele pour le service de ses Souverains. Don Virginio qui a eu ce Regiment est de l'illustre Maison de Colonna d'Italie, qui a trois branches principales, Chinazano, Gallicano, & Colona propre-

132 **MERCURE**

ment dit. Le Pape Martin V. estoit de cette Maison. Il fut élu au Concile de Constance, & se nommoit Eudes. Il estoit fils d'Agapet Colonna, & frere de Jourdain Duc de Verouze & Prince de Salerne. Celuy qui donne lieu à cet Article se distingua beaucoup à la Bataille de Luzzarra, en presence du Roy d'Espagne. Don Camillo Doria est d'une des premieres Maisons de Genes, à qui elle a donné divers Doges. Jean André Doria commandoit l'Armée d'Espagne, lors de l'entreprise de Tripoly en 1560. An-

roine Doria fut un des plus grands Generaux de Charles V.

Les Juges du S. Office de Madrid, qui composent le Souverain Tribunal de l'Inquisition, ont donné de nouvelles marques de leur zele par l'ouvrage qu'ils ont fait publier pour rendre public le nouveau catalogue des Livres deffendus. Ils l'ont intitulé : *Index expurgatorius Librorum prohibitorum & expurgatorum, pro Catholici Hispanorum Regis Philippi V. Regis Catholici, de Consilio supremi Senatus Inquisitionis.* C'est un in-

134 MERCURE

folio qui contient près de 1300 pages. On a ajouté dans ce nouveau Catalogue un grand nombre de Livres & d'Auteurs qui ne sont pas dans les précédens, & comme c'est le Tribunal de l'Inquisition generale qui a fait travailler à cet ouvrage, on l'a publié avec beaucoup d'apareil & de ceremonie. On a fait à ce sujet une magnifique cavalcade; tout le Tribunal de l'Inquisition en estoit avec ses Ministres & ses Qualificateurs, & il estoit accompagné de la plus grande partie de la Noblesse de Madrid, qui se fait

honneur d'assister à de pareils Spectacles.

Il y avoit aussi plusieurs Grands d'Espagne qui en ces sortes de conjonctures se picquent & font gloire de montrer l'exemple au peuple, en rendant public leur zele pour la Religion, & leur déference respectueuse pour le Saint Office. L'affaire du P. Papebroch que le grand Inquisiteur fait tout de nouveau examiner avec beaucoup de soin, quoy qu'elle l'ait déjà esté, n'estant pas encore entierement décidée, les Livres de ce Pere n'ont

136 MERCURE

pas esté mis dans le nouveau Catalogue ; ce qui a fait beaucoup de plaisir à tous les Sçavans qui ont beaucoup de veneration & d'estime pour ce sçavant Religieux. Ce Catalogue a esté ptesenté à Leurs Majestez Catholiques, qui l'ont reçu avec beaucoup de bonté, & elles voulurent voir passer des fenestres de leur Palais cette Cavalcade, qui leur fit d'autant plus de plaisir qu'elle se fait assez rarement à Madrid.

L'Université de Salamanque a fait composer un Livre qui contient un grand détail des

Festes & des Réjoüissances qui ont esté faites , à cause de la naissance du Prince des Asturies , & cet ouvrage fut présentée à Leurs Majestez par le Pere Diego de Villafranca , de la Congregation des Clercs Mineurs , Député de la même Université , qui fut conduit par le Marquis d'Aguilar del Campo. Cet ouvrage est fort exact , & l'on y voit jusqu'aux moindres circonstances qui regardent les Réjoüissances faites à l'occasion de la naissance du Prince qui fait le sujet de cet ouvrage. Le Pere Don Diego de Villa-
Aoust 1708. M

138 MERCURE

franca estoit accompagné lors
qu'il presenta cet ouvrage par
un Professeur en Theologie,
par celuy qui remplit la Chaire
destinée à la Doctrine de Du-
rand, Auteur d'un Systeme par-
ticulier de Philosophie ; par
deux *Pretendientes*, & par deux
Professeurs en Droit ; l'un du
Droit Civil, & l'autre du Droit
Canon. Ils estoient tous en ha-
bits de ceremonie.

Le compliment que fit le
P. Don Diego de Villafranca
à leurs Majestez Catholiques,
reçut de grands applaudisse-
mens, & après avoir présenté

au Roy & à la Reine un exemplaire de cet ouvrage magnifiquement relié, ils en donnerent aussi aux principales personnes de la Cour; tout Madrid fut ravi de voir dans cet ouvrage les marques de joye que toutes les Villes & tous les Corps d'Espagne avoient fait voir dans une occasion si importante.

Le Roy & la Reine d'Espagne ont fait des presens considerables à ces Députez, & leurs Majestez ont témoigné publiquement la satisfaction qu'elles ont eues des marques d'af-

M ij

140 MERCURE

fection que la principale Université de leur Monarchie venoit de leur donner. S. M. C. fit conduire ces Députez à Arranjuez pour leur faire voir toutes les beautez de cette delicieuse Maison Royale, & on eut soin de les y regaler de tout ce que la saison pouvoit offrir de plus delicieux. Ils s'en retournerent charmez de toutes les honnestetez qu'il leur avoit faites.

La Lettre qui suit concernant encore l'Espagne, tiendra parfaitement bien son rang

GALANT 141

à la suite des Articles que vous venez de lire.

Au Camp de los Mazos de Mora, le 25. Juillet 1708.

Ce n'est pas assez de vous avoir mandé le détail de ce qui a précédé la prise de Tortose, qui fait tant d'honneur à Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans. Je vois bien qu'il faut suivre cette affaire jusqu'au bout, & ne rien oublier de ce qui regarde la gloire de ce Prince pour satisfaire entièrement le zele & l'attachement que vous avez pour sa personne.

142 MERCURE

Son Altesse Royale fit Jendè
dernier 19. de ce mois son entrée
dans Tortose; les Jurats la reçurent
à la porte de cette Ville sous un
dais sous lequel ce Prince ne mar-
cha qu'un moment, & il se ren-
dit accompagné de ces Jurats & de
la Noblesse, des Officiers Gene-
raux & de ceux de sa Maison
passant au milieu des Troupes qui
étoient en haye au bas d'une rue
qui conduit à la Cathedrale où
Messieurs du Chapitre l'atten-
doient. Ils avoient au bas, de
cette rue fait dresser un Autel,
sur lequel ils avoient posé
une Croix où ils confervoient

GALANT 143

un morceau considerable de la
vraye Croix de Nostre Sei-
gneur ; elle étoit entourée de chan-
deliers remplis de cierges ; le Tre-
sorier en Chape avec deux autres
Dignitez de ce Chapitre après
avoir présenté de l'Eau-benîte à
Son Altesse Royale, lui presen-
terent cette Croix à baiser, &
ensuite encenserent son Altesse
Royale à laquelle ils firent à peu
près la même Ceremonie que lui
avoient fait l'an passé Messieurs
de Saragosse, & ils la reçurent
au rang des Chanoines en luy fai-
sant tenir une espee de devant
d'Autel dont ils portoiert chacun

144 MERCURE

un Cordon avec sa houpe , & ils marcherent tous en cet état & se rendirent dans la Cathedrale.

Son Altesse Royale étant arrivée à la porte de l'Eglise , le Trésorier luy présenta encore de l'Eau benîte & l'encensa. Cette marche étoit précédée par les Ecclesiastiques & les Musiciens de cette Eglise , & devant & après son Altesse Royale , marchoient ses Officiers selon le rang de leur Charge , & tout ce Cortège au milieu des Troupes les, Musiciens & les Ecclesiastiques chantant des Cantiques & des Motets d'alle-gresse.

gresse. On se rendit dans cet ordre devant le *Maître Autel* au milieu duquel le *Tresorier* qui est la premiere Dignité de cette Eglise, entonna le *Te Deum*, à la fin duquel il dit les *Oraisons* en actions de grâces pour le *Roy*, & pour la *Paix* qui sont marquées dans le *Rituel Romain*, avec une *Oraison* pour la conservation de la *Personne* de *Philippe Duc d'Orleans*. Ensuite le *Tresorier* avec ses deux Dignitez & les *Prêtres* assistans tirerent du grand *Autel* un *Reliquaire* d'or dans lequel est renfermé un morceau considerable d'une *Ceinture* de la *Sainte Vierge*,

Aoust 1708.

N

146 MERCURE

qui paroît presque entiere. Cette Relique est dans tout le pays, & même dans toute l'Espagne dans une singuliere veneration. On dit même que lorsque les Reines d'Espagne sont sur le terme d'accoucher, on leur porte en grande ceremonie cette sacrée Ceinture. Ces Mrs l'avoient envelopée d'une autre ceinture de ruban rouge qu'ils tirerent de ce Reliquaire, & ils en firent present à son Altesse Royale qui la remit à Mr l'Abbé Desrabines, Aumonier de ce Prince qui avoit l'honneur de marcher en Rochet à sa droite. Quand ces Messieurs les Chanoines eurent

fait baiser cette Relique à S. A Royale, & que toute la Ceremonie fut finie, ce Prince sortit de l'Eglise & tout le Chapitre l'accompagna jusques dans la ruë, après quoi son Altesse Royale alla dîner chez Mr Dasfeld, dans la Maison duquel elle travailla avec ses Generaux deux heures avant, & deux heures après le dîner; le lendemain Vendredy vingtième une partie des Troupes de l'Armée & des Officiers de Son Altesse Royale vint camper à Tibens, le le Samedi à Benisalet, & le Dimanche à Ginestar où ce Prince ne put se rendre que le Lundi, & d'où

N ij

148 MERCURE

il vint camper ici le même jour.

*Nous sommes vis-à-vis
une petite ville nommée Mora,
l'Ebre entre cette Ville & nous.
Elle illumina tout le clocher de sa
principale Eglise le soir du Lundi ;
on tira de cette Ville , dont toutes
les fenestres étoient illuminées , un
grands nombre de coups de fusils.*

Tous les Officiers qui ser-
vent auprès de S. A. R. le font
avec d'autant plus de plaisir ,
que ce Prince remarque avec
attention tous les services qu'ils
rendent. Il n'en demeure pas
là , puisqu'il ne laisse échapper
aucune occasion de les servir.

M. de Saint André, Chevalier de Malthe, ayant servy auprès de S. A. R. en qualité d'Aide de Camp, depuis qu'Elle commande les Armées des deux Couronnes, & ce Prince ayant remarqué son zele & son attachement au service, a obtenu pour luy du Roy un Brevet de Mestre de Camp reformé. Ce Chevalier est Capitaine dans le Regiment du Commissaire General de la Cavalerie. Il est d'une famille considerable de la Province de Dauphiné, où plusieurs de ses Ancêtres ont eu l'honneur de commander,

N iij

150 MERCURE

& d'estre à la teste du Parlement. La Famille de Saint André est alliée aux meilleures Maisons de la Province, & elle a aussi des alliances considerables en d'autres Provinces, & à Paris. Mr le Chevalier de Saint André promet beaucoup; il est jeune & sage; l'application qu'il a pour le service est au dessus de son âge, & la bienveillance singuliere dont l'honneur le Prince, sous les yeux duquel il a l'honneur de servir, fait mieux sous éloge que tout ce que j'en pourrois dire. Ce Chevalier est frere de M. le

Marquis de Saint André, cy-devant Colonel du Regiment de la Couronne, que sa mauvaise santé a obligé de se retirer du service, où il estoit fort estimé.

Pendant que les uns exposent leur sang pour le service du Roy & de l'Etat, les autres se marient afin que l'Etat ne manque pas de braves, & qu'ils puissent se succeder les uns aux autres. Il se fait peu de mariages de distinction, sans que quelques beaux Esprits exercent leurs veines en faisant des Epithalames. Celle qui suit est

N iij

152 MERCURE

de Mr de la Fosse , dont les Pièces de Theatre ont souvent brillé sur la Scene avec beaucoup d'éclat.

EPITHALAME

Sur le Mariage de Mr le Marquis de Villequier , avec Mlle de Guiscard.

Allume tes flambeaux à celui de l'Amour ;
Prepare tes doux nœuds , Himen , voici ton jour.
Et vous, Sœurs d'Apollon, pour célébrer la feste,
Venez , la lyre en main , les lauriers sur la teste ;

GALANT 153

Venez & si mon choix , dès mes
plus jeunes ans ,

Aux biens les plus flatteurs pré-
fera vos presens ;

Si l'ombre de vos Bois me fut
toujours plus chere ,

Que l'éclat des grandeurs qu'a-
dore le vulgaire ,

De vôtre feu divin soutenez mes
efforts ,

Et souffrez que ma voix s'unisse
à vos accords.

Jamais sujet plus beau n'échauf-
fa vôtre zele ;

Jamais de deux Amans une union
plus belle

Ne fit honneur au Dieu qui les
mit sous sa loi.

C'est l'Amour & Psyché qui se
donnent la foi.

L'un au beau sang d'AUMONT
doit le jour qu'il respire.

154 MERCURE

Pour meriter vos soins, ce Nom
seul doit suffire.

C'est sous ce nom, reçu d'un long
ordre d'ayeux,

Que son Pere aujourd'hui, votre
appuy glorieux,

Aux plus hautes vertus d'un
Heros magnanime

Messe, pour les beaux Arts, son
goust & son estime.

C'est chez luy, que trouvant un
sort tranquile & doux,

J'éprouve en ses bontez la ten-
dresse pour vous.

Et n'apprehendez pas qu'à vos
chants moins sensible,

Son Fils montre pour vous un
cœur moins accessible.

Touché de leur douceur, & de
la Gloire épris,

Il écoute sa voix dans vos no-
bles écrits.

GALANT 155

Plein des Tableaux fameux
d'Homere & de Virgile,
Il s'anime aux Exploits & d'E-
née, & d'Achile;
Il en aime avec gouft tous les
traits éclatans,
Il y nourrit son cœur. Bien-toft
viendra le temps,
Ce temps fi defiré de son jeune
courage,
Où du métier de Mars le noble
apprentissage
Luy fera pratiquer vos sublimes
leçons.
Quelle matiere alors à vos doc-
tes chansons!
O qu'alors attentif à fa nouvelle
gloire,
J'efpere en consacrer l'immor-
telle memoire
Par des fons fi puiffans, aidez de
vos fecours,

156 MERCURE

Que vos eaux, pour m'entendre,
arrêteront leurs cours !

Mais où m'emportes-tu , trop
flatteuse esperance ?

L'autre au sang de GUISCARD
doit sa haute naissance.

En elle on voit briller cet éclat
respecté

Que la noble pudeur ajoute à
la beauté.

Elle y joint l'esprit doux , vif,
toujours feur de plaire :

Digne fruit de l'exemple & des
soins d'une mere.

Du bonheur d'un Epoux quels
présages flatteurs !

Ma voix est écoutée, & je vois
les neuf Sœurs.

Elles viennent à moy , pleines
d'impatience.

Je sens mes doux transports ac-
crus par leur presence.

Mais quels soudains éclairs
viennent fraper mes yeux ?
Le Ciel s'ouvre, Venus, Venus
vient en ces lieux.
C'est elle, à ses côtez les Graces
demi-nuës,
Son char pompeux roulant sur
de brillantes nuës,
Poussé par les Zephirs, par des
Cygnes tiré,
Cette foule d'Amours dont il est
entouré,
L'air plus-doux, plus sercin,
dés qu'on l'a vû paroître,
Ou plustost ses attraits la font
trop reconnoître.
Ce fut dans cet estat qu'elle vint
autrefois
Se montrer à Paris, & deman-
der sa voix.
Mais ne va pas plus loin belle
Déesse arrête;

158 MERCURE

A quels perils tu cours ! Il est
dans cette Feste,

Il est, pour t'exposer à de nou-
veaux débats,

Et plus d'une Junon, & plus
d'une Pallas.

Par l'éclat tout-puissant de tes
beautez fatales,

Tu vainquis, il est vrai, ces deux
fieres Rivaless :

Mais enfin leurs attraits diffé-
rens, divisez,

En devoient estre aux tiens à
vaincre plus aisez.

Quel succès aura lieu de flatter
ton attente,

Lorsque du jeune Epoux la Me-
re ébloüissante,

A tes yeux montrera ses char-
mes infinis,

Où l'on voit tous les leurs, tous
les tiens réunis ?

Jene t'en dis point trop: A toutes trois semblable,

Elle a l'air de Junon, noble, grand, respectable;

Les vertus de Pallas, & son port gracieux;

La douceur de tes traits, ton sourire, & tes yeux.

Croi moi, Déesse, évite un affront manifeste,

Et remonte au plustost à la voûte celeste:

Eui les cruels chagrins que tu peux prévenir.

Mais pourquoy de ces lieux te voudrais je bannir?

Soit par tes propres yeux, ou par la Renommée,

De toute sa beauté tu dois estre informée;

Et puisque tu poursuis ton dessein & tes pas,

160 MERCURE

Tu viens preste à ceder le prix à
ses appas.

Les Epithalames estant des
chants de joye , la Chançon
qui suit tiendra bien sa place
après l'Epithalame que vous
venez de lire.

AIR NOUVEAU.

*Que je vous plains , brillantes
fleurs ,*

*De n'avoir pas plus de merite ,
Quand vous serez auprès du sein de
Marguerite*

*Son éclat va ternir vos plus vives
couleurs.*

*Tout en cette belle est aimable ,
Son teint vif, sa bouche admirable,
Une douce langueur, l'air tendre, un
œil charmant ,*

*Pour un heureux Amant
Rendoient Gogo toute adorable.*

On a beau chanter & danser, il faut souvent quitter tous les divertissemens pour penser à la mort ; & comme il n'y point d'articles si frequens dans mes Lettres que ceux qui en parlent, je suis obligé de les recommencer souvent dans la mesme Lettre.

Mre N.... de Gruel, Marquis de la Frette, est mort depuis peu. Il estoit fils de feu Mre Pierre de Gruel, Seigneur de la Frette, Mestre de Camp, Capitaine des Gardes de feu Mon-

Aoust 1708. O

162 MERCURE

sieur Gaston de France, & de Dame Barbe Servien, qui avoit épousé en premières nôces Mr le Feron, Conseiller au Parlement, dont elle avoit eu une fille unique; sçavoir, Elizabeth le Feron, mariée en 1651. à Jacques Estuart, Marquis de Saint Maigrin, Capitaine Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde, & Lieutenant General des Armées du Roy, tué le 2. Juillet de l'an 1652. au combat de la Porte saint Antoine, & en 1655. avec Charles d'Albert d'Ailly, Duc de Chaunés, Pair de France, Gou-

GALANT 163

verneur de Bretagne, & ensuite de Guienne, deux fois Ambassadeur à Rome, & mort en 1698. Madame la Duchesse de Chaunes mourut le 6. Mars de l'année suivante; ainsi elle estoit sœur uterine de Mr le Marquis de la Frette, qui vient de mourir. La Maison de Gruel est une des plus anciennes de Poitou & de la Marche; elle y est alliée aux plus considerables de ces Provinces, elle y a soutenu la grandeur de son origine par de grands biens, de grandes dignitez, & par de hautes alliances. Feu Mr le

O ij

164 MERCURE

Marquis de la Frette, pere de celuy qui vient de mourir, avoit passé une partie de sa vie dans le service, où il s'estoit distingué par un grand nombre d'actions de valeur. Ses enfans ont suivy de si glorieux exemples, & ils n'ont pas moins marqué de fermeté dans toutes les actions où ils se sont trouvez. Celuy dont je vous apprens la mort herita en 1699. de Madame la Duchesse de Chaunes sa sœur, morte sans enfans. La Maison de Gruel a formé diverses branches, qui sont presque toutes éteintes.

Elles ont produit en differens temps de grands hommes dans l'Eglise & dans l'épée. Barthelmy de Gruel fut tres-celebre par ses faits d'armes sous Henry II. & il se distingua beaucoup au Siege de Mets.

Messire Jean de Tirmois, Chevalier Seigneur d'Herqueville, Souûdoyen des Conseillers du Parlement de Rouen, est mort âgé de 88. ans, après avoir raporté deux Procez le jour precedent : il avoit beaucoup de capacité & de probité : il estoit d'une ancienne noblesse, & le chef de sa famille.

166 MERCURE

vint de Bretagne s'établir en Normandie en 1370.

Me Gargam Veuve de Mre Pierre de Larche, President aux Enquêtes du Parlement, est morte âgée de plus de 90. ans, ayant conservé le parfait usage de sa raison jusqu'à son dernier soupir. Elle avoit passé sa vie dans l'exercice des vertus Chrétiennes; elle étoit tres-officieuse amie. Sa famille qui est originaire de Champagne, a produit beaucoup de gens de lettres.

Mrs de Gargam sont alliez à Mrs de Couion originaires de

la même Province de Champagne, & à Mrs Jubert de Bouville. Feu Mr le President de Larche étoit un des plus habiles Magistrats du Parlement de Paris. Il s'étoit acquis une estime universelle par sa probité par son desintéressement & par l'étendue de ses lumieres.

Le Pere Charles le Gobien de la Compagnie de Jesus est mort dans la Maison professe des Jesuites de cette ville âgé de 57. ans ou environ ; il étoit de Saint-Malo, & d'une Maison assez considerable. Il entra jeune dans la Compagnie de Je-

168 MERCURE

fus, & il s'y distingua bien-tôt par sa vertu & son zele, pour la sanctification du prochain encore plus que par son esprit. Il travailloit particulièrement à la Propagation de la Foy Catholique; il a travaillé sans relâche pendant tout le cours de sa vie à un aussi saint ouvrage. Il a fait un Recueil de huit volumes de Lettres pieuses & édifiantes, écrites par les Missionnaires de sa Compagnie dans l'Orient. Dans le huitième Recueil publié dans le temps que le Pere le Gobien est mort ce zélé Religieux a donné de
pieuses

pieuses & judicieuses reflexions sur la conduite des Missionnaires dans l'Empire de la Chine & des Remarques sur la maniere dont les étrangers y sont reçus & doivent s'y conduire ; on ne peut rien voir de plus édifiant ny qui réponde mieux au titre de ce Recueil. La Preface du 1. Volume, qui est tres-belle & tres-curieuse, renferme la vie du Pere Verjus qui a passé la plus grande partie de sa vie à travailler au progrès ou à l'entretien des Missions de l'Orient. On y trouve des choses tres-interessantes qui regardent

Aoust 1708.

P

ce Pere , qui étoit frere de Mr de Crecy Plenipotentiaire à Nimegue & à Rifwik. Le le P. Gobien n'étoit pas le feul ſçavant de ſa famille, N... le Gobien qui vivoit dans le dernier ſiecle , & dont divers Auteurs ont parlé avec éloge, luy a fait beaucoup d'honneur.

Je dois ajouter que dans les Lettres recueillies par le Pere le Gobien dont je viens de vous parler ; on trouve l'Histoire de l'établiffement de deux nouvelles Miſſions dans l'Amérique Meridionale, & l'Histoire de la découverte des Iſles Marianes

GALANT 171

qu'on ne connoissoit presque point il y a quelques années, & il y rapporte avec une grande exactitude, tout ce qui s'y est passé depuis que les Missionnaires y ont pénétré.

Mr de la Ruë Capitaine de vaisseau, qui fut emporté d'un boulet de canon dans une des dernières actions qui se sont passées sur mer, avoit épousé Mlle Gobien, niece du Jesuite dont je vous apprens la mort, & fille de son frere aîné, qui étoit chef d'une Maison qualifiée de S. Malo.

Le Pere Dom Sanlecque,

P ij

172 MERCURE

Prieur de la Chartreuse de Luny, est mort dans de vifs sentimens de pieté. Il avoit esté Procureur de celle de Paris pendant prés de 35. ans, & il en a gouverné le temporel avec beaucoup de succès. Ce Religieux estoit recommandable par sa vertu & par ses talens. Il sçavoit les belles Lettres, & il excelloit dans la partie de la Physique qui regarde les Mechaniques. Il fut tiré il y a 4. ou 5. ans de la Chartreuse de Paris pour gouverner celle de Luny en Champagne, proche la ville de Langres. C'est dans

GALANT 173

cette mesme Chartreuse qui subsistoit déjà dans le 13^e siecle , que le fameux Imposteur Tilon Colup , qui se faisoit passer dans ce siecle-là pour l'Empereur Frederic I I. excommunié au premier Concile general de Lyon , & mort en 1270. supposoit s'estre sauvé en 1268. après que Charles d'Anjou Roy de Naples, y eut fait trancher la teste à Conradin son pretendu petit fils. Il disoit pour colorer son imposture que s'appercevant qu'on vouloit attenter à sa vie, il resolut de s'enfermer dans un

P iij

174 MERCURE

Monastere, & que par le secours d'un Serviteur fidele, il estoit entré dans la Chartreuse de Squillacè en Calabre, sous un nom supposé, en qualité de Frere Oblat, & de-là qu'il estoit passé en celle de Luny en Champagne. L'Empereur Rodolphe I. chef de la Maison d'Autriche l'ayant enfin en des Habitans de Nuys, chez lesquels il s'estoit refugié, le fit brûler. Le Pere Dom Sanlecque estoit cousin germain du fameux Pere Sanlecque, Chanoine Regulier de saint Augustin, de la Congregation de

sainte Geneviève, connu par ses talens, sur tout par celuy qu'il a pour la Poësie, & qui avoit esté nommé à l'Evêché de Bethléem par feu Mr le Duc de Nevers son amy; mais qui ne jugea pas à propos de profiter de cette grace.

Mr le Comte Leopold de Lobcowitz, Chambellan de l'Empereur, est mort à Vienne dans de grands sentimens de pieté. Il a esté fort regretté de cette Cour; ses manieres polies, sa generosité & la vertu dont il avoit fait toute sa vie une exacte profession, l'y a-

P iiij

176 MRCURE

voient faire généralement estimer. Il estoit d'une tres grande Maison, originaire de Silésie, & qui avoit produit en divers temps de grands Hommes dans le Ministère & dans l'Épée. Ce Comte avoit porté les armes une partie de sa vie, & il avoit donné des preuves de sa valeur dans les guerres de Hongrie, où il s'estoit signalé pour le service de l'Empereur son Maître. Il estoit fort amy de feu Mr Brockuys, tres-célebre Poète Latin, & dont on vend à present en Hollande la nombreuse Bibliothèque. Il

estoit aussi amy de Mr Hof-
 man, fameux Medecin, & un
 des ornemens de la Cour de
 Berlin, qui vient de publier
 depuis peu des Dissertations
 choisies sur la Physique & sur
 la Medecine. Il y avoit peu de
 Scavans en Allemagne qui
 n'eussent des liaisons particu-
 lieres avec ce Seigneur, qui s'ap-
 pliquoit à faire connoître leur
 merite, & à leur procurer les
 graces qui pouvoient dépendre
 de son ministere. Il avoit esté
 un peu mêlé dans la querelle
 de Mr le Marquis Orsi, qui a
 fait depuis peu des Remarques

178 MERCURE

*sur la maniere de bien penser, sur
les Ouvrages d'esprit du Pere
Bonhours.*

Mre Louïs Dessalles , Sei-
gneur des Vouthons , est mort
âgé de près de quatre-vingts ans
dans son Château de Condé
en Lorraine. Il étoit Bailli d'E-
pinal , & Conseiller d'Etat de
S. A. R. Monsieur le Duc de
Lorraine. Ce Comte avoit
porté les armes avec beaucoup
de distinction. Il avoit esté
Lieutenant Colonel du Regi-
ment de Marsin , & il avoit
exercé pendant 2. Campagnes
la Charge de Maréchal des lo-

gis de la Cavalerie de France en Catalogne, sçavoir en 1673. & en 1674.

La Maison Dessales est une des plus anciennes du Royaume; elle est originaire du Bearn. Antoine Dessalles vivoit sous les regnes de Charles VII. & de Louïs XI. Pierre Dessales son fils fut nommé Page de la Chambre de Louïs XI. & il se trouva en l'année 1467. à la Bataille de Monlhery; en 1477. il se trouva à celle de Nancy où il vit perir le Duc de Bourgogne Charles le Guerrier. Il épousa en l'année 1490. en premieres

180 MERCURE

nôces Dame Nicole de Vernancourt de Gombervaux. Philippe Dessales l'un des plus vaillans hommes du seizième siècle fut marié aussi 2. fois ; Renée d'Hauffonville - Vaubecourt grande tante de feu Mr le Comte de Vaubecourt, & de Mr l'Evêque de Montauban fut sa seconde femme; il l'épousa en 1755. il en eut 6. enfans, dont Jean Dessalles fut l'aîné. Ce dernier fut dans une grande considération à la Cour de Lorraine ; Charles III. Duc de Lorraine le fit Conseiller d'Etat, & luy donna la qualité

GALANT 181

de Chambellan. Christophle Dessalles luy succeda , & fut de plus Gouverneur de Vitri. Claude Dessales Maréchal de Camp sous le Regne d'Henri IV. en descendoit ; il suivit ce Monarque dans toutes ses Campagnes , & le servit avec une fidelité inviolable. Henri Dessales son fils fut Guidon des Gendarmes de Mr le Duc de Bouillon grandpere de celuy qui porte aujourd'huy ce nom , & il épousa Dame Elizabeth de Meraude , niece & heritiere de feu Mr l'Electeur de Treves & de la même Maison que

182 MERCURE

Mlle de Meraude qui a épousé depuis environ un an Mr le Marquis de Plancy - Guene-gaud. Henry Dessalles eut de cette Dame neuf enfans , du nombre desquels étoit Henry Dessalles , Seigneur des Vou-thons qui de Marie-Magde-laine d'Aubry eut Mr le Com-te Dessalles qui vient de mourir, & qui étoit allié aux meilleures Maisons de Lorraine & de France. Mr Dessalles est mort dans grands sentimens de Re-ligion ; il s'est préparé à la mort pendant plus d'une année , & durant tout ce temps-là il n'a

voulu entendre parler que des choses qui avoient rapport à son salut. De si saintes dispositions ont esté suivies d'une mort bien Chrétienne & bien édifiante. Ses dernieres paroles ont esté remplies d'expressions du plus vif amour de Dieu, & quoi qu'il n'eût aucun goût pour la spiritualité pendant sa vie, on peut dire qu'il en a pris tout d'un coup dans ses derniers jours l'esprit & les maximes. Mr le Duc de Lorraine & Mr l'Evêque d'Osabrug son frere ont parlé à l'occasion de cette mort d'une

184 MERCURE

maniere qui fait beaucoup d'honneur à cette Maison.

M^r l'Abbé Miloni est mort depuis quelque temps en Italie. Il estoit celebre par sa sagesse & par l'égalité de ses mœurs. On le consultoit de toutes parts sur la conduite de la vie, & personne ne pensoit plus juste que luy sur la morale. On a publié depuis sa mort à Rome, un Livre Italien de sa composition, qui a pour titre : *Les Consolations de la Vieillesse*, dédiées à M^r le Cardinal Colloredo, ami particulier de cet Abbé. Ce judicieux Auteur

GALANT 185

fait voir dans les deux parties de cet ouvrage tout ce que Dieu, comme Auteur de la nature, fournit d'avantageux à la Vieillesse, & tout ce qu'il y répand de benedictions, comme Auteur de la grace. On voit par là selon le Plan de cet Abbé, que la foiblesse de ceux qui, parvenus au periode de leur vie, en trouvent le fardeau, pesant, & l'on y prépare les autres, qui jeunes encore ne l'envisagent qu'avec crainte, quoy qu'ils souhaitent d'y arriver.

Cicéron n'a l'avantage sur

Aoust 1708.

Q

186 MERCURE

Mr l'Abbé Miloni dans l'ouvrage excellent qu'il a fait sur la Vieillesse, que l'ancienneté; car cet Abbé pousse aussi loin ses raisonnemens & ses réflexions sur les avantages & les douceurs de la Vieillesse, que l'Orateur Romain.

Mr l'Abbé Miloni estoit fort lié avec Mr Berenga de Boulogne, & il engagea autrefois cet illustre Italien à travailler à son *Proseo Secretario*. Mr Miloni travailloit lorsqu'il eût mort, à accommoder Mr Dini, Podestat de Boulogne, & Mr Tedeschi, qui estoient aux prises il y

a long-temps sur les bornes de la Jurisdiction de cette Ville. Mr l'Abbé Miloni engagea aussi, il y à quelques années, Mr Fabricius d'Hambourg à faire imprimer les Prefaces & les Epitres de Grœvius, qu'il avoit entre les mains depuis la mort de ce dernier. Il engagea aussi Mr Valdschmidt premier Medecin du Landgrave de Hesse, connu par son attachement pour la Philosophie Cartesienne, à donner une édition plus ample & plus correcte de ses ouvrages, & qui a esté depuis publiée à Francfort, aux

Q ij.

188 MERCURE

dépens de Frederic Knochius, célèbre Libraire de cette Ville. Il n'y avoit pas long-temps que Mr Miloni, lorsqu'il est mort, avoit envoyé des Memoires à M^r Ouerbeck en Hollande pour les inserer dans sa description des Monumens antiques de Rome, gravez sur les Dessesins levez à Rome même, par son cousin feu Mr Ouerbeck en Hollande, Peintre distingué. On n'a rien vû encore de plus exact sur cette matiere. Mr de Barbèyrac qui a donné une Traduction Française des Sermons de feu Mr

Tillofson Archevêque de Cantorbery, estoit un des meilleurs amis de Mr Miloni ; ils s'étoient souvent vizitez , & s'estoient mutuellement fait part de leurs lumieres ; & c'est à la priere de ces deux illustres amis que Mr Leydeker avoit enfin pris la résolution de rendre public son second tome de la République des Hebreux , où il traite de l'état des Juifs depuis le Schisme de Jeroboam jusqu'à la ruine de Jerusalem par Titus , frere de Domitien & fils de Vespasien. Mr Masson , qui a donné depuis peu la vie d'Ovi-

190 MERCURE

de tirée de ses ouvrages, & distribuée par années sur le même Plan qu'il avoit fait celle d'Horace, avoit voulu la dedier à Mr l'Abbé Miloni, qui ne voulut point consentir à recevoir cet honneur, quelques instances que ses amis & ceux de Mr Masson luy pussent faire sur ce sujet : & il donne en cette occasion une preuve de l'humilité qui a toujours esté sa vertu dominante. Jamais homme, en effet, n'a plus cherché à se cacher que Mr Miloni, il estoit tellement ennemi des loüanges, qu'il suffisoit de luy en donner

par écrit, ou de vive voix, pour n'estre plus de ses amis; & tous ceux qui faisoient profession d'en estre, avoient sur cela une circonspection singuliere. Il a fait usage de cette vertu jusqu'au dernier moment de sa vie : ses dispositions testamentaires en font voir des preuves qui luy font beaucoup d'honneur, & qui sont tres-propres à édifier ceux qui les verront.

Ferdinand Charles de Gonzague, Duc de Mantouë & de Montferrat, mourut à Padouë le 5. Juillet après une indispo-

192 MERCURE

sition de quelques jours. Il s'estoit levé le matin de ce jour-là, & avoit entendu la Messe, où il avoit communiqué. Il prit ensuite un bouillon, & se mit dans un fauteuil, où il expira sans que son Medecin qui y estoit present l'eût prevû en aucune maniere. Il estoit né le 3. Aoust de l'an 1652. Il avoit épousé en premieres noces au mois de Septembre de l'an 1670. Anne-Isabelle de Gonzague sa parente, fille de Ferdinand de Gonzague 3^e du nom, Prince de Guastalle, & de Marguerite d'Est Modene.

Cette

GALANT 193

Cette Princesse mourut le 18. Novembre de l'an 1703. & le 8. Novembre de l'année suivante, Mr le Duc de Mantouë épousa en secondes nôces N... de Lorraine, fille de Charles Duc d'Elbeuf, & de sa 3^e femme Françoise de Moncaut de Navailles, & il n'en a eu aucun enfant. Ce Duc avoit un frere naturel, marié en Languedoc à une fille de qualité, & qui a porté les armes pour le service du Roy. Le défunt estoit fils de Charles de Gonzague 3^e du nom, Duc de Mantouë & Marquis de Monferrat, & d'I-

Aoust 1708.

R

194 MERCURE

Isabelle-Claire d'Autriche, fille de Leopold d'Autriche, Archiduc d'Inspruk. Cette Princesse mourut en 1685. & le Duc son époux estoit mort dès l'an 1665. Il estoit frere de l'Impératrice Eleonore de Gonzague 3^e femme de l'Empereur Ferdinand III. ayeul de celuy qui regne aujourd'huy, & ils estoient sortis du mariage de Charles de Gonzague-Cleves, Duc de Rethelois, Prince de grande esperance, qui mourut à l'âge de 22. ans, & de Marie de Gonzague, Princesse & heritiere de Mantouë, sa cousine.

germaine. Ce Duc de Rethelois estoit frere de Louïse-Marie de Gonzague-Cleves , Reine de Pologne , qui épousa successivement les deux freres, Ladislas-Sigismond & Jean-Casimir, Rois de Pologne , & d'Anne de Gonzague , qui épousa le Prince Edoüard , Comte Palatin du Rhin 15^e , fils de Frederic V. Electeur Palatin , & d'Elizabeth Stuart , fille de Jacques I. Roy d'Angleterre. Elle a eü de ce Prince trois filles ; sçavoir , Madame la Princesse de Condé , Madame la Princesse Rhingrave de Salms , &

R ij

196 MERCURE

Madame la Duchesse d'Hanover, mere de l'Imperatrice regnante. Feuë Madame la Princesse Palatine a esté celebre par son esprit, par sa beauté & par sa charité envers les pauvres. Madame la Princesse de Condé estoit tante à la mode de Bretagne de Mr le Duc de Mantouë qui vient de mourir. Marie. Princesse de Mantouë, & qui apporta ce Duché à Charles de Gonzague, Duc de Rhetelois son cousin, estoit fille de François de Gonzague 4^e du nom, Duc de Mantouë & de Montferrat, & de Mar-

GALANT 197

guerite de Savoye, fille aînée de Charles Emanuël, Duc de Savoye, & de Catherine Michelle d'Autriche: outre la branche de Guastalle, il y en à plusieurs autres de la Maison de Gonzague; ce sont celles de Vescovato, de Castillon, de Stivere, de Novarole, de Palazolli, des Marquis de Gazolo & Bozolo. Les Marquis de Gonzague, les Barons de saint Estienne, & d'autres Seigneurs sans appanage, & qui portent simplement le nom de Gonzague, sortent aussi de cette Maison. Feu Mr le Duc de

R iij

198 MERCURE

Mantouë estoit fort aimé de ses Sujets, & l'on peut dire que son égalité le rendoit estimable, & qu'il gardoit inviolablement les Traitez qu'il avoit faits.

Vous avez, dites vous, apprehendé pour Toulon, jusqu'à ce que vous ayez scû la nouvelle des premieres démarches de Mr le Duc de Savoye, & vous me demandez des nouvelles de cette Place. Je vous en envoie qui doivent vous faire plaisir.

On commença le premier Février dernier sur la hauteur

de l'Artigues, qui domine sur celles de Sainte Catherine, un petit Fort en forme de Redoute, qui estoit fort avancé il y à deux mois, & en estat de faire une forte resistance avec dix-huit pieces de canon, qui batront tout le revers de ces hauteurs.

On a aussi travaillé à la construction d'un Fort sur les hauteurs de la Malgue. Cet ouvrage est fort important, & on en a pris le dessein sur une figure parallelogramme. Ce Fort a quatre bastions; un ouvrage à corne sur son devant,

R iiij

200 MERCURE

& une demi-lune sur celuy de cet ouvrage à corne. On devoit placer dans le tout cent - quatre-vingt pieces de canon. Depuis le quinzième Avril dernier six à sept cens hommes ont travaillé à ces ouvrages. Ils ont une ligne de communication, qui prend de l'angle flanqué du Bastion de l'entrée à celuy de la demi-lune de la courtine des Minimes. On a aussi travaillé à des chemins couverts & à des glacis dans le marais; le tout suivant le projet arrêté par le Roy.

Le Fort Saint Louis qui se

trouvé situé dans la grande ra-
de & sous les hauteurs de la
Malgue, ruiné en partie par
les ennemis l'année dernière ,
est entièrement rétabli , & ce
Fort est devenu tres-bon de-
puis que celui de la Malgue est
parfait.

Le Pays a fourni 20000: pi-
quets & des fascines à propor-
tion , pour rétablir les embra-
sures de la Place qu'on avoit
faite l'année dernière , ce qui
n'estoit que par précaution.

Les Lettres de Toulon du
9. de ce mois portent que l'on
y armoit en diligence le Vais-

202 MERCURE

seau le Temeraire, de soixante canons, & la Fregate la Parfaite, de quarante, pour aller chasser le Chevalier Palavichin qui empêche le commerce de l'Isle avec la grande terre.

Je vous ay promis de vous envoyer l'Avertissement touchant les Prix que l'Academie des Jeux Floraux doit distribuer l'année prochaine. Voicy ce qu'elle a fait imprimer sur ce sujet.

L'ACADEMIE
DES JEUX FLORAUX.

L'*Academie des Jeux Floraux* fait sçavoir au Public que le troisieme jour du mois de May de l'année 1709. Elle distribuera les quatre Prix ou Fleurs qu'elle doit donner chaque année.

Le premier est une Amaranthe d'or de la valeur de quatre cens livres , qui sera adjugé à une Ode.

Le second est une Violette d'argent de la valeur de deux cens cinquante livres , qui sera adjugé

204 MERCURE

gé à un Poëme de soixantes Vers au moins, & de cent Vers au plus, tous Alexandrins & suivis, ou à Rimes plates, dont le sujet doit être heroïque.

Le troisiéme est une Eglantine d'argent du prix de 250. livres, qui sera adjugé à une Piece de Prose d'un quart d'heure, ou d'une petite demie heure de lecture, dont l'Academie des Jeux Floraux publiera toutes les années le sujet, qui sera pour l'année prochaine 1709.

L'INCERTITUDE DE L'AVENIR
EST UN BIEN QUI N'EST PAS
ASSEZ CONNU.

GALANT 205

Le quatrième Prix est un Souci d'argent de la valeur de deux cent livres : on le donnera à une Elegie , à une Eglogue , ou à une Idylle.

Avec ces quatres Prix , on distribuera encore en même temps les deux Prix qui avoient esté destinez l'année presente pour le Poëme & pour la Prose , & qui n'ont pas été adjugez .

Le sujet de toutes les sortes de Poësie qui peuvent 'prétendre à ces Prix , sera au choix des Auteurs .

A l'égard des Vers , ils doivent être reguliers , & n'avoir

206 MERCURE

rien de burlesque, de satirique, ni d'indecent.

Toutes personnes de quelque qualité & pays qu'elles soient, de l'un & l'autre sexe, pourront aspirer aux Prix.

Les Auteurs qui y prétendront, feront remettre leurs Ouvrages dans tout le mois de Janvier de de l'année 1709. lequel étant expiré, on n'en recevra plus.

Il faudra qu'on s'adresse à Mr de Lafaille, Secretaire perpetuel des Jeux Floraux, qui loge à la Place saint George.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais

seulement une sentence, & ils prendront les précautions nécessaires pour n'en être pas reconnus & nommez dans le Public comme Auteurs ; avant que les Ouvrages n'ayent été examinez & jugez.

Le Secretaire des Jeux en écrira la reception sur un Registre, où il mettra le nom, la qualité & la demeure des Personnes qui luy auront délivré les Ouvrages ; lesquels signeront le Registre, & en même temps en recevront un recepissé. Les Auteurs seront obligez de luy fournir trois copies pareilles & bien lisibles de chacun de leurs Ouvrages.

208 MERCURE

On avertit de nouveau les Auteurs de ne se point faire connoître avant la distribution des Prix, & de s'abstenir de toute sollicitation; le Statut de l'Academie exclut du Prix tout Ouvrage pour lequel on aura sollicité. Il a été executé cette année, le cas s'étant présenté, afin d'empêcher les Auteurs de contrevenir à cette loi : c'est au sujet d'une Ode, qui par son mérite devoit être examinée dans le Bureau general, & qui ne l'a pas été par cette seule raison, que l'Auteur s'étoit fait connoître à des Juges, & les avoit sollicités.

On avertit encore que c'est une loi de l'Academie de n'adjuger les Prix qu'à des Ouvrages nouveaux, & d'exclure ceux qu'on reconnoitra avoir déjà paru : que les Auteurs qui font courir leurs Ouvrages avant qu'ils soient examinez & jugez, contreviennent à cette loi : qu'à l'avenir un Ouvrage dont il aura couru des copies dans le Public, ne sera pas regardé comme nouveau, & qu'il sera exclus du Prix.

Les Ouvrages qu'on découvrira n'avoir pas été faits par celui qui s'en dira l'Auteur, seront aussi exclus du Prix. C'est un des
Aoust. 1708. S.

210 MERCURE

Statuts de l'Academie. On avertit donc les Auteurs de qui les Ouvrages auront remporté de Prix, qu'ils seront obligez pour les recevoir de se presenter eux-mêmes l'après-midy du troisiéme jour du mois de Mai, s'ils sont dans la Ville de Toulouse; & en ce cas on leur délivrera les Prix dès qu'ils se presenteront; que s'ils sont étrangers & hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils seront obligez d'envoyer à une personne domiciliée à Toulouse une Procuration en bonne forme pour la remettre à Mr de Lafaille, avec le rece-

piſſé qu'il aura fait de l'Ouvrage.

Après que les Auteurs ſe ſeront fait connoître on leur donnera des atteſtations , portant qu'un tel , une telle année , pour un tel Ouvrage par luy compoſé , a remporté un tel Prix ; & l'Ouvrage en Original y ſera attaché ſous le contreſcel de Jeux. Un même Auteur ne pourra néanmoins avoir le même Prix que trois fois en ſa vie ; mais il pourra les avoir tous , ou pluſieurs en une même année.

Celuy qui aura remporté trois Prix , l'un deſquels ſera l'Amas-

S ij

212 MERCURE

rante, pourra obtenir des Lettres de Maître; & il sera toute sa vie du Corps des Jeux Floraux, avec droit d'assister & d'opiner comme Juge, avec le Chancelier, les Mainteneurs, & les autres Maîtres, aux Assemblées publiques & particulières qui regarderont le jugement des Ouvrages, & l'adjudication des Prix.

On avertit aussi que ceux qui remettront au Bureau de la Poste des Paquets adressez à Monsieur le Secrétaire des Jeux, les doivent affranchir; s'ils veulent qu'on les retire: sans cette précaution ils doivent être assurez qu'on laissera

leurs Paquets au Bureau. D'ailleurs pour ce qui regarde les Ouvrages qu'on enverra pour les Prix, il est nécessaire de se servir de la voye de quelque habitant de Toulouse, qui remette les Ouvrages, & en retire le recepissé de Monsieur le Secrétaire, pour éviter l'embarras qui surviendroit, si une Piece ainsi remise par le Courrier à droiture à Monsieur le Secrétaire, venoit à être jugée digne du Prix; parce qu'on ne sçauroit à qui le délivrer.

En finissant il y a deuxmois, l'article dans lequel je vous en-

214 MERCURE

retins de ce qui s'estoit passé cette année à l'Academie des Jeux Floraux , à l'occasion de la distribution des Prix ; je vous parlay d'une querelle qui regardoit deux hommes d'esprit connus & estimez par leurs ouvrages. Cette querelle a esté terminée au gré des Parties interessées. Le prix de l'Ode n'avoit aucune part au demêlé , & quelque belle que fût celle de Mr l'Abbé de Mau-
menet , il ne pouvoit y prétendre à cause du tort qu'on luy avoit fait en imprimant son Ode dans le temps qu'il l'en-

voyoit à Toulouse. On sçait que l'Academie des Jeux Floraux rejette tous les Ouvrages imprimez ; cependant il y a lieu de croire que cette Ode qui est à la gloire de Son Altesse Royale le M^r Duc d'Orleans , étoit fort du goût des Juges , puisqu'ils firent examiner avec attention s'il étoit vrai qu'elle eût été imprimée , ce qui ne se trouva que trop veritable pour cet Abbé , qui est en possession de faire de tres-beaux Ouvrages , & de remporter des Prix. Cet examen luy donne lieu de se consoler

216 MERCURE

de n'avoir pas remporté le Prix qui auroit pû être dû à son Ode, ainsi que l'approbation que l'on donne à tous ses Ouvrages. Il vient de faire une Ode nouvelle sur la prise de Tortose qui ne doit pas être trouvée moins belle que celle que l'on a fait imprimer à son insçû, puisque tout ce que fait cet Abbé part d'un genie élevé. L'Ode qui a remporté cette année le Prix à Toulouse pouvoit certainement le meriter ; mais celle de Mr l'Abbé de Maumenet feroit assurément entrée en concurrence. On verra l'année prochaine

prochaine lequel l'emportera de ces deux illustres concurrens.

Il paroît depuis peu une seconde Edition du Livre intitulé *Système du Cœur*, ou *La connoissance du cœur humain*.

La plus commune opinion est que la seconde édition d'un Ouvrage doit être une preuve incontestable de sa bonté. Ce n'est pas qu'il ne se trouve souvent des personnes qui se roidissent contre le torrent, & qui ne se laissent pas entraîner au jugement du plus grand nombre; mais la pluralité des voix en quelque occasion que ce soit, est

Aoust 1708.

T

218 MERCURE

toûjours un grand avantage, & l'on peut dire que c'est presque tout ce que peuvent esperer ceux qui travaillent, puisqu'il est tres difficile de plaire generalement à tout le monde, & l'on peut assurer que dans ces fortes d'ocasions la plus grande partie est prise pour le tout; de maniere que le nombre des éditions d'un Ouvrage fait toûjours que ceux-mêmes qui ne l'ont pas en core lû, decident en sa faveur, parce que l'on prétend que le public se trompe rarement. J'ajouterois icy, si je croyois qu'il me fust

permis de parler proverbe, celui qui dit que *la voix du peuple est la voix de Dieu* ; ces fondemens posez, on ne peut douter de la bonté du Livre dont je vous parle.

Je dois avertir que ceux qui en ont vu la premiere édition, ne doivent pas negliger d'en voir la seconde, parce qu'ils la trouveront beaucoup augmentée.

Ce Livre contient quatre parties ; la premiere traite de l'amour & de l'amitié ; la seconde, de l'amour propre ; la troisiéme, de l'amour en ge-

Tij

220 MERCURE

neral , & la quatrieme , fait voir , d'où naît la diversité des impressions que les objets font sur nous.

On trouve aussi beaucoup de maximes dans ce Livre , aussi spirituelles que délicates. Cet Ouvrage est digne de la curiosité du public , aussi bien que de l'attention de ceux qui le liront.

Ce Livre se vend chez le Sr Brunet , Libraire , dans la grande Salle du Palais , à l'Enseigne du Mercure Galant.

Le même Libraire fait imprimer un autre Livre intitulé ,

GALANT 221
D I C T I O N A I R E
D È S A R R E S T S ,

OU

JURISPRUDENCE UNIVERSELLE
des Parlemens de France.

*Contenant par ordre alphabetique
toutes les Matieres Beneficiales,
Civiles & Criminelles , les prin-
cipalles Maximes du Droit Ec-
clesiastique , du Droit Romain ,
des Cōutumes & des Ordonnan-
ces tirées des plus celebres Cano-
nistes , Jurisconsultes & Commen-
tateurs fondées sur l'usage & sur
les décisions des Cours Souverai-
nes , avec une citation fidele des
Arrests anciens & modernes , &
une indication exactte de tous les
Auteurs.*

Cet ouvrage contiendra trois

T iij

222 MERCURE

volumes in folio , & sera d'une tres-grande utilité au public.

Enfin vous allez estre contente ; le Dictionnaire Historique & Geographique dont vous m'avez demandé des nouvelles tant de fois , est sur le point de paroistre , & vous pourrez juger par vous-même dans le mois d'Octobre prochain , s'il répond à l'attente que vos amis vous en font avoir depuis plus de deux ans que le sieur Coignard Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy , en a commencé l'impression ; il sera bien difficile que cela n'arri-

ve pas , puisqu'outre une ample & forte exacte description de ce qu'il y a de lieux remarquables dans toute la terre ; vous y trouverez ce qui a toujours fait un de vos plus grands divertissemens , pendant les heures que vous avez bien voulu donner à la lecture , je veux dire , les mœurs & les coûtumes des Peuples , que de vastes mers separent de nous ; leur Religion ; leur maniere de s'habiller ; les ceremonies qu'ils observent quand ils se marient , ou quand ils enterrent leurs morts , & quantité d'autres.

T iij

224 MERCURE

choses extraordinaires , qui frappent & amusent d'autant plus l'esprit, qu'elles sont tout-à-fait hors de nos usages. Ce Dictionnaire est divisé en trois gros Volumes in folio. Quand vous l'aurez, vous pourrez dire que vous vous serez fait une petite Biblioteque des livres des plus fameux Voyageurs , tels que Thevenot , Tavernier , Olearius , Mandeslo , Bernier , Chardin , Doubdan , Jean Struys , Coppin , Thomas Gage , Dampier & plusieurs autres, qui nous ont donné des Relations particulieres de

ce qu'ils ont vû en certains Pays , où la curiosité les a fait aller. Ce que les Ambassades des Hollandois à la Chine & au Japon contiennent de singulier , n'est pas oublié dans ce grand Ouvrage.

Quant à l'historique , il y est mêlé abondamment , par rapport à ce qui s'est passé de plus digne d'estre sçeu dans tous les lieux dont il est fait mention ; & ce qui vous fera sans doute plaisir , est qu'il n'y a aucun Royaume en Europe , dont l'article ne soit accompagné d'un Extrait de la vie de

226 MERCURE

tous les Rois qui l'ont gouverné. Vous trouverez ce même Extrait de la vie de quantité de grands Hommes dans les articles des Villes & Bourgs qui ont esté leur Patrie. Il n'y a personne qui ne soit bien aise de sçavoir en quel temps ils ont vécu, & par quel heureux talent ils ont mérité la gloire de ne pas mourir entièrement. Mr de Corneille ne pouvoit marquer mieux son zele pour le Public, qu'en finissant sa carrière par un Ouvrage, qui doit faciliter à ceux qui le liront, la connoissance de mille choses qu'il

est bon de sçavoir , au moins superficiellement , & qu'ils ne pourroient trouver dans les Auteurs qui en ont traité, qu'avec de longues & penibles recherches. Il a employé à les faire , plus de quinze années d'un travail presque sans relâche , & vous jugez bien qu'il n'a pû en venir à bout , ni mettre tant de diverses matieres en ordre alphabetique , comme il s'est attaché à les ranger , qu'en lisant avec une extrême application une infinité de Volumes de toutes sortes , où elles sont répanduës confusément , &

228 MERCURE

presqu'inutilement pour la plupart de ceux que le soin de leur fortune & l'embaras de leurs affaires ne laissent pas en pouvoir de s'adonner à une étude un peu serieuse. Ainsi je puis assurer, sans craindre de dire trop sur l'utilité de son Dictionnaire Universel, en ce qui regarde la Geographie; qu'il surpasse de beaucoup ceux qui ont esté faits jusques-à-present, non seulement pour la quantité d'articles qui ne sont dans aucun autre; mais encore pour les circonstances qui en rendent le détail plus

étendu, & par consequent plus curieux & plus agreable.

L'Evêché de Rieux ayant vacqué, & le Roy voulant remplir ce Siege, S. M. qui depuis plusieurs années prefere, lors qu'il s'agit de nommer à l'Episcopat, ceux qui sont instruits par eux-mêmes des devoirs des Evêques, & qui en ont fait les fonctions avant que d'estre parvenus à cette dignité, nomma le Vicaire General de cet Evêché pour en remplir le Siege. Mr Pine, Prebendier du Chapitre de l'Abbaye de Lezat, qui se trouve dans le Dio-

230 MERCURE

cese de Ricux, n'eut pas plustost appris que cet Evêque estoit en place, qu'il alla luy faire compliment à la teste de son Chapitre qui n'est composé que de quatre Prebendiers. Voicy le compliment qu'il fit à ce nouvel Evêque.

MONSEIGNEUR,

Le zele infatigable, & l'application continuelle, qui vous rendoient attentif depuis long-temps, sur tous les besoins d'un grand & vaste Diocese, dont on vous avoit confié le soin en qualité de Vicaire

general ; estoient comme les heureux presages du digne choix qu'un Monarque aussi sage & aussi éclairé que Louis le Grand , a fait de vostre illustre Personne , pour remplir le Siege de l'Eglise de Rieux qui vient de perdre son Pasteur. Sa Majesté en vous nommant pour succeder à un si grand Prelat , ne pouvoit mieux nous dédomager de sa perte , ni nous faire connoître combien une longue experience des travaux de l'Episcopat sans être Evêque , vous avoit rendu capable de soutenir l'éclat de la grandeur de cette Dignité , dont le poids fait trem-

bler les *Anges* mêmes. Il étoit juste, *Monseigneur*, que ces excellentes *Vertus* que le grand *Apôtre* demandoit autrefois dans son cher *Disciple*, & qu'on voit aujourd'huy toutes réunies en *Vous*, y receussent enfin un caractere tout nouveau, qui y ajoutant & la grace & l'onction, *Vous* fit remplir dignement toutes les fonctions du *Ministère Pastoral* dont vous venez d'estre chargé. C'est ainsi, *Monseigneur*, que formé à l'*Episcopat* par des dispositions si saintes, & élu par la piété d'un *Grand Roy*; nous esperons de voir revivre en *Vous* les *vertus*

& le merite de tant de saints Evê-
 ques qui ont gouverné l'Eglise de
 Jesus-Christ. Plaise à ce Pasteur
 Eternel, & à cet adorable Evê-
 que de nos ames, de vous faire
 entrer dans le dessein qu'il a eu de
 toute éternité de les sauver ! Vous
 en ferez desormais le Pere. Agréez
 s'il Vous plaît, Monseigneur,
 qu'en Vous reconnoissant pour tel,
 nous venions Vous rendre nos de-
 voirs, Vous offrir nos vœux &
 nos respects, Vous marquer la joye
 & l'esperance que nous donne vô-
 tre élévation, & Vous renouve-
 ler sur tout l'obéissance que nous
 Vous avions déjà vouïée, entre les
 Aoust 1708. V

234 MERCURE

mains de celuy qui Vous a precedé dans le Gouvernement de cctte Eglise, dont Vous estes devenu l'Époux. Ad longos annos.

Dixi.

Mr l'Abbé d'Uzés, Grand Chanoine de Strasbourg, ayant esté nommé presque dans le même temps à l'Abbaye de Lezat; & cet Abbé étant venu prendre possession de ce Benefice; Mr de Pine dont je viens de vous parler, luy fit aussi un tres beau compliment, dans lequel il luy marqua la joye que son Chapitre

ressentoit de l'avoir pour Abbé. Il marque dans son Discours, que *la protection qu'il donnera à ce Chapitre, luy sera d'autant plus avantageuse, qu'il est beaucoup élevé au dessus des Abbez ses Predecesseurs, tant par l'éclat de sa Naissance, que par un merite distingué.* Il trouve ensuite moyen de parler de la grandeur de la Maison de cet Abbé, en donnant d'une manière éloquente, des raisons pour faire voir que ce n'est pas le temps d'en parler, son Chapitre & luy s'étant bornez à de simples complimens de con-

V. ij.

236 MERCURE

jouissance & de felicitation. Il parla ensuite de la modestie de ce nouvel Abbé, & il finit en souhaitant que la pieté du Roy élevât bientôt Mr l'Abbé d'Uzés à de plus hautes Dignitez qui luy étoient justement dûës, & que personne ne pouvoit remplir plus dignement que luy.

Le Samedi 11. d'Aoust on celebra dans la Chapelle du Palais la Fête de la Couronne d'Epines de Nôtre-Seigneur, qu'on y a exposée ce jour-là à la veneration des Fidèles ; les Peres Jacobins du Grand Con-

vent de la rue S. Jacques s'y rendirent en Procession, & ils y officierent avec beaucoup de pompe. Peu de personnes sçachant l'origine de ce Droit attaché à l'Ordre de Saint Dominique; j'ay cru qu'on seroit bien aise d'en trouver icy un détail. Lorsque Saint Louïs eût fondé la Sainte Chapelle du Palais, il resolut de l'orner des plus belles Reliques qu'il pourroit trouver. Il sçavoit que la Couronne d'Épines étoit entre les mains des Empereurs Grecs de Constantinople; il leur en fit demander

238 MERCURE

une portion , qu'il obtint par la negotiation de deux Religieux de l'Ordre de Saint Dominique , qui se rendirent exprés à Constantinople pour obtenir ce précieux Vestige de la Redemption des hommes. Ces deux Religieux , chargez de ce sacré Dépôt, vinrent eux-même l'apporter au saint Roy de France , qui leur scût tant de gré du succez de leur negotiation , & de la peine qu'ils avoient prise d'avoir apporté cette Relique en France, qu'à leur consideration , & pour conserver à la posterité la me-

moire d'un Don si considerable, fait par l'entreprise de deux Religieux de saint Dominique, il accorda à leur Ordre le droit d'officier à la Sainte Chapelle le jour de la Fête de cette Relique, qui fut fixée au 11^e. d'Aoust. Les Religieux du Convent de la ruë saint Jacques, qui est le plus ancien des trois qui sont en cette Ville, se rendirent à l'ordinaire à la Sainte Chapelle, & ils y chanterent une grande Messe, pendant que le Chapitre qui leur avoit quitté la place, en chantoit une dans la Sainte Cha-

240 MERCURE

pelle basse ; & dans la Procès-
sion qui se fit autour de ces
deux Eglises, les Religieux y as-
sisterent , suivis des Chanoines,
& on y porta la Sainte Epine
avec beaucoup de pompe. Le
Pere Bonnefoy Jacobin pres-
cha : (c'est roûjours un Reli-
gieux de cet Ordre qui pres-
che le jour de cette Ceremo-
nie) son Discours fut fort ap-
plaudi. Après avoir fait l'His-
toire de la Relique , & un dé-
tail circonstantié de tous les
hazards qu'elle avoit couru
avant que de tomber entre les
mains du Roy Saint Loüis ; il
s'étendit.

s'étendit sur les merites de la Passion , dont elle avoit esté un des plus terribles instrumens ; tout ce qu'il dit sur ce sujet fut tres touchant & tres recherché, & la morale qu'il en tira ne le fut pas moins ; il déplora d'une maniere fort vive, les excés & les desordres qui rendent tous les jours les merites de cette Passion inutiles.

Je ne suis point surpris de ce que vous me mandez à l'avantage du supplément de ma Lettre du mois de Juillet , qui sert de réponse aux faussetez publiées , dans 31. Imprimez
Aoust 1708. X

242 MERCURE

publiez dans toute l'Europe par les Alliez. Je ne demeurerois pas si facilement d'accord de tout le bien que vous me dites de cet Ouvrage , si j'y avois autant de part que j'ay ordinairement dans les Lettres que je vous envoie tous les mois ; mais celle que vous vantez tant , est bien moins mon ouvrage que celuy des Personnes éclairées dans le Metier de la Guerre , qui se sont trouvées à la journée d'Oudenarde , & qui en ont fait des Relations ; aussi bien que de tout ce qui a précédé cette fameuse Jour-

née, dont Monseigneur le Duc de Bourgogne a bien voulu se donner la peine de faire une Relation, qui vaut seule tout le Supplément que je vous ay envoyé. Ce Supplément contenoit aussi diverses Relations écrites par des Officiers de distinction de l'Armée des Alliez, & par des personnes qui tiennent un rang considerable dans les Etats d'Holande; toutes ces Relations & ces Lettres ensemble, accompagnées d'une infinité de faits incontestables, & qui prouvent beaucoup mieux que tout ce que j'aurois

244 MERCURE

pû vous dire, les fausserez que l'on a publiées touchant la Journée d'Oudenarde. Toutes ces choses, dis je, ont dû vous faire un extreme plaisir, ainsi qu'à tous ceux qui ont lu ce Supplément, dans lequel on trouve douze Relations remplies de faits de la plus haute Valeur, & qui doivent faire connoître jusqu'où peut aller la Valeur Françoisé. Enfin je crois qu'il m'est peu échapé d'Actions les plus distinguées, & je me suis fait un sensible plaisir de les recüeillir, afin que la Posterité puisse un jour les

apprendre, & que toutes les Familles de ceux qui se sont signalez à la Journée d'Oudenarde, puissent un jour donner moyen à tous leurs Descendans de les faire connoître à la Posterité la plus reculée, par le moyen de ce Supplément qui a esté rendu public, ce que vous apprendrez, je crois, avec plaisir.

On ne peut donner trop de loüanges au Regiment de Vendôme, qui s'est distingué dans cinq charges différentes, ainsi que je vous l'ay déjà marqué.
 Mr Baudouin Lieutenant Co-

246 MERCURE

lonel de ce Regiment, y a esté
bleffé en se distinguant. Mr
de Limbeuf Major a fait pen-
dant ces Charges, tout ce que
l'on pouvoit attendre d'un
homme d'une valeur éprou-
vée. Il mena le Regiment à la
haye où étoient les Ennemis,
où il planta les Drapeaux, &
Mrs Pastourel & de Mauriac
ont eu beaucoup de part à la
vigueur avec laquelle ce Regi-
ment chargea, ayant animé
les Soldats par leur exemple ;
& l'on peut dire que tous les
Officiers de ce Corps, ont fait
dans cette Journée memora-

ble , tout ce que l'on pouvoit attendre des Officiers les plus braves & les plus consommés dans le métier de la Guerre.

Le Regiment de Boulonois, qui étoit de la Brigade de Picardie, ainsi que je vous l'ay déjà dit, chassa avec sa Brigade, les Ennemis des Hayes où ils étoient ; il se mit en bataille dans la Plaine qu'ils occupoient & se retira des derniers. Mr le Marquis de Crecy, Colonel de ce Regiment s'est beaucoup distingué, & Mr le Marquis de Castanet Lieutenant Colonel, s'est acquis beaucoup de

X iij

gloire , & a esté fort blessé.

Je passe au Camp de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Je vous ay fait voir dans le Supplément de ma dernière Lettre , tout ce que ce Prince a fait depuis le jour du Combat d'Oudenarde , jusqu'au commencement de ce mois. Il s'est donné jusqu'au 10^e. tous les soins que les plus grands Généraux ont accoutumé de se donner ; & quoique son Armée n'ait fait aucun mouvement , ce Prince n'a pas laissé d'estre dans une agitation perpetuelle , allant

sans cesse visiter tous les Quartiers de l'Armée, s'informant de toutes choses, donnant des ordres fort à propos, envoyant des partis, tenant des Conseils, écrivant fort souvent, & au milieu de tous ces soins, faisant souvent ses devotions pour obtenir du Dieu des Armées qu'il répande ses bénédictions sur celle que le Roy a commise à sa prudence & à sa valeur.

Ce Prince alla le 10. à Gand pour y faire chanter le *Te Deum* en action de graces de la prise de Tortose. Ce qui se passa à

250 MERCURE

cette occasion est digne d'estre sçu ; mais cependant vous n'en auriez pas un détail parfait si je n'avois pris soin d'en faire une Relation complete , tirée de quatre Lettres differentes , dont chacune rapporte des circonstances qui ne se trouvent point dans les autres , & cependant je ne vous répons pas qu'après avoir pris de si grands soins , il ne manque encore quelque chose à cette Relation dont la lecture doit néanmoins vous faire beaucoup de plaisir.

Le 10. Monseigneur le Duc de Bourgogne , Monseigneur

le Duc de Berry, & Monsieur le Chevalier de saint Georges monterent à cheval à neuf heures du matin pour se rendre à Gand où ils arriverent environ sur les 11. heures.

Tous les Bourguemestres & les autres Magistrats, accompagnez de cent des plus notables Bourgeois qui tenoient chacun un flambeau de cire blanche allumé, s'estoient rendus en deçà du Glacis pour y recevoir Monseigneur le Duc de Bourgogne, & pour presenter le Dais à ce Prince; il estoit de velours cramoisi, or-

252 MERCURE

né de crépines & de galons d'or, & soutenu par dix des principaux Magistrats qui le devoient porter ; Mais Monseigneur le Duc de Bourgogne les remercia en refusant l'honneur qu'on vouloit luy faire.

Il entra ensuite dans la Ville au son d'un grand nombre d'instruments ; le canon dont on avoit resolu de faire plusieurs salves, ne se fit point entendre, ce Prince l'ayant ainsi souhaité, parce que les blesez qui estoient dans la place auroient pû en estre incommodéz.

La marche qui commença par deux Escadrons des Gardes du Corps, fut fermée par deux autres Escadrons du même Corps.

Les ruës estoient tenduës des plus belles étoffes de Perse & des Indes, & garnies de feüillages avec un rang de Caisses garnies d'orangers de chaque costé ; toutes les fenestres estoient remplies de Dames dont les parures donnoient un nouvel éclat à la feste.

Les Bourgeois qui avoient pris les armes, & dont on fait monter le nombre à 12. ou

254 MERCURE

15000. hommes ; bordoient toutes les ruës.

Il y avoit un homme au haut d'un des principaux clochers de la ville , assis sur un Dragon ; il tenoit un Drapeau avec lequel il joüa avec beaucoup d'adresse dans le temps que Monseigneur le Duc de Bourgogne commença à paroistre dans la Ville , en criant *Vive le Roy* , & tout le peuple dont l'affluence estoit fort grande , luy répondit avec des acclamations de *Vive le Roy* si souvent reiterées , que ce concert d'allegresse dura pendant

toute la marche, qui finit à II. heures & demie que l'on arriva à l'Eglise de Saint Baüon, Cathedrale de la Ville.

Mr l'Evêque de Gand qui n'est pas moins venerable par son âge que par sa dignité d'Evêque, attendoit Monseigneur le Duc de Bourgogne à la porte de cette Eglise, accompagné de tout son Clergé ; il fit un compliment à ce Prince, & luy presenta le Livre des Evangiles à baiser.

Monseigneur le Duc de Bourgogne, les Tambours des Cens-Suisses battant de la même ma-

256 MERCURE

niere qu'ils font, lorsque le Roy va à la Messe, ayant ensuite traversé l'Eglise au milieu d'un grand nombre de personnes de distinction & d'une grande foule de peuple, entra dans le chœur & se plaça sur le Prie-Dieu qui luy avoit esté préparé au haut du même chœur.

Mr l'Evêque de Gand commença ensuite une grande messe de la Trinité qui fut chantée en musique; les voix furent trouvées tres-agreables, & la musique plut beaucoup.

La messe estant finie, le Chantre de cette Cathédrale estant

au bout de l'Autel, annonça en latin & à haute voix, un mandement du Pape qui ordonnoit des prieres pour la prosperité de ses Armées.

Le *Te Deum* ayant après cette lecture esté entonné par Mr l'Evêque, fut continué par la Musique.

Toute la Ceremonie estant finie, Monseigneur le Duc de Bourgogne sortit dans le même ordre qu'il y estoit entré, & alla à l'Hostel de Ville où ses Officiers luy avoient préparé à dîné aux dépens de Mrs de Gand.

Aouſi 1708.

Y

258 MERCURE

Le devant & les costez de l'Hostel de Ville estoient ornés de rameaux verds entremêlez de grands flambeaux de cire blanche allumez.

La Tapifferie du lieu où l'on devoit manger estoit de velours cramoisy, sur laquelle on avoit placé plusieurs Tableaux de distance en distance, entre lesquels estoient plusieurs bras garnis de bougies allumées; mais si grandes qu'on auroit pû les prendre pour des cierges.

La Table estoit ovale, & le couvert qui faisoit beaucoup de plaisir à voir, se faisoit re-

marquer avec attention ; toutes les serviettes formoient differens animaux , dont les uns estoient aériens , & les autres aquatiques , & chaque espece d'animal étoit placé alternativement.

Le repas fut tres-magnifique ; on y servit de tres-beaux poissons , & le fruit fut trouvé admirable. La Symphonie se fit entendre pendant tout le repas , & fut trouvée fort bonne. Il seroit impossible de bien depeindre l'empressement que chacun marqua en cette occasion pour voir dîner Messei-

Y ij

260 MERCURE

gneurs les Princes : toute la Salle se trouva remplie de tout ce qu'il y a de personnes considerables dans la ville de Gand. Monsieur le Chevalier de Saint George dîna avec Messeigneurs les Princes , avec lesquels plusieurs Officiers du premier rang Espagnols & François eurent l'honneur de manger.

Le repas fini, Monseigneur le Duc de Bourgogne monta à cheval pour aller au Château. Avant que ce Prince sortît de l'Hostel de ville, on renouvela les flambeaux des cent No-

tables Bourgeois, qui devoient encore accompagner ce Prince ; mais les ayant remerciez, ils le virent partir en le comblant de benedictions, & ce Prince se rendit au Château avec Monseigneur le Duc de Berry, & Monsieur le Chevalier de Saint George au milieu des acclamations publiques & des cris de joye de tout le peuple, qui ne pouvoit se lasser de les admirer.

Après qu'ils eurent visité tout le Château, ils remonterent à cheval aux cris redoublez de *vive le Roy*, & ils re-

262. MERCURE

tournerent dans leur Camp ,
aussi satisfaits de leur voyage ,
que tout le grand peuple de
Gand l'avoit esté de leur pre-
sence , & de leurs manieres
honnêtes & engageantes.

Pendant les mouvemens que
se donnoient les grandes ar-
mées , Mr de la Croix qui pas-
se avec raison pour l'un des
plus grands Partisans qui ait ja-
mais esté , agissoit de son côté
d'une maniere qui ne laissoit
pas de chagriner beaucoup les
ennemis , quoyqu'il n'ait le
commandement que de quel-
ques partis. Il envoya 50. hom-

mes dans le Westerwal qui ayant passé le Rhin près de Bonn, escaladerent la ville d'Aldenkirken ; mais n'étant pas assez forts pour y demeurer long-temps, ils enlevèrent le Maire, les Magistrats, & quelques principaux Bourgeois ; & sur ce qu'on refusa de leur payer promptement 6000. Risdales pour les frais de leur course, ils brûlèrent quelques maisons, ce qui fut cause que pour éviter l'effet d'un plus grand incendie on leur donna 5000. Florins outre les ôtages. Ils en prirent

264 MERCURE

d'autres sur leur route , & ils firent beaucoup de butin.

Je dois vous parler encore de quelques personnes auxquelles le Combat donné près d'Oudenarde a couté la vie.

Mr le Marquis de Ximenes, Colonel du Royal Rouffillon infanterie, est de ce nombre. Il estoit de la Maison de Proizy de Ximenes du Rouffillon , & fils de feu Mr de Ximenes, Colonel du même Regiment, & Lieutenant general des Armées du Roy, qui avoit passé par tous les emplois de ce Regiment avant que d'en avoir le
Comman-

Commandement : il en avoit esté successivement Lieutenant, Garçon-Major , Aide-Major , Capitaine , Major, Lieutenant-Colonel , & il eut ce Regiment à la mort de son Colonel. Il fut ensuite fait Brigadier ; Maréchal de Camp , & il est mort Lieutenant General après s'estre signalé dans les plus celebres actions de son temps. Son fils qui vient de finir sa carrière auroit sans doute fait le même chemin, s'il eust vécu un peu plus long-temps ; il estoit generalement estimé , & il avoit donné des marques de sa valeur

Aoust 1708.

Z

266 MERCURE

en plusieurs occasions. Il la ffe un fils qui donne déjà de grandes esperances & une fille de Me la Marquise de Ximenes son épouse, d'une des plus anciennes maisons de Picardie, & cy-devant Chanoinesse à Maubeuge. Le Roy a donné son Regiment à Mr le Chevalier de Ximenes son frere qui s'est déjà signalé en diverses occasions : & Sa Majesté a fait connoître que tant ce qu'il y auroit des Officiers du nom de Ximenes, il n'estoit pas juste que ce Regiment fut donné à d'autres. Me la Marquise de Tourouvre veuve de Mr le Marquis de Tourouvre Brigadier des Armées du Roy est soeur de ces Messieurs.

Mr Louis Donneau de Vizé

qui avoit esté blessé au même combat donné près d'Oudenarde , est mort à Gand de la blessure qu'il avoit reçûë à la jambe. J'ay si souvent eu occasion de vous entretenir de cette famille que je me contenteray de vous parler seulement aujourd'es pere & mere & de ses emplois. Il estoit petit fils de Mre N... Donneau de Vizé, Gouverneur de Dammartin, & fils de Gaspard Donneau de Vizé, Lieutenant des Gardes du Corps , & qui après avoir reçû plusieurs blessures en différentes occasions, en reçut de nouvelles au siege de Fauconnier qu'il emporta avec la seule Maison du Roy qu'il commandoit. On doit remarquer une chose

Z ij

268 **MERCURE**

qui n'a peut-être jamais eu d'exemple ; c'est qu'il fit ce siege avec de la Cavalerie seule , à qui il fit mettre pied à terre , & à la teste de laquelle il traversa un fossé à la nage , ce qui surprit tellement ceux qui défendoient cette place , qu'ils se rendirent aussi-tôt à discretion ; mais Mr de Vizé ayant reçu de nouvelles blessures en cette occasion, & n'estant plus en état de servir dans les armées de Sa Majesté , fut nommé Maître d'Hostel ordinaire de la Reine. Il avoit épousé sa Cousine Germaine du même nom & armes, & la Reine qui avoit souhaité ce mariage , en avoit elle-même fait demander en son nom la dispense au Pape. Elle estoit fille d'Antoine

Donneau de Vizé, qui eut l'honneur de commander les Gardes qui conduisirent Madame la Grand - Duchesse à Florence après son mariage, & dont je vous ai parlé en d'autres occasions.

Celuy dont je vous apprens la mort avoit l'honneur d'être filleul du Roy & de la Reine. Il avoit esté élevé Page de Sa Majesté: il entra ensuite dans les Mousquetaires, d'où il sortit après avoir fait quelques Campagnes pour servir dans les troupes en qualité de Lieutenant de Cavalerie, parce que l'usage est d'obéir avant que de commander; il fut fait ensuite Capitaine dans le Regiment Royal Roussillon Cavalerie, & après s'être

Z iij

270 MERCURE

trouvé en cette qualité en différens combats & en différens sièges, il se signala à l'affaire de Turin ; il auroit pû se dispenser de s'y trouver, ayant reçu quelques jours auparavant le brevet d'Exempt des Gardes du Corps : mais il crut que lorsque son devoir le dispensoit d'aller à cette action, son honneur l'engageoit de s'y trouver. Il y perdit tous ses équipages, & son frere qui servoit de Cornette dans sa Compagnie, & qui avoit reçu le Brevet de Capitaine dans le temps qu'il avoit reçu celui d'Exempt, fut tué en se distinguant dans la même occasion. Celuy dont je vous apprens aujourd'huy la mort, se rendit en Cour pour y recevoir le Bâton

d'Exempt ; mais à peine eut-il servi quelques mois en cette qualité qu'il fut nommé pour commander pendant une année, selon l'usage , les Gardes qui servent auprès de Madame la Duchesse de Bourgogne. Cet employ estoit fort brigué, & l'on ne le donne qu'à des personnes d'une sagesse reconnüe. Au sortir de cet employ il retourna dans son Corps , & le combat d'Oudenarde s'estant donné quelque temps après , il y a reçû une blessure à la jambe, dont il est mort à Gand quelques jours après, avec une constance & une resignation qui doivent d'autant plus surprendre , qu'après avoir rempli les 5 emplois que je viens de vous

Z iij

272 MERCURE

de marquer, & s'estre trouvé à trois ou quatre batailles, il est mort âgé seulement de 26. ans. Je ne vous dis point qu'il a esté fort regretté; vous en devez juger par tous les faits que je viens d: vous rapporter; je dis faits, parce qu'il ne s'agit point de raisonnemens, mais des choses réelles. J'aurois pû vous rapporter encore beaucoup de choses dont je ne vous ay point encore parlé touchant sa famille; mais je ferois trop de violence à ceux qui portent aujourd'hui ce nom & qui souhaitent avec la plus forte passion, qu'on ne parle point d'eux, mais qu'on laisse seulement parler leurs actions.

Je dois vous parler de la mort d'un homme qui avoit presque

cinq fois l'âge de feu Mr Devizé ; mais ce bonheur n'arrive ordinairement qu'à ceux qui songent plus à vivre qu'à acquérir de la gloire, & qui loin de passer leurs jours dans l'embaras d'une vie tumultueuse, vivent dans une tranquillité qui ne leur faisant rien souhaiter, ne leur fait rien souffrir.

Etienne Ferrand, Bayle du lieu nommé Besne, Paroisse du Diocèse d'Alet, estoit de ce nombre. Il mourut le 23. Juin dernier, âgé de 118. ans estant né en 1593. Il faut que l'air du lieu où il est mort, ne soit pas contraire à la santé, puisqu'un de ses voisins & amis, nommé Jean Tricpüer, y estoit mort deux ans auparavant âgé de 111. ans.

274 MERCURE

Mrs Michel Gobert, Prestre, Chantre & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, est mort âgé d'environ cinquante - cinq ans, après avoir mené une vie tout-à-fait édifiante. Il estoit d'une fort bonne famille de Paris & neveu de feu Mr Gobert, Maistre de la Musique du Roy, & aussi Chantre de la Sainte Chapelle. Sa Majesté pourvut à sa consideration son neveu, de ces deux Dignitez ; il faisoit dès lors de grands progrès dans les vertus qui conviennent le plus à un Ecclesiastique.

Mrs Gobert de Paris sont parens du celebre Gobert, riche Banquier de la Rochelle, qui obtint du Roy en 1655. des Lettres de Noblesse, & le Collier

de l'Ordre de Saint Michel, à cause des services qu'il avoit rendus à Sa Majesté & à l'Etat.

La Dignité de Chantre de la Sainte Chapelle est élective par des Concessions particulieres des Rois predecesseurs de Sa Majesté, & particulièrement de Philippes le Bel. Le Roy, qui regle toutes ses actions sur la plus exacte justice, croyant avoir droit de nommer à cette dignité comme aux autres, & aux Prebendes de cette Eglise, en consequence de la contestation que feu l'ancien Evêque de Coustances, Tresorier de la Sainte Chapelle, eut avec son Chapitre, s'en desista après la mort de ce Prelat, dès qu'on luy

276 MERCURE

eut fait connoître que sa prétention ne pouvoit avoir lieu, & depuis ce temps-là Mrs de la Sainte Chapelle ont nommé à cette Dignité, ainsi qu'ils le faisoient dans les siècles qui approchoient le plus de la fondation de leur Eglise. Ils ont élu, après la mort de Mr Gobert, Mr l'Abbé de Vauroüis, l'un des derniers Chanoines nommez par le Roy. Il est Docteur de Sorbonne, & joint à une naissance considérable un mérite très-distingué & une piété singulière. Sa Majesté luy avoit donné une Abbaye depuis quelques années.

Le Canoniat, vacant par la mort de Mr Gobert, a esté donné à Mr l'Abbé Vassal, Prestre

du Diocèse de Chartres, & Licencié de Sorbonne. Il est fils de Mr Vassal, Huissier du Cabinet du Roy. Il estoit de la dernière Licence dans laquelle il a paru avec distinction.

L'Abbaye de Saint Loup de Troyes en Champagne, Ordre de Saint Augustin, a esté donnée à Mre Denis-François Bouthillier, Evêque de Troyes, ci-devant Abbé de Basse Fontaine & d'Oigny, & Prieur de Beaumont en Auge; fils d'Armand-Leon Bouthillier, Marquis de Chavigny, Maistre des Requestes, & d'Elisabeth Bossuet. Cette Maison a produit Victor Bouthillier, Archevêque de Tours, qui avoit esté auparavant Evêque de Boulogne, pre-

278 MERCURE

mier Aumônier de feu Monsieur Gaston de France, & Maître de sa Chapelle; Sebastien Bouthillier Evêque d'Aire, mort en 1625. & l'ancien Evêque de Troyes, oncle de celuy qui donne lieu à cet Article. Mr l'Evêque de Troyes est frere de feu Mr le Comte de Chavigny, Colonel du Regiment d'Auvergne; de Mr le Chevalier de Chavigny, Colonel du Regiment de Piémont; de Mr le Marquis de Chavigny, aujourd'huy Brigadier des Armées du Roy, & de Mr Bouthillier de Chavigny, Conseiller honoraire au Parlement, qui avoit épousé en premieres noces Mlle Terrat; & en secondes, Mlle de Mesgrigny, dont il a

GALANT 279.

eu. Mr le Marquis de Chavigny,
Colonel d'Infanterie, tué au
service de S. M.

L'Abbaye de Saint Loup étoit
vacante par la démission de Mr
Fautrier, qui se voyant dans un
âge fort avancé, a voulu re-
noncer aux dignitez de l'Eglise,
pour ne plus s'occuper que des
affaires de son salut. Cette Ab-
baye est dans la ville de Troyes.
Saint Loup, son Patron titulai-
re, en a esté le huitième Evêque.
Il empêcha Attila de ruiner
cette Ville, qui fut depuis
saccagée par les Normands.
Les Comtes de Champagne y
avoient leur Palais, & le Com-
te Robert la repara. Le pre-
mier Concile de Troyes y fut
tenu en 867. pour l'affaire d'Eb-

bes ; & de Hincmar de Reims.

M le Marquis de Riantz Sou-
Lieutenant des Gendarmes An-
glois, a eu la Compagnie des
Gendarmes de Berry, vacante
par la mort de Mr le Marquis de
Roquelaure. Ce Marquis estoit
d'une fort ancienne maison du
Rouërgue, qui n'a aucune liai-
son de parenté avec celle des
Ducs de ce nom ; il n'estoit pas
moins distingué par son esprit
& par son merite personnel, que
par sa valeur & par sa naissan-
ce. Il faisoit un des principaux
ornemens de la Cour de Mon-
sieur le Duc & de Madame la
Duchesse du Maine, ce qui peut
passer pour une preuve incon-
testable de son esprit.

Mr le Marquis de Riantz qui

a eu sa Compagnie est fils de Mr le Marquis de Riantz, Marquis de Villeray qui porte sur luy de glorieuses marques des services qu'il a rendus autrefois à Sa Majesté, & qui joint à une valeur reconnuë de tous les Guerriers de son temps, un esprit tres-élevé, & dont les lumieres ont penetré ce que les sciences les plus abstraites ont de caché, & de Dame N. . . . Hervé fille de feu Mr Hervé Doyen du Parlement, & sœur de l'ancien Evêque de Gap, & de Mr Hervé Conseiller au grand Conseil. Mr le Marquis de Riantz qui donne lieu à cet article, est frere de Mr l'Abbé de Riantz Docteur de Sorbonne & ancien Recteur de l'Univer-

A a

282 MERCURE

sité qui a laissé a son cadet ses droits d'aînesse pour s'attacher au service des Autels, & de Mlle de Riantz dont la Renommée a souvent parle. Mr le Marquis de Riantz leur pere est frere de Me de Riantz, l'un des ornemens de l'Ordre de la Visitation, & Superieure d'un des Convents de cet Ordre de la Ville de Lyon; cette Dame est dans une grande reputation de vertu; ils sont sortis l'un & l'autre du mariage de feu Mr le Marquis de Riantz, distingué par les services continuels, & de Dame N... de Rebé, sœur de feu Mr de Rebé Archevêque de Narbonne, & Commandeur des Ordres du Roy, & ils descendent du celebre Denys

de Riantz President au Parlement de Paris, qui a élevé cette maison sous le regne d'Henry II. Ce grand Magistrat commença à se faire connoistre par le Barreau où il se fit une grande reputation. Le Roy Henry II. l'en tira en 1551. pour le faire son Avocat General dans cet auguste Corps. Il exerça cette Charge pendant quatre ans avec tant d'honneur & tant de probité, & il sçut concilier les interests de son maistre avec ceux du public avec tant de sagesse en diverses occasions, que le même Prince luy donna un Office de Président à mortier où il fut reçu avec de grands applaudissemens. Cette illustre Compagnie perdit peu après l'acqui-

A a ij

284 MERCURE

sition qu'elle venoit de faire ; ce sage Magistrat mourut en sa maison de Villeray en 1557. De Gabrielle Sapin son épouse, il laissa Gilles de Riantz Baron de Villeray qui fut aussi President au Parlement de Paris par concession d'Henry le Grand ; il avoit esté Conseiller au Parlement, & ensuite Maistre des Requestes. Henry II le mit dans son Conseil d'Etat en 1582. & se servit de luy en d'importantes affaires. Après la mort tragique de ce Prince il s'attacha avec la même fidelité à Henry III. qui le recompensa comme vous venez de voir. Il mourut en 1597. âgé de 53 ans. De Madelaine Fernel fille du celebre Medecin Jean Fernel qui

trouva le secret de rendre féconde Catherine de Medicis, après 10. ans de sterilité; il laissa François de Riantz Maître des Requestes, & grand-pere du vieux Marquis de Riantz d'aujourd'huy, & qui leur a fait dresser l'Épitaphe qu'on lit dans l'Eglise des Cordeliers; l'autre fille du Medecin Fernel épousa Philibert Barjot, Seigneur de Marchefray & d'Auneüil, Maître des Requestes & President au Grand Conseil; il est le Bisayeul des Comtes d'Auneüil, & du Mazy, chef de la maison des Barjots.

La maniere dont Mr le Marquis de Riantz a eü sa Compagnie, donne encore un nouveau prix à la grace que le Roy vient

286 MERCURE

de lui faire. Il demanda à Sa Majesté cette Compagnie ; & le Roi lui répondit, *Je vous la donne de bon cœur, car vous la mériterez bien;* & en même temps S. M. lui demanda des nouvelles de ses blessures. Mr le Marquis de Riantz après la journée d'Oudenarde a été obligé de quitter l'armée pour aller prendre les Eaux de Bourbon où il est à présent, & en passant à Paris il demanda au Roy la Compagnie qui estoit vacante. Il est encore incommodé des blessures qu'il a reçues en d'autres occasions.

Mr le Chevalier de Menou se trouvant le plus ancien Enseigne de la Gendarmerie, a eu la Soullieutenance qu'avoit Mr. le Marquis de Riantz. Il est d'une

tres-illustre Maison de Touraine, & dont il y a des branches en Bourgogne; il est fils de Mr le Marquis de Charnizay cy-devant Colonel d'infanterie, & qui estoit de cette Maison; Mr le Doyen de Saint Agnan fait beaucoup d'honneur à ce nom par sa vertu & par son merite.

Mr Duplessis la Corrée est mort des blessures qu'il a reçues à la Journée d'Oudenarde; il supplia le Roi en partant pour la campagne, comme s'il eût prévu qu'il n'en reviendrait pas, de le mettre en état de ne pas faire perdre 24000. francs qu'il devoit à ses creanciers. Ce Prince toujours rempli de bonté pour ceux qui le servent bien, se trouvant maître d'un Guidon.

288 **MERCURE**

qu'il avoit acheté autrefois 44000. francs pour en gratifier un ancien Officier, il lui en assura 24000. & donna le surplus à Mr de Trehans.

Mr le Comte d'Auger Exempt des Gardes du corps, a esté fait Major General de la Gendarmerie; il est d'une tres-ancienne Maison originaire de Bretagne, & divisée en plusieurs branches établies en Normandie & dans le Perche. Il s'est distingué dans toutes les occasions où il s'est trouvé, & particulièrement à Steinkerque; son frere aîné est Chef de Brigade dans les Gardes du Corps. Feu Mr le Comte d'Auger est mort Lieutenant General des Armées du Roy.

Le

Le Garçon Major a esté élevé à l'Aidemajorité ; tous les Officiers de la Gendarmerie ont rendu de si grands témoignages de sa valeur & de sa bonne conduite, que Sa Majesté s'est déterminée en sa faveur.

Le Roy a donné le Gouvernement de Lanion en basse Bretagne à Mr du Planty Exempt des Gardes du Corps de la Compagnie de Noailles : il est de la Maison de Boisleve établie en Anjou & en Bretagne. Cette Maison a donné des Lieutenans Generaux au Presidial d'Angers & des Conseillers au Parlement de Rennes. Mr l'Abbé de Boisleve est aujourd'hui Conseiller Clerc au même Parlement. Mr du Planty a donné

Aoust 1708.

B b

290 MERCURE

des preuves de sa valeur dans toutes les occasions où il s'est trouvé : il eut un coup de mousquet à l'affaire d'Eckeren, où commandoit Mr le Marechal de Boufflers.

Lanion, *Elanionum* en Latin, est une petite ville située vers la Coste de la Manche, au Diocèse de Tréguier en basse Bretagne.

Le 23. Juillet Messieurs les Administrateurs de l'Hôpital general de Tours, aiant à leur teste Mr Girault leur President & Tresorier de France, homme distingué par sa probité & par sa vertu, firent celebrer un Service solennel dans l'Eglise de cet Hôpital pour feuë Me la Marquise de Ruffilly, en consideration de la protection dont

Mr le Marquis de Razilly son
 fils Lieutenant General pour le
 Roy en Touraine, & Sous-Gou-
 verneur de Messieurs les
 Princes a toujours honoré cer-
 te Maison. Toute la famille, qui
 est une des plus distinguées de la
 Province, & plusieurs person-
 nes de qualité se trouverent à
 ce Service où Mr l'Abbé de
 Vallois, Parent de Mr le Mar-
 quis de Razilly, & nommé à
 l'Abbaye de Monstierneuf, of-
 ficia solemnellement.

En vous parlant dans ma der-
 niere Lettre du changement des
 Intendants, la ressemblance des
 noms a été cause que j'ay fait Mr
 Rouillé de Marbeuf, Président
 honoraire au grand Conseil, & M^r
 Rouillé, Conseiller de la pre-

miere Chambre des Requestes, parens de Mr Roüillé de Fontaine-Guerin, quoy qu'il n'y ait aucune parenté entr'eux.

J'ay dit aussi dans le même Article que Mr Turgot, nommé à l'Intendance d'Auvergne, estoit neveu de Mr l'Abbé Turgot, Aumônier du Roy, & de Me d'Aligre, quoy qu'il soit frere de l'un & de l'autre.

Mr de Martangis qui va à l'Intendance de Bourges, est fils de Mr de Martangis, ci-devant Ambassadeur en Danemarck. Sa mere n'est point sœur de Mr Turgot de S. Clair; mais fille de Mr Daurat, mort Doyen du Parlement. Cependant comme elle estoit veuve de Mr Turgot, pere de l'In-

tendant de Touraine, lorsqu'elle épousa Mr de Martangis, le nom de Turgot qu'elle portoit a donné lieu à la méprise que l'on a faite.

Comme j'ay toujours suivi pas à pas S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, dans toutes les Relations qui se trouvent dans mes Lettres depuis que ce Prince est parti pour se rendre en Espagne, je tâcheray autant qu'il me sera possible de ne le pas perdre de vûë un seul jour dans toutes mes Lettres qui suivront celles dans lesquelles je vous ay parlé de luy. Je l'ay laissé au *Te Deum* que l'on chanta à Tortose le 19. du mois passé, pour rendre grâces à Dieu de la prise de cette importante

B iij

294 MERCIJUE

Place. Voyons tous les mouvemens de ce Prince depuis ce temps-là, & ceux de toute son armée.

Le 20. S. A. R. après avoir mis six Bataillons en garnison dans Tortose, fit partir une partie de l'Armée qui occupoit le Camp qu'il avoit formé près de cette Place pour aller camper à Tibens, & l'Artillerie fut embarquée sur l'Ebro pour estre conduite à Miravet, & de là à Caspé. Mr le Chevalier d'Asfeld retourna dans le Royaume de Valence, avec les Troupes qu'il en avoit amenées, & que l'on renforça de quelques Regimens.

Le 21. S. A. R. partit avec un grand Corps de Cavalerie, pour

se rendre au Camp de Tibens.

Le 22. elle continua sa marche avec toute l'Armée, & alla camper à Benifalet.

Le 23. Mr de Hefsy, Lieutenant general, fut envoyé avec un détachement, pour occuper des défilez, dont l'un est nommé *le Pas de l'Asue.*

Le 24. l'Armée s'arresta quelque temps pour laisset reposer les Troupes, & pour leur délivrer beaucoup de choses dont elles avoient besoin dans leur marche.

Le 25. l'Armée continua sa marche: Mr de Hefsy commandoit l'avant-garde. Son A. R. marcha le même jour, & Mr de Silly qui commandoit l'arriere-garde, escortoit en même temps

B iiiij

les Barques qui remontoient l'Ebro. L'Armée alla camper ce jour-là à Binevra, d'où elle continua sa marche au Camp de Lerida.

Le 1 Aoust, l'Infanterie parti du Camp de Lerida à dix heures du soir, & elle marcha toute la nuit pour éviter la grande chaleur.

Le 2 S. A. R. partit de ce même Camp à quatre heures du matin avec la Cavalerie, & alla joindre l'Infanterie au Camp de Termens sur la Segre près de Balaguer.

L'armée sejourna le 3. à cause qu'on fut obligé d'envoyer reconnoître les lieux où l'on pourroit trouver de l'eau. Le soir du même jour l'Infanterie

partit pour aller camper à Mongav sur le Sio.

S. A. R. partit le 4. à trois heures du matin avec la Cavalerie, & alla joindre l'Infanterie qui estoit campée sur le bord du Sio qui estoit fort sec, à la reserve de quelques endroits creux où il estoit resté de l'eau. Il y a des Relations qui portent que les Terres ayant un grand besoin d'eau, à cause de l'extrême secheresse, les Paysans avoient fait des rigoles pour y faire répandre l'eau.

Le 5. quoyque la disette d'eau fit souffrir; on ne laissa pas d'y séjourner. S. A. R. monta ce jour-là à cheval avec une escorte pour aller reconnoître le Camp d'Agramunte. Mr d'Es-

tain y arriva en même temps avec sa Cavalerie, & aprit à S. A. R. qu'il avoit eu avis que le fils de Mr le Marquis de las Minas avoit ordre de venir s'emparer de ce Camp avec 2500. chevaux & 6. pieces de canon, & que Mr de Staremberg devoit le suivre avec toutes ses Troupes. S. A. R. retourna à son Camp, après avoir donné ordre au Comte d'Estain d'envoyer reconnoître les environs du Sio pour sçavoir si l'on pourroit trouver moyen de faire des retenues d'eau du Sio qui couloit en cet endroit, mais si peu qu'à peine pouvoit-on s'en apercevoir.

Le 6. à cinq heures du matin Mr d'Estain envoya dire à S. A.

R. qu'il croyoit qu'en faisant des puits au bord du ruisseau, on pourroit avoir de l'eau suffisamment pour quelque temps; ce qui déterminâ ce Prince à partir sur les huit heures avec toute l'armée qui marcha sur quatre colonnes le long du ruisseau, ayant lieu de croire, suivant ce que Mr d'Estain luy avoit mandé qu'il pourroit demeurer dans ce Camp autant de temps qu'il jugeroit à propos d'y rester. Les Ennemis n'étoient qu'à quatre lieues de ce Camp, & suivant le rapport de leurs deserteurs dont il estoit venu plus de 60. depuis deux jours ils rassembloient toutes leurs troupes à dessein de venir attaquer l'armée de S. A. R.

300 MERCURE

ce qui fit plaisir à toute l'armée qui estoit persuadée que S. A. R. souhaitoit de trouver une occasion qui pût être décisive, quoy que la prudence l'empêchât de découvrir ses sentimens. Son armée est de 36. Bataillons, & de 70. Escadrons. On croioit alors selon le rapport des deserteurs que les Ennemis avoient 66. Escadrons, & que leur Infanterie estoit inferieure à celle de S. A. R. qui reçut un Courrier, par lequel Elle aprit que l'on avoit revoqué l'ordre que ce Prince avoit reçu quelque temps auparavant d'envoyer 15. Escadrons à Mr le Maréchal de Villars.

On peut dire que l'on estoit alors dans la veritable Catalo-

gne puisque l'on estoit à douze lieües de Barcelone , dans la plaine d'Urgol. On pourroit donner le nom de Montagne à un côté de cette plaine.

Le 8. Mr de Carillo qui avoit esté detaché pour aller couper les retenües d'eau qu'on avoit faites du Sio pour mettre dans la Campagne , trouva quelques Troupes de Cavalerie qu'il poussa ; mais qui ayant esté jointes par d'autres , le repousserent à leur tour jusqu'à ce qu'il eut rencontré Mrs de Vigneau & de Zerezeda qui estoient à la Guerre avec dix Troupes de Cavalerie qui luy firent rechausser les Ennemis ; il s'en fallut meme peu qu'ils ne prissent le Commandant & quelques Offi-

302 MERCURE

ciers qui se rafraichissoient dans un village d'où ils furent obligez de se retirer avec precipitation ; on leur prit seulement trois ou quatre chevaux de main, & l'on fit quelques prisonniers qui rapportèrent que toute leur Armée marchoit à dessein de donner bataille.

Le 9. il vint six deserteurs qui rapportèrent que le quartier des Ennemis estoit marqué à Servere ; le soir quelques Payfans donnerent avis qu'une partie de leurs Troupes avoient débouché le défilé, & comme ce n'estoit qu'à quatre lieuës du Camp S. A. R. envoya toute la nuit des parris en Campagne ; on distribua de la poudre & des bales aux soldats, &

on s'attendoit de les voir paroître à la pointe du jour.

Le 10. au matin S. A. R. fit battre la Generale, & monta à cheval pour aller reconnoître les endroits propres pour un Champ de Bataille aux environs de son Camp; mais on apprit que les Ennemis n'avoient fait aucun mouvement, ce qui fut cause qu'on envoya au fourage à deux heures après midy; ils firent une décharge de 30. coups de canon que l'on entendit sans en sçavoir la raison.

Les deserteurs qui vinrent le 11. au matin rapporterent que c'estoit pour décharger & flamber leur canon dont ils avoient 16. pieces; celui que S. A. R. attendoit, étoit arrivé depuis

deux jours, & Elle avoit reçu le 10. au soir deux Escadrons de Courtebonne, venus de Balaguer; Elle en attendoit le trois de Bouville & trois Espagnols. Sur l'avis qu'on eut que les Ennemis avoient débouché, & qu'ils s'avançoient du côté de Belpuch, S. A. R. monta à cheval pour les y aller reconnoître, & Elle ne trouva qu'un Paylan qui venoit de leur Armée, & qui dit à ce Prince qu'ils estoient encore à Servere au delà du défilé qu'ils avoient seulement fait passer à six Bataillons qui estoient campez sur la hauteur pour leur servir d'avant-garde, & qu'ils attendoient encore cinq ou six Escadrons qui venoient du Lam-

pourdan. On ne sçavoit pas à quoy tout cela devoit aboutir ; mais on estoit persuadé que s'ils débouchoient en Plaine, il y auroit certainement un combat. On ne manquoit point d'eau au Camp, S. A. R. ayant fait faire tous les travaux nécessaires pour en avoir.

Je crois devoir ajoûter icy la Relation suivante.

**Au Camp d'Agramunte le 11.
Aoust.**

S. A. R. est toujours dans un mouvement continuel pour observer ceux des Ennemis qui sont campez à Serbere, qui est à trois lieues de nostre Camp ; nous avons crû qu'ils viendroient nous attaquer ce matin,

Aoust 1708. C C

306 MERCURE

estant plus forts en Cavalerie que nous ; nous sommes dans un fort bon Camp, & nous avons plus d'Infanterie qu'eux, ce qui fait que nous les attendons de pied ferme. Il vient d'arriver trois deserteurs qui disent qu'ils se retranchent dans leur Camp, & que l'Archiduc doit arriver ces jours-cy pour nous livrer combat à la teste de son Armée ; je ne doute point que nous ne les battons, s'ils en font la folie.

Pendant que l'Armée de Son Altesse Royale se reposera, ou du moins qu'elle attendra les ennemis, dans la pensée de les bien recevoir, voyons les mouvemens de celle de Mr le Maréchal de Villars qui a toujours esté en mouvement depuis que les Ennemis ont com-

mencé à faire connoître de quel côté ils avoient resolu de diriger leur marche ; mais avant que de passer outre , voyons l'état des Troupes avec lesquelles il marche aux Ennemis , du nombre desquelles ne sont pas onze Bataillons qui sont sous les ordres de Mr le Comte de Medavy , & quelque Cavalerie & Dragons qui sont dans quelques postes.

ORDRE DE BATAILLE

de l'Armée commandée par

Mr le Maréchal de Villars.

Mr le Maréchal de Villars.

LIEUTENANTS GENERAUX.

Messieurs,

De Chemerault.

C c ij.

308 MERCURE

Le Comte de Villars.

Officiers Generaux de la droite.

LIEUTENANS GENERAUX.

Messieurs,

D'Artagnan.

Dillon.

Officiers Generaux de la gauche.

Messieurs,

De Thoüy, *Lieutenant General.*

De Toralba, *Maréchal de Camp.*

PREMIERE LIGNE.

Mr le Guerchois, *Brigadier.*

INFANTERIE.

Bat.

La Marine, 3

Flandre, 2

La Feüillade, 2

7
Mr du Montet, *Brig.*

Beauvoisis, 2

Tournaisis, 2

GALANI 309

Vivarez, 1
Dauphiné, 2

7.
Mr de Brig.

Mirabeau, 2
La Marche, 2
Ponthieu, 1
Cottentin, 1

6.
Mr Cadricux, Brig.

Bourgogne, 2
Bresse, 1
Bassigny, 1
Gastinois, 2

6.
Mr de Maulevrier, Brig.

Bugey, 2
Beaujolois, 2
Forez, 1
Anjou, 2

7.

310 MERCURE

Officiers Generaux du Centre
de la seconde Ligne.

Messieurs,

De S. Pater, *Lieutenant General.*

Le Comte de Tessé, *Marechal
de Camp.*

Officiers Generaux de la droite.

Messieurs,

De Saily, *Lieutenant General.*

De Muret, *Marechal de Camp.*

Officiers Generaux de la
gauche.

Messieurs,

D'Aubeterre, *Lieutenant General.*

*De Carraccioli, *Marechal de
Camp.*

SECONDE LIGNE.

Mr de Sanzay, *Brigadier.*

Bat.

Bretagne,

2

GALANT 311

Cambresis, 2

Sanzay, 2.

6.

Mr de Barville, *Brigadier*.

Castellas, 2.

Soissonnois, 2.

4.

Mr de Croy, *Brigadier*.

Hesly, 3.

Quercy, 1.

Croy, 1.

5.

Mr de Broglio, *Brigadier*.

D'Elgrigny, 2.

Vexin, 2.

Isle de France, 1.

La Sarre, 1.

6.

Royal Artillerie, 1.

Fuseliers de Montagnes, 1.

2.

312 MERCURE

CAVALERIE.

Mr de Mongon, *Lieutenant General.*

Escadrons.

Manierres,	2.
Fourbin,	2.

D R A G O N S.

Dauphin ,	3.
Fimarcon ,	3.

10.

Dans le temps que l'allarme estoit la plus forte dans le Dauphiné, & que les personnes les plus considerables de Grenoble vouloient en faire transporter leurs effets, Mr de Berulle, premier President, fit

paroître une fermeté qui rassura tout le monde. Il déclara qu'il ne vouloit faire sortir de la Ville aucuns de ses effets, & sçachant quelques jours après qu'on le soupçonnoit d'en avoir fait sortir sa vaisselle d'argent, il donna un grand repas aux principales personnes de la Ville, dans lequel on vit paroître toute cette vaisselle. Il avoit eu soin aussi de faire rendre dans tous les appartemens de son Hostel, ses meubles les plus précieux.

Vous avez déjà sçu quelques entreprises manquées par Monsieur le Duc de Savoye Je dois ajouter icy, qu'il avoit resolu de couper ce que l'on appelle *la petite Route*, entre Grenoble

Aoust 1708.

Dd

314 MERCURE

& Briançon ; de laisser par ce moyen Briançon derrière luy ; de prendre Embrun qui est sans deffense ; & de laisser bloquez non seulement Exilles & Fenestrelles ; mais aussi Briançon & Mont-Dauphin, ce qui seroit arrivé si on eut seulement perdu un moment de temps. Ainsi l'on peut dire que Monsieur de Savoye ayant manqué l'exécution de ce dernier projet, avoit fait marcher ses Troupes inutilement par quatre Cols.

Voicy les premières nouvelles de l'action du 11. de la manière qu'elles ont esté apportées.

Des Hauteurs au dessus de Se-
zanne près Saint Sicaire ,
le 12. Aoust.

*Monsieur le Maréchal de Vil-
lars fit attaquer hier Sezanne ,
dont les Ennemis estoient les maî-
tres , & avoient poussé des deta-
chemens à la descente du Mont-
Genevre. Mr de Muret avec
treize Compagnies de Grenadiers ,
& six cens cinquante Fuseliers ,
descendit du Mont-Genevre par le
chemin de la droite , & Mr le
Guerchois avec un pareil nombre ,
par le grand chemin sur Sezanne.
Les détachemens des Ennemis*

D dij

316 **MERCURE**

estoyent d'environ quinze cens hommes qui furent poussez jusques à Sezanne , où nos Troupes entrerent pesle-mesle avec eux. Mr le Guerrois s'y établit , & Mr de Muret s'empara des hauteurs voisines. Mr de Thouy qui estoit de jour , commandoit cette attaque. Il a eu ses deux Aides de Camp blessez. Nous avons perdu environ trente hommes , & les ennemis plus de trois cens. Il y a trois ou quatre Officiers blessez.

Les nouvelles qui sont venuës ensuite sont plus étenduës , & portent ce qui suit.

Au Camp de Saint Sicaire le
12. Aoust.

Nous avons fait une diligence surprenante depuis nostre départ de Barraux ; nous arrivâmes avant-hyer au Mont-Genèvre que l'on fit occuper d'abord par 1200. hommes commandez par Mr de Muret, soutenu par les 12. Bataillons qu'avoit Mr d'Artaignan, & Mr le Maréchal reconnut le même jour l'Armée ennemie campée sur les hauteurs de Sezane, ayant de gros détachemens sur des Plateaux au pied des Montagnes pour retarder nostre marche ; en même temps Mr le Maréchal resolut de les attaquer & d'emporter les deux Villes de Sezane. On commanda 2600. hommes moi-

D d iij

318 **MERCURE**

sié Grenadiers commandez par Mrs de Mures & de Guerchois, Brigadiers d'Infanterie, avec Mrs d'Austré & Pajot de Villeperant, Colonels de la Saare & de Beauvoisis; l'on marcha par les deux routes qui descendent du Mont-Genève, les Troupes également partagées; nous trouvâmes 7. a 800. des Ennemis en dedà de Sezane qui soutinrent nostre feu avec beaucoup de fermeté; l'action fut tres-vive; Mr de Guerchois ayant esté arresté une demie-heure plus qu'on ne croyoit par des chemins que les Ennemis avoient rompus, arriva lorsqu'ils commençoient à se retirer dans les deux Villes de Sezane. Pendant ce temps là les Ennemis descendoient en Bataille, & trois de leurs Bataillons vinrent à la portée du pistolet de Se-

sane sur des hauteurs qui dominent les deux Villes qui sont fermées de murailles bien crenelées. Mr de Savoie qui avoit couché cette même nuit dans Sezane, estoit à la teste de ses Troupes ; les Camps de Chantal & de Sestrieres descendirent ; cependant nos Troupes avec une intrépidité que l'on ne peut trop louer, passerent la Doire & forcerent les Troupes qui s'estoient retirées dans les deux Villes ; le feu a esté très-vif ; nos Grenadiers n'ont point fait de quartier. Mr le Maréchal se loüe fort de Mr de Thoüy, Lieutenant general de jour, qui a esté dans le plus grand feu aussi bien que de Mrs de Muret & de Guerchois, de Mr d'Autré Colonel de la Sarre, de Mr Pajot de Villeperant, & en un mot de tout ce qui a esté à cette action,

D d iiiij

320 MERCURE

Officiers & Soldats, tout le monde ayant parfaitement bien fait.

Ceux qui connoissent ce poste seront surpris que l'on ait emporté ces deux Villes protégées d'une partie de l'Armée ennemie, Mr de Savoye estant à la teste. Nous marchons dans ce moment pour suivre les Ennemis qui nous ont abandonné tous les Camps qu'ils tenoient hyer.

Je dois ajoûter icy une action qui merite d'estre remarquée, & dont quelques lettres ont parlé.

Lorsque les Ennemis se voyant poursuivis de fort près, se jetterent dans Sezane, & qu'ils eurent levé le Pont-levis après eux, un Lieutenant de la vieille Marine, découvrant à la muraille de cette Ville, une brèche à la hauteur de 7. à 8. pieds,

s'y jetta à la teste de vingt soldats, & alla baisser le Pont-levis, & ouvrir à nos Troupes une porte de cette Ville, ce qui en facilita la prise.

Je crois devoir suivre l'ordre des dates dans les Relations que je vous envoie; vous trouverez dans celle qui suit, quelques faits qui sont aussi dans la précédente; mais avec des circonstances différentes, & d'ailleurs ayant esté écrite six jours plus-tard, vous y trouverez des choses nouvelles.

Du Camp du Puiy de Pragelas
le 8. Aoust.

Sur les nouvelles qu'eut Mr le Marechal de Villars que les Ennemis,

322 MERCURE

au lieu de continuer leur marche par la Tarentaise. & de prendre le chemin du Rhosne, comme il y avoit lieu de l'apprehender, avoient passé le col de la Ronë; il fit avancer Mr de Medavy avec le Corps de troupes qu'il commandoit & il le suivit de près avec l'armée qui estoit aux environs de Barraux.

Toutes ces Troupes prirent le chemin de saint Jean de Maurienne, où Mr le Marechal laissa Mr de Medavy avec un Corps de douze Bataillons & deux Regimens de Dragons. Il marcha avec le reste de de l'armée par le Col du Galibié, & se rendit le 11 au Mont-Genèvre avec 55. Bataillons, 2. Regimens de Dragons & un de Cavalerie.

Le même jour il fit attaquer Sezane avec 25. Compagnies de Gren-

diers & 1300. hommes detachez soutenus de 12. Bataillons ; il se rendit maître de ce poste après deux heures de combat ; il consiste en deux villages fermes de murailles crenellées & assez hautes & un pont entre deux, qui donne un passage sur la Doire. Les Ennemis avoient avancé de grosses gardes & des Grenadiers entre le Mont Genevre & ce poste, qui furent forcés & suivies de si près dans ce poste que nos Troupes y entrèrent pesle-messe, & l'emportèrent malgré 26. Bataillons qui estoient sur les hauteurs de saint Sicaire pour les soutenir.

Le même jour une partie de l'armée vint camper à Sezanne & le lendemain à saint Sicaire, que les ennemis avoient abandonnéz ; le reste de l'armée qui avoit campé à Mont

324 MERCURE

Genevre, s'avança à Sezanne. Nous apprimes que les Ennemis se retiroient en grande diligence du côté de Prageles & de celui d'Exiles que nous avions d'autant plus d'esperance de secourir que l'épouvante estoit grande parmi les Ennemis & qu'ils ne le battoient que depuis deux jours.

Mr le Marquis de Thoüy Lieutenant General de jour, commandoit l'attaque de Sezanne, ayant sous luy Mrs de Muret & de Guerchois Brigadiers, Mrs d'Autré & Pajot Colonels & Mrs de Baucorroy & du Barry Lieutenants Colonels; Mr le Marechal y estoit present.

Le 13. l'armée marcha sur deux colonnes & vint camper occupant les hauteurs d'Oulx tirant vers le Col de Bourget. Mr de Villars eut le

Soit la douleur d'apprendre qu'Exiles s'estoit rendu, quoyqu'il n'y eut point de breche faite. Il marcha le 14 avec un gros détachement sur les hauteurs entre Exiles & Salbertrand où la nouvelle de la prise de cette place luy fut confirmée.

Le 15. ce Marechal marcha avec les Brigades de la Marine, de Beauvoisis, de Mirabeau, de Bretagne & de Castelas, sur les hauteurs de cette place & col d'Argueüil d'où il chassa les Ennemis. Son dessein estoit de se rendre maistre du col de la Vallette pour attaquer ensuite celuy de Faciere & de la Fenestre, & par ce moyen obliger le Corps des Ennemis qui estoit a Balbotet & Usbeaux de se retirer; mais les Ennemis occuperent avec tant de troupes le col de la Vallette qu'il ne

326 MERCURE

fut pas possible d'ententer l'attaque; il fit retirer Mr de Guerchois & Mr le Chevalier de Givry qui estoient à l'avantgarde avec 500. Grenadiers & 500 Fusiliers. Il vint camper au Puy de Pragas le 16.

Mr de Givry fut encore detaché avec 500. Grenadiers & 500. Fusiliers pour aller occuper le Col d'Abbergean, en cas que les Ennemis ne l'occupassent pas avec de trop grandes forces.

La nuit du 16. au 17. la Brigade de Castelas marcha pour le soutenir; on y trouva les Ennemis avec de tres grandes forces. Mr le Marechal y marcha hier luy-même pour le faire attaquer; mais il ne trouva pas la chose faisable à cause de la bonté du Poste.

Mr de Tboüy est aux sanze d'Oulx

avec les Brigades d'Anjou & de la Sarre, de la Cavalerie & des Dragons; la Brigade de Bourgogne nous joignit hier.

La Relation qui suit, quoyque de plus fraiche date que les autres, ne laisse pas que de reprendre les choses de plus haut; & elle décrit quelques marches de Mr le Duc de Savoye, dont les autres n'ont point parlé. Vous y trouverez encore l'affaire des deux Sefanes: mais encore differemment expliquée. Ainsi toutes ces Relations doivent avoir la grace de la nouveauté.

Au Camp du Puy le 19.
Aoust.

Monsieur le Duc de Savoie, comme vous sçavez, ayant pris le chemin du Mont-Cenis & de la Savoie, porta la terreur dans la Bresse & dans le Lyonnois; on craignit aussi pour le Dauphiné, & Mr le Maréchal de Villars jugea à propos, avec raison, de faire un Camp sous Barraux; mais le dessein de Mr de Savoie estant de le faire sortir du Briançonnois, marcha au Col de la Rouë qui est un passage horrible dans les

Montagnes, entre la Vallée de Bardonnache, & Modane en Savoye; il y fit passer environ 15000. hommes qui s'emparèrent des Cols de l'Eschel, du Mont-Genèvre, de la Vachette, & de Serviere sans aucune peine, & il fit rebrousser le reste de ses Troupes par le Mont-Cenis; il resolut ensuite d'attaquer Briançon, & il fit pour cet effet tâter le Col de Galibié près du Lautarest où Mr d'Artagnan se trouva, & qui le repoussa; si Mr de Savoye s'en estoit avisé plutôt, il n'y avoit personne, & nous n'aurions pû en éviter la perte, ne pouvant y aller

Aoult 1708. E c

330 **MERCURE**

par la petite route, & il luy au-
roit esté facile de couper le che-
min de la grande, estant maistre
de Serviere & des Hauteurs;
les Fortifications de cette Place n'é-
tant pas achevées. Ce coup estant
paré, Monsieur de Savoye décam-
pa de la Vachette, & de Servie-
res, brûla le Mont-Genèvre & se
jeta à Sezanne. Mr le Maréchal
marcha continuellement & sa teste
estant arrivée à Briançon, nous
marchâmes avec douze Bataillons
à la Vachette. Nous allâmes le
lendemain camper au Mont-Ge-
nevê, & nous chassâmes leurs
gardes des hauteurs & des défiléz.

Le jour suivant nous allâmes at-
taquer Sezanne, qui fut emporté
l'épée à la main; on ne vouloit
que Sezanne d'en-deçà la riviere;
mais l'ardeur des Troupes la leur
fit passer, & elles entrèrent avec
les ennemis de l'autre costé. Ces
deux Places sont fortifiées d'une
bonne muraille bastionnée & cre-
nelée. Monsieur de Savoie qui
estoit avec cinq ou six mille hom-
mes sur la hauteur voyoit fort
impatiemment ce qui se passoit.
Comme nous n'avions que les dou-
ze Bataillons de l'avant-garde &
quinze cens hommes détachés,
nous n'estions pas assez forts pour

Ec ij

332 MERCURE

aller à luy. Il décampâ dès que la nuit parut, & il jetta ses Troupes au Col de la Fenestre, & à Ufseau près de Fenestrelles. Le reste de nostre Armée arriva la nuit & le lendemain ; dès qu'elle fut arrivée nous nous mêmes en chemin pour aller à Exilles. Les Ennemis abandonnerent Oulx, où ils avoient douze mille hommes, rompirent les Ponts & se joignirent au gros à Exiles ; dès que nous fûmes à Oulx, nous apprîmes que Exiles venoit de se rendre sans brèche & sans qu'on eut ouvert la tranchée, n'ayant esté battu que trois jours & demy.

Comme dans ces montagnes l'Armée & les équipages passent par le même chemin, nous attendîmes le reste de l'armée; & le jour suivant nous gagnâmes par le Col de Plane la hauteur & le terrain qui va aux cols de de la Fenêtre pour secourir Fenestrelle: mais nous trouvâmes le Col de Fabier, poste inaccessible en deçà du Col de la Fenestre occupé, & nous vîmes arriver l'Armée de Monsieur de Savoye à Usséan, à Barbofet, & au Cols qui sont des postes impenetrables. Mr le Maréchal fit passer mille Grenadiers ou Volontaires par un

334 MERCURE

endroit où jamais Troupes n'avoient passé pour tomber sur les hauteurs sur les derrières de Fenestrelles.. Mais les Ennemis y arriverent une heure avant nous. On fit feu sur eux ; & on leur tua ou blessa environ cent hommes ; mais ils s'emparerent de la hauteur , & s'y retrancherent sur le champ. Mr de Muret qui y avoit marché avec une Brigade , & Mr le Maréchal ensuite trouverent qu'il étoit impossible d'en chasser les Ennemis.

On ouvrit avant hier la Tranchée devant Fenestrelles , & nous en sommes à une lieüe &

Et demie sans pouvoir le secourir. Ce n'est pas la faute de Mr le Maréchal de Villars, qui a fait toute la diligence possible pour secourir Exiles ; mais bien celle de celui qui commandoit dans cette Place, dont la perte entraîne celle de l'autre.

Je dois en vous parlant de Mr le Maréchal de Villars, vous entretenir d'une These qui vient de lui être dediée, & dans laquelle le Doyen de la Faculté des Ecoles de Droit, & le soutenant ont fait l'éloge de ce Maréchal. Cette These est celle de Licence, & elle a esté soutenuë par Mr Rouffet, Avocat au Parlement, fils de

336 MERCURE

Mr. Rouffet ancien Echevin de la ville de Melun, & Bailly du Duché de Villars.

L'ouverture de cette These se fit à quatre heures après midi par l'exposé des matieres qui luy étoient échûës au sort. Pour le droit Canonique, qui estoit le titre des Appellations, il en fit connoître la necessité & les regles ; il prouva aussi avec combien de sagesse les Jurisconsultes avoient interdit le mariage aux Tuteurs avec leurs pupilles, & il en rapporta toutes les raisons ; c'étoit le titre du Droit civil: Il ajouta que *Selon la Coutume introduite en la Faculté, il avoit esté obligé d'expliquer ces choses avant d'entrer dans les questions de la These qu'il avoit*

avoit l'honneur de défendre sous les
 heureuses auspices de Monsieur le
 Maréchal Duc de Villars, Vi-
 comte de Melun, Chevalier des
 Ordres du Roy, & General de ses
 Armées, dont les actions éclaran-
 tes estoient si extraordinaires, qu'il
 estoit avoué publiquement que le
 temps de sa dispute estoit trop court,
 & les forces de son art trop foibles
 pour les rapporter comme elles le me-
 ritoient. L'Assemblée fut aussi
 illustre que nombreuse. Le
 Doyen de la Faculté, qui disputa
 après le President, dit à l'ou-
 verture de son discours, que le
 Graveur, quoique fort habile, s'é-
 toit trompé; qu'il avoit dû peindre
 Mars même, puisque Villars,
 dans l'Art militaire l'avoit cent
 fois égalé, pour ne pas dire surpassé.

Aoult 1708.

Ff

338 MERCURE

Et les termes Latins dont il se servit exprimeroient beaucoup mieux sa pensée, que s'il s'estoit servi de nostre Langue. On fut fort content des solutions du Soutenant, qui fut reçu cinq ou six jours après au serment d'Avocat par Mr le premier President, ayant esté présenté par Mr Nivelles, fameux Avocat.

Mr Rouffet écrivit une Lettre fort éloquente à Mr le Maréchal de Villars, sur la liberté qu'il venoit de prendre de luy dedier ses derniers travaux de la Jurisprudence ; ce qui luy donna ieu de faire un tres beau Panegyrique de ce Duc, que je vous envoyerois, si je n'étois obligé de passer à d'autres articles qui regardent les plus im-

portantes affaires du temps. Je dois vous entretenir du grand démêlé qui est aujourd'hui entre le Pape & l'Empereur ; mais il seroit malaisé que tout ce que je vous en pourrois dire vous fit connoître en quel état il est, & ce qui en peut résulter, sans vous faire un plan de la situation où se trouvent presentement toutes les Puissances d'Italie,

Jamais le Royaume de Naples ne s'est vû dans un état plus miserable qu'il y est insensiblement tombé à la persuasion de quelques traitres. Ils gagnerent d'abord une partie du peuple, après s'estre attiré par quelque argent, secretement distribué, les voix des plus mutins ; & cet-

Ff ij

340 MERCURE

te partie du peuple engagea l'autre, qui connut bien qu'elle n'estoit pas en état de résister, & que la conspiration pour enlever cette Couronne à Philippe V. estoit trop forte pour s'y opposer avec succès; mais aujourd'huy tout est dans la desolation en ce Royaume, à l'exception des principaux traitres qui s'enrichissent aux dépens du peuple, & même des personnes les plus considerables de l'Etat. Ce Royaume a eu trois Vice-Rois en une année qui ont cru se devoir autant enrichir pendant le peu de temps, qu'ils ont eu l'autorité en main, que s'ils avoient gouverné pendant plusieurs années, & ce Peuple a aujourd'huy le mal-

heur de se voir gouverné par un Vice-Roy qui tiendroit mieux sa place à la teste d'une troupe de Bandits qu'à la teste de la Noblesse d'un Etat aussi considerable. Ceux qui feront reflexion sur quelques actions de l'Abbé Grimani, ne trouveront pas que j'en dise trop. Le peuple de Naples ne s'est pas plutôt vû sous l'obeissance de l'Empereur, que la disette de bled a commencé à le faire souffrir. On en a ensuite tiré des sommes immenses ; je dis immenses, parce que suivant l'usage de la Maison d'Autriche, les droits qui font les revenus d'un Etat, sont peu de chose, quelques grands qu'ils soient, en comparaison de ce que l'on en tire

Ff iij

342 MERCURE

continuellement, & de la maniere que l'on en use, il semble que ces revenus soient comptez pour rien, puisque dès qu'il arrive quelque événement heureux ou malheureux sous la domination de la Maison d'Autriche, les peuples sont aussi-tost taxez; s'il s'agit d'un mariage, on demande aussi-tost ce qu'on appelle *Donnatifs*, pour les frais du mariage. S'il s'agit d'une guerre, on fait la même chose; ce que l'on continuë suivant tout ce qui arrive d'heureux & de malheureux. Après avoir épuisé les Napolitains, on leur a fait voir qu'on n'avoit pas dessein d'en demeurer là, puisque l'on a voulu sçavoir à quoy pouvoient monter les revenus de

chaque famille , afin d'en tirer de nouvelles sommes selon les besoins de l'Empereur , qui doivent estre frequens. Et comme on connoist bien que l'on a lieu de craindre d'un peuple qui se trouve accablé de toutes manieres , le Cardinal Grimani , qui sçait qu'il ne peut estre aimé , parce qu'il est trop connu , a cru qu'il ne pouvoit estre en seureté , & qu'il ne pourroit empêcher la revolte s'il n'obligoit tous les Habitans à remettre leurs armes , ce qui les rend inconfolables. Enfin ils se trouvent aujourd'huy , pour prix de leur infidelité , presque sans pain & sans argent , ainsi que sans armes pour deffendre leur vie , & leur liberté. Bel exemple

344 MERCURE

pour ceux qui manquent à la fidélité de leurs legitimes Souverains !

Si les Peuples du Milanez n'ont pas esté traitez avec la même rigueur, on ne les a pas épargnez du costé de ce que les Autrichiens appellent *Donnatives*. Ce nom est d'autant plus contraire à ce que l'on appelle *Don*, que tout Don doit estre volontaire, & non-imposé, & exigé avec violence de ceux qui ne payent pas assez promptement. Les sommes que l'on en a tirées, outre ce que le Pays paye ordinairement pour les Droits que ces Souverains en tirent, sont exorbitantes. Je ne les repete point icy, puisque les nouvelles imprimées en ont

esté toutes remplies. L'Archiduchesse leur a coûté cher : & & les Troupes de Sa Majesté Imperiale ne leur ont pas moins coûté. Il y a aujourd'huy de grands chagrins & de grandes plaintes dans cet Etat pour un procedé assez nouveau , dont voicy le fait. Quelques personnes que l'on croit avoir esté gagnées pour avoir fait la proposition qui chagrine aujourd'huy plusieurs familles , proposerent à quelques jeunes gens de l'Etat , & à leurs parens , de former une Compagnie de Gardes pour servir auprès de l'Archiduchesse , pendant tout le temps qu'elle demeureroit dans le Milanéz , & pour l'accompagner jusqu'au lieu où elle s'embar-

346 MERCURE

queroit. Cette proposition fut écoutée, parce que ceux qui la firent donnerent lieu de croire par leurs discours que ceux qui entreroient dans cette Compagnie, feroient plaisir à l'Empereur ; qu'il auroit de la considération pour eux ; qu'ils en obtiendroient preferablement aux autres, les Emplois qui viendroient à vacquer, & comme il ne s'agissoit alors que de Festes & de Réjoüissances publiques, cette Compagnie fut bien-tôt formée, & servit auprès de l'Archiduchesse. Elle partit enfin accompagnée de cette brillante Jeunesse qui songeoit plus à la joye qu'à la guerre. Lorsque la Princesse fut arrivée dans le lieu où elle devoit s'embarquer

l'empressement fut grand d'entrer dans les Vaisseaux pour les voir, la plupart de cette jeunesse n'ayant pas encore eu d'occasion d'en voir de si considérables ; & l'on prit des mesures si justes, qu'un jour que la Compagnie se trouva entière sur les Vaisseaux, on leva l'ancre & l'on fit voile. L'étonnement fut grand, & les plaintes furent souvent réitérées ; mais il fallut se laisser conduire au vent, & faire de nécessité vertu. Pendant que la plus grande partie de cette jeunesse, sans équipages, & sans vocation pour la guerre, marquoit son chagrin & sa douleur, ceux à qui elle touchoit le plus dans le Milanéz, ne sçavoient à qui adres-

348 MERCURE

ser leurs plaintes , & il s'en fallut peu que quelques-uns n'engageassent le peuple à se soulever. Enfin les choses en sont demeurées là , & tout le Milanez est remply de Mécontents qui ont beaucoup d'autres sujets de se plaindre. Philippe V. avoit gagné les cœurs de ces Peuples lorsqu'il passa dans cet Etat après son avènement à la Couronne , & plusieurs dirent à haute voix , que *s'il leur avoit esté permis de se donner eux-mêmes un Roy , ils n'en auroient pas choisi d'autre.* Ces peuples estoient aussi charmez du gouvernement de Monsieur le Prince de Vaudemont ; le Roy qui le sçavoit , & qui d'ailleurs estoit fort content de ce Prince , avoit la bon-
té

té de le leur laisser. Ces peuples se trouvent aujourd'huy sous une domination bien différente, & tous les Allemans qui sont chez eux ne songent qu'à s'enrichir, & leur donnent tous les jours de nouveaux sujets de plaintes qui ne sont pas écoutées. Toutes ces choses doivent faire juger de la situation où se trouve l'Etat de Milan, & il y a lieu de croire que s'il avoit occasion de se revolter, il embraseroit d'autant plustost ce party, que ce que les Autrichiens appelleroient *Revolte*, n'en seroit pas une, & que ces Peuples ne feroient que rentrer sous l'obéissance de leur legitime Souverain.

Je passe à ce qui regarde
Aoust 1708. Gg

350 MERCURE

Monſieur le Duc Parme, dont la juſtice des ſujets de plaintes qu'il a contre la Maïſon d'Autriche, va au-delà de tout ce que l'on peut ſ'imaginer. Ce Prince a toujours gardé une exacte neutralité, & c'eſt tout ce que la Maïſon d'Autriche pouvoit attendre de luy, puïſqu'il auroit pû l'embarraſſer ſ'il en avoit uſé autrement. Cependant l'Empereur ſe trouvant en eſtat de faire ſentir à ce Duc, des effets de ſa colere, & du procédé ordinaire aux Alle-mans, luy a fait demander des ſommes qui excedoient ſon pouvoir. Et comme il ne ſe trouvoit pas en eſtat de les fournir, il a abandonné au pillage une partie de l'Etat de Parme aux Trou-

pes de Brandebourg , pour payement de ce qui leur estoit dû. Il ne faut pas beaucoup de faits semblables pour donner lieu de croire que les peuples de cez Etat mettront toujors tout en usage pour éviter autant qu'ils pourront de vivre sous la domination de l'Empereur , qui d'ailleurs demande à Monsieur le Duc de Parme , de prendre de luy l'investiture de ses Etats , ce qu'il ne peut faire avec justice , puisqu'il n'appartient pas à Sa Majesté Imperiale de la donner, & qu'ils relevent du S. Siege.

La maniere dont l'Empereur a traité Monsieur le Grand Duc & la Republique de Genes , depuis qu'il a commencé à dominer en Italie , est si imperieu-

G g ij

se & si outrageante qu'il est surprenant que ces Puissances ayent pû avoir autant de moderation que celle qu'elles ont fait voir jusqu'aujourd'huy. S. M. I. ne leur fait pas seulement demander de temps en temps des sommes exorbitantes, ainsi qu'il a paru dans tous les Imprimez publics, ce qui m'empêche d'en faire icy un plus grand détail; mais elle leur a aussi souvent imposé des loix, & on ne leur dit rien de sa part sans leur parler sur le même ton que l'on feroit, si ces Puissances estoient soumises au Gouvernement arbitraire de la Maison d'Autriche.

L'Empereur s'explique un peu moins clairement avec la Re-

publique de Venise ; mais il ne laisse pas néanmoins de faire assez connoître que s'il s'estoit rendu maistre de toutes les Puissances d'Italie, selon le projet qu'il en a formé, cette République seroit obligée de se soumettre à son tour, puisqu'elle seroit trop foible, si elle estoit seule à se deffendre. Il n'est pas question d'avoir de legitimes droits lorsqu'on veut usurper un Etat. On se broüille sur divers pretextes ; on forme des sujets de plaintes ; on déclare la guerre ; on fait valoir le droit de conquête ; on jouit sous ce titre, & le plus fort le fait toujours valoir.

Toutes choses estant en Italie dans l'état que vous venez

G g iij

354 MERCURE

de voir, l'Empereur a crû qu'il pouvoit aussi attaquer le Pape sous differens pretextes, qui font plustost voir son ambition demesurée, que la justice de sa cause. Il n'en n'est pas demeuré au temporel de l'Eglise; mais il a attaqué l'Eglise même, en faisant voir par le Manifeste qu'il a fait publier, qu'il vouloit luy ravir ses droits, & S. S. voyant alors qu'elle avoit à defendre les interets de l'Eglise, a fait voir une fermeté aussi sainte qu'heroïque, & se met tous les jours de plus en plus en état de deffendre le Patrimoine de Saint Pierre, & de la maniere dont ce Pontife pousse les choses, l'Empereur sera bien-tost fort embarassé. Tout

est en mouvement pour concourir à la deffense du Saint Siége, & toutes les Puissances outragées par l'Empereur, ainsi que vous venez de voir, doivent, si elles veulent sauver l'Italie, & s'empêcher de tomber sous la domination Autrichienne, conserver entre-elles une parfaite union, & travailler ensemble à la conservation de leurs Etats communs, puisque pour peu qu'elles se desunissent, l'Empereur parviendra au but qu'il s'est proposé. Mr le Duc de Savoye même, quelque parfaite intelligence qu'il y ait entre l'Empereur & luy, seroit fort fâché de le voir maistre de toute l'Italie, puisqu'il ne manqueroit pas de pretextes pour se rendre

aussi un jour maître de ses Etats; parce que s'il souffroit en Italie quelque puissance qui ne fust pas sous la domination, cette Puissance pouvant s'unir avec les autres, ses Etats pourroient leur servir de quartier d'Assemblée. Mr de Savoye doit avoir plus d'attention qu'un autre sur les démarches de l'Empereur, puisqu'estant hardy, puissant & entreprenant, il ne desespere pas de pouvoir un jour se rendre maistre de toute l'Italie. L'affaire à la verité seroit fort difficile; mais un Prince qui sacrifie tout à sa politique, peut former les plus vastes projets; peut se mettre des chimeres en teste, & il arrive de temps en temps des revolutions dans le

monde qui estoient si éloignées de la vray-semblance, qu'elles n'ont pas dû estre prevûës: enfin selon la politique de l'Empereur & celle de Monsieur le Duc de Savoye qui regne aujourd'huy, & l'immensité de leurs desseins, ces deux puissances doivent estre en défiance l'une de l'autre; cependant selon ce qui paroist aujourd'huy, l'Empereur prend de fausses mesures, & il ne doit pas esperer de faire la conqueste de l'Italie dans le temps que presque toutes les Puissances ayant lieu de se plaindre de luy, doivent se liguier pour éviter de tomber sous sa domination.

Pendant que l'Empereur fait de fausses démarches en Italie,

358 MERCURE

& que loin d'y faire des amis ; il a donné lieu à la plûpart des Puissances , indignées de la maniere dont il en use avec Elles , de se liguier contre luy , l'Archiduc son frere , a fait en Catalogne une faute qui n'est pas moins grossiere , & qui fait voir qu'il agit sans reflexion , & qu'il n'est pas guidé par la prudence. Le Siege de Tortose , & les continuels avantages remportez par S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans , ayant fort inquieté le Peuple de Barcelone , où se trouvoit alors l'Archiduc , ce Prince fit publier , pour arrester les mouvemens que ce Peuple commençoit à se donner , que le Siege de Tortose estoit levé , & que l'Armée de S. A. R. avoit

esté mise en déroute. Quoique ce Prince risquât beaucoup en faisant publier des faussetez si manifestes, il pouvoit néanmoins estre excusable en quelque façon, puisque lorsque le danger est pressant, on tâche à s'en tirer par tout ce qui se presente alors à l'imagination. Ainsi, si l'Archiduc peut estre excusé de s'estre servy de ce qui luy est d'abord venu en pensée pour appaiser le tumulte du Peuple qui pouvoit aller trop loin, il n'est pas excusable d'avoir souffert après ce qu'il avoit dit, que la Garnison de Tortose vint à Barcelone, & cette imprudence est si grande, qu'elle se peut à peine concevoir, & qu'il luy en a presque coûté la vie.

360 **MERCURE**

Le Peuple de Barcelone fut moins surpris en y voyant entrer la Garnison de Tortose, que de ce qu'on luy avoit assuré affirmativement que le Siege en avoit esté levé, & il se chagrina plus de ce qu'on avoit voulu le tromper, que de ce qu'on avoit laissé prendre Tortose; de maniere que n'écoutant plus que son dépit & son emportement, il courut tumultueusement les armes à la main au Palais de l'Archiduc, pour y faire main basse sur tout ceux qu'il rencontreroit. Ce Prince crut qu'en se montrant sur un Balcon, il appaiseroit cette Populace; mais on luy tira un coup de Carabine, dont l'un de ses Valets de Chambre qui estoit auprès de luy

luy fut tué, & il y eut en mesme temps 40. à 50. hommes tuez, tant dans le Palais qu'aux environs.

Il y a déjà quelque temps que j'avois ouï parler de cette affaire sans y ajoûter foy; mais ayant veu des Lettres de Madrid adressées icy à des Personnes qui remplissent les premiers Postes de l'Etat, j'ay crû que je ne pouvois me dispenser de vous en faire part.

Je passe aux dernieres nouvelles venuës du Camp de Son Altesse Royale.

Au Camp d'Agramunte,
ce 15. Aoust.

Dimanche 12. on fit la revue de
Aoust 1708. H h

362 MERCURE

notre Infanterie qui se trouva composée de 15046. soldats en état de se servir du mousquet.

Le 13. à 11. heures du matin Son Altesse Royale étant informée qu'il y avoit dans la petite ville de Pons à trois lieues d'icy 400. Miquelets & 180. hommes de Troupes réglées fit partir 1500. Chevaux commandez par Mr de la Vergne qui y arriverent à deux heures. Les Dragons mirent aussi-tôt pied à terre, & ils en enfoncerent les portes pendant que les Eunnemis se sauvoient par la montagne contre laquelle cette petite ville est située. Mr le Marquis de la Vergne avec les Housfards & le reste de la Cavalerie voulut tourner pour les couper ; mais il trouva un gros ravin qui l'empêcha de secourir les Dragons qui

les pourſuivoient. Ils en tuèrent peu,
 & ils en amenèrent ſeulement quin-
 ze, dont 8. ou 10. ſe dirent deſer-
 teurs ; mais la ville fut entière-
 ment pillée par les Dragons qui
 trouverent la vaiſſelle d'argent de
 ceuy qui y commandoit, ſur la ta-
 ble qu'on n'avoit pas eü le temps de
 deſervir. Le même jour Mr d'Oze-
 ville qui commande à Balaguer
 ayant envoyé des charrettes aux bois
 avec une eſcorte de quinze Grena-
 diers de Clairefontaine, ils virent
 venir à eux 140. Miquelets. Les
 Charetiers prirent la fuite ; mais
 les Grenadiers ſans avoir égard au
 nombre ſe poſterent le mieux qu'ils
 purent entre des rochers & leurs cha-
 rettes, & firent ferme. Au bruit
 du feu qu'ils faisoient, un Lieute-
 nant Colonel reformé du Regiment

Hij

364 MERCURE

de Lanceroty qui estoit un foyage aux environs, y accourut avec 80. Maistres qu'il partagea en deux, & il envêlopa ces Miquelets dont on tua 60. & l'on fit 50. prisonniers, avec quatre de leurs principaux Officiers. Ces 2. petites affaires ont étonné quelques Villages de Miquelets qui vinrent hter demander des Sauvègardes. On dit, mais sans certitude, que Mr d'Asfeld est entré dans la Plaine de Tarragone; ce qui a obligé les Ennemis à faire un détachement de leur Armée. Si cela est, il n'y aura pas de Bataille, & certainement on commence à croire qu'ils n'ont plus envie de nous venir attaquer, quoyque leurs Deserteurs publient qu'ils attendent le reste de leurs Troupes pour cet effet.

GALANT 365

Je vous envoie une Lettre de plus nouvelle date, par laquelle vous verrez que les choses étoient encore dans la même situation où elles sont dans la première Lettre.

Au Camp d'Agramunte le 18.
Aoust.

Les Ennemis sont toujours dans leur même Camp à Servera, & nous dans le nôtre où nous sommes assez bien. Nous avons crû qu'ils viendroient nous y attaquer ; ce qu'ils n'ont osé faire, parce qu'ils craignent nostre Infanterie, & ils ont raison de la craindre. Nous faisons des fourages de grain de deux jours l'un, & l'on assomme toujours quelques Miquelets.

H h iij

366 MERCURE

Je passe de Barcelone en Allemagne. Mr le Duc d'Hanovre qui avoit formé de grands projets pour meriter d'estre reçu 9^e Electeur, & qui en cette consideration avoit fourni le plus de troupes & le plus d'argent qu'il lui estoit possible, afin de faire une Campagne glorieuse, avoit d'abord publié qu'il passeroit le Rhin, & cependant loinqu'il ses projets ayent eu aucun effet, il n'a pas seulement tâché de les mettre en execution. Il voudra peut-estre s'excuser sur ce que l'on a fait marcher en Flandre une grande partie son Armée; mais Mr l'Electeur de Baviere pourroit dire la même chose, puisqu'il l'on a encore plus tiré de troupes de la sienne.

pour marcher aussi en Flandre. Cependant ce Prince n'a pas laissé que de passer le Rhin. Mr d'Hanovre a menacé sans rien faire, & Mr de Baviere a fait sans avoir menacé. Il est resté au-delà du Rhin autant qu'il a jugé à propos d'y demeurer, & après y avoir fait vivre ses troupes pendant quelque temps, & avoir fait plusieurs executions, il a jugé à propos de le repasser, n'estant pas en état de faire de grandes executions. Pendant ce temps Mr le Duc d'Hanovre qui n'estoit occupé qu'à faire manger les fourrages qui estoient entre Philisbourg & Landau, méditoit une entreprise sur la haute Alsace; mais soit que Mr de Baviere en

368 MERCURE

eut esté averti, soit que sa prudence lui eut fait prendre des mesures sur toutes les choses qu'il pouvoit avoir lieu de craindre, les marches qu'il a fait faire à Mr de Vivans ont rompu toutes les mesures qui avoient esté prises pour l'exécution des projets sur la haute Alsace. De maniere que le General Mercy qui en estoit chargé, a esté obligé de s'en retourner honteusement, & de rejoindre Mr d'Hanovre. Quelques Soldats habillez en Paisans ont tenté de pénétrer par la Suisse en Alsace; mais trois cens ayant esté reconnus à Schafouse, on leur a non seulement refusé le passage, mais le Corps des Cantons en a fait de fortes plaintes au Comte de

Traumandorf, en l'avertissant qu'on ne devoit plus entreprendre de pareilles choses au prejudice de leurs anciennes Aliances & conventions.

Les *Notes de la Musique* faisoient le sujet de l'Enigme du mois dernier, & cette Enigme s'estant trouvée fort difficile, elle n'a esté devinée que par tres-peu de personnes. Ce sont M^{rs} de la Fleutrierie; B. . . . Notaire; Philippe Paradis, D. V. de Tours; le Berger par excellence; Castor & Pollux; l'Enfant gasté, de la ruë saint Martin; l'Amant rebuté, de la mesme ruë; l'Amadis Moderne; le Mechanicien, de Cour Cheverhy en Sologne. Mlles l'A-

370 MERCURE

mi, & de Marcüil, du Faux-
bourg S. Antoine ; la Jeune
Muse renaissante, G. O. l'A-
mante d'Alexandre, la plus jeu-
ne des belles Dames de la rue
des Bernardins ; la Femme pu-
celle, du Quartier du Palais ;
& la belle Gantoise.

Je vous envoie une Enigme
nouvelle.

ENIGME.

*Nous sommes quatre enfans aussi
vieux que le monde,*

*Qui dans un vaste lieu d'une figure
ronde,*

Bâti sans aucuns fondemens,

Occupons quatre appartemens,

A quatre differentes estages,

Où le Pere commun en faisant nos
passages

Nous mit après qu'il nous eut faits,
Pour suspendre l'effet d'une immor-
telle guerre

Capable de confondre & le Ciel &
la terre,

Et nous faire jouir d'une durable
paix.

S

Quoyque souvent prests à nous bat-
tre,

Mille & mille sujets nous renfer-
ment tous quatre,

Ce n'est que par nos bons accords
Que subsistent les plus beaux
corps,

Ils sont tous composez du nôtre,
Et si que qu'un de nous devient plus
fort que l'autre

Dans la haute, moyenne, ou basse
Region,

372 MERCURE

*Par de funestes coups que l'on ne
peut comprendre ,*

*Nos ouvrages détruits & retournez
en cendre ,*

*Nous reprochent bien-tôt notre des-
union.*

Je vous envoie une Chanson
nouvelle, dont l'air & les pa-
roles sont de Mr Thibaut.

AIR NOUVEAU.

De vos rigueurs , ma Bergere ,

Je me plaignois aux Echos.

Je soulageois ma misere

En leur apprenant mes maux ;

*Mais , belle Iris , de nos plaisirs
secrets*

Je n'ay garde de les instruire ;

Les Echos sont des indiscrets ,

A mes rivaux ils pourroient le redire.

Extrait

Extrait d'une Lettre du Camp
Louvendeghem, du 25.

Aouſt.

Mr le Comte de la Motte nous a joints avant hier. Nous faisons tous les jours des prises conſiderables ſur les Ennemis, priſonniers, chevaux, charettes, & autres, bonnes choſes. J'ay vû ce matin 32. charettes chargées d'eau de vie, & d'autres munitions priſes par un ſeul Partisan; & Mr Jacob Brigadier, a pris luy ſeul cinquante charettes ou chariots chargez de munitions de guerre. Les chevaux ſe donnent icy pour rien, & on n'en veut plus à l'Armée de Mr de Barwick. Nous avons fait aujourd'buy un ſouage general, que l'on dit devoir être le dernier.

Aouſt 1708.

Ii

Il y a plusieurs Lettres de Mons. qui tiennent le même langage, touchant les Prises que l'on y amene tous les jours.

Enfin la Flotte commandée par l'Amiral Bings, que l'on a publié depuis trois mois dans toutes les Nouvelles imprimées devoir faire une entreprise importante que l'on tenoit secrète, est retournée aux Dunes, n'ayant plus d'expéditions à faire à moins que le Conseil d'Angleterre ne donne de nouveaux ordres pour tenter quelque entreprise nouvelle; celle qui avoit esté formée sur les Costes du Boulonnois estant entierement échouée, après avoir tenté la descente dans tous les endroits qui sont le long de ces Costes,

fans avoir pu réussir d'aucun
 costé, les quatre ou cinq cens
 hommes que cette Flotte avoit
 fait débarquer vers Etaples,
 ayant esté obligez de se rembar-
 quer au plustost. Enfin la No-
 blesse, les Habitans, & les Pay-
 sans, ont paru sur ces Costes,
 & ont fait voir une si grande
 fermeté, qu'ils ont inspiré de la
 terreur à ceux qui avoient cru
 leur en devoir donner; & les
 Anglois s'estant démentis en
 cette occasion, se sont retirez
 jusqu'aux Dunes, ainsi que vous
 venez de voir. Voila à quoy
 ont abouti tant de preparatifs,
 tant de Troupes embarquées,
 & tant d'ouils à remuer la
 terre.

Je dois vous faire remarquer

Li ij

avant que d'entrer dans ce qui regarde le Siège de Lille que depuis l'ouverture de la Campagne, jusqu'au jour que les Troupes du Roy sont entrées dans les Villes de Gand & de Bruges, l'Armée du Duc de Marlborough, n'a fait aucun mouvement qui pust marquer qu'elle eut dessein d'attaquer celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne, ny de luy donner même aucune inquiétude; qu'au contraire elle l'a toujours observée soigneusement afin d'éviter d'en estre attaquée; qu'elle a toujours pris le change toutes les fois que Monseigneur le Duc de Bourgogne a décampé, ou feint de décamper; que les Partis de l'Armée de ce

Prince ont remporté des avantages sur elle en plusieurs occasions, & que ses chevaux qui manquoient de fourage ont extrêmement souffert. Enfin les choses s'estant passées ainsi pendant près de deux mois, Monseigneur le Duc de Bourgogne prit de si justes mesures, que trompant le Duc de Marlborough par ses marches & par ses contremarches, il eut le temps de s'emparer de Gand & de Bruges, sans que l'Armée des Alliez mist aucun obstacle au projet qu'il avoit formé de s'emparer de ces Places. Tout ce que je viens de dire ne consistant qu'en faits incontestables ne peut estre nié.

Les Alliez voyant le mauvais

Li iij

estat de leurs affaires du costé de Flandre , s'avancèrent pour empêcher l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne de faire de nouvelles conquestes, & pour tâcher, s'il estoit possible de chasser ce Prince de celles qu'il venoit de faire ; mais n'ayant pû réussir dans le dessein de reprendre Gand & Bruges, comme ils auroient fait incontestablement s'il eust esté vray que l'avantage du Combat donné près d'Oudenarde leur fut demeuré ; mais se voyant hors d'espoir de reprendre ces Places, ils crurent que pour rétablir leur réputation & empêcher qu'on ne fist reflexion sur l'impuissance où ils estoient de reprendre Gand & Bruges, de-

voir faire de ces choses éclatantes, qui dans le fond ne produisent rien, telles que sont les courses dans un País ennemy, dont on sçait que l'on sera bientôt obligé de se retirer, après avoir tout au plus établi quelques contributions. C'est ce que les Alliez ont fait en envoyant de gros Partis jusques dans l'Artois; mais par malheur pour eux, lorsqu'ils les y établissoient, Monseigneur le Duc de Bourgogne en tiroit de quatre fois plus fortes, ainsi que je l'ay déjà marqué, des frontieres d'Hollande, & de la Hollande mesme. Ces faits qui ne sont pas moins incontestables que ceux que je viens de marquer, doivent faire connoître combien

380 MERCURE

ceux qui se sont laissez éblouir par les Relations de la Victoire remportée par les Alliez, se sont laissez tromper.

Ces derniers après avoir tenu divers Conseils, pour délibérer sur ce qu'ils devoient faire pendant le reste de la Campagne, qui jusques-là leur avoit esté desavantageuse, puisque Gand, Bruges & Plassendal demeu-roient entre les mains des Fran-çois, & que leur Victoire ima-ginaire ne leur avoit produit que quelques contributions qui leur coûtoient cher; que pen-dant qu'ils travailloient à les établir, ainsi que je viens de dire, Monseigneur le Duc de Bourgogne en établissoit de son côté d'infiniment plus fortes.

Les Alliez, dis-je, voulant finir la Campagne plus glorieusement qu'ils ne l'avoient commencée, & tâcher à reparer les pertes qu'ils avoient faites dans la suite de cette mesme Campagne, tinrent Conseil, & après beaucoup de délibérations, on résolut d'entreprendre le siege de Lille; mais sans avoir tout-à-fait en vûe de le poursuivre, le succès de cette entreprise estant fort douteux; & ce qui obligea du moins à le former, fut que cette entreprise feroit beaucoup d'éclat dans toutes les Cours de l'Europe, & qu'elle y feroit croire que leurs affaires estoient dans une meilleure situation, ce qui pourroit leur produire de l'argent & des hom-

mes des Puissances dont les troupes grossissoient l'Armée de Flandre.

Ils crurent aussi que le bruit que feroit ce siege, obligeroit Monseigneur le Duc de Bourgogne à quitter son Camp de Louvendeghem avant que de s'estre bien affermi dans les Conquestes, & d'avoir pris des mesures pour les conserver; mais ce qu'ils croyoient devoir le plus rétablir leurs affaires, estoit que Monseigneur le Duc de Bourgogne ne pouvant que difficilement joindre Mr le Maréchal de Barvick; ils batteroient separement l'une ou l'autre de ces Armées, & qu'en cas que ce bonheur leur arrivât, ils pourroient poursui-

vre le Siege de Lille. Mais
comme il estoit question de l'en-
treprendre, ils le firent avec
le plus d'éclat qu'il leur fut
possible, afin que le bruit s'en
répandit par toute la terre. Ils
mirent tout en mouvement pour
faire assembler une grosse Ar-
tillerie; on fit venir des Che-
vaux de tous côtez, & tous les
Officiers de leur Armée furent
obligez d'en envoyer à propor-
tion qu'ils en avoient dans leur
Equipage. Tous ces Chevaux
devoient estre employez à con-
duire l'Artillerie, & toutes les
choses necessaires à un si grand
siege. On engagea un tres-grand
nombre de Païsans à servir de
Pionniers, & tout abonda à
Bruxelles où l'on assembla tou-

tes ces choses. Je dois vous dire avant que d'entrer dans un plus grand détail, une chose qui prouve que les Ennemis, mesme après avoir commencé ce siege, n'estoient affurez de le continuer, ainsi que je vous l'ay déjà dit; c'est que leur Artillerie fut conduite à Menin pour estre ensuite conduite à Lille, & que les Assiegeans envoyèrent deux ou trois fois des ordres pour la faire marcher, qui furent revoquez autant de fois; ce qui prouve bien l'incertitude où ils estoient.

Il est temps de vous parler de tout ce qui s'est fait avant l'ouverture de la tranchée; mais comme il seroit impossible d'y donner un ordre, & qu'on n'est pas regulierement informé de

tout

tout ce que l'on fait dans un
 Camp Ennemi, je vous en par-
 leray confusement sans preten-
 dre que les faits que je vous ra-
 porteray soient dans un ordre
 bien regulier. Je feray en sorte
 que ce qui regardera les jours
 de tranchée soit plus exact, &
 que chaque chose soit placée
 dans son jour. Cependant voici
 tout ce qui a precedé l'ouvert-
 ture de la tranchée. Souvenez-
 vous que tout ce que vous allez
 lire, vient ou du Camp des En-
 nemis, ou des Lettres des Villes
 prochaines, d'où l'on n'a écrit
 que sur des rapports incertains,
 ou de Lille mesme, & que l'on
 doit ajoûter foy à ce qui est ve-
 nu de cette derniere Ville. Je
 dois commencer par vous dire

Aoust 1708. **Kk**

qu'il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit entièrement investie, qu'elle ne l'est que par pettois du côté de Menin; c'est-à-dire, qu'il n'y a de ce côté là que des Postes écartez les uns des autres, où l'on a pris un Officier General. Je dois aussi ajouter à cela que le 19. il y avoit encore une Porte de la Ville entièrement libre.

Le 5. au matin quelques troupes ennemies parurent à la vue de Lille. Mr le Maréchal de Boufflers les envoya reconnoître par une partie des Dragons & des Grenadiers qui y sont en Garnison, ce qui les empêcha d'achever de rompre les Ecluses pour empêcher pendant quelque temps la navigation de la

Basse-Deule, & pour donner plus de facilité au transport de leurs Munitions.

Le 12. ils investirent la Place. Leur Droite s'étend depuis la Haute-Deule, jusqu'à la Marque. Elle commence à une ligne qui prend à l'Abbaye de Loo, à une lieuë de Lille, & va jusqu'au Pont à Marque, & ils prétendent se mettre en bataille dans cette ligne en cas qu'ils soient attaquez de ce côté-là.

Cette ligne passe à Lambresart, à l'Abbaye de Marquette, à Elers, & elle finit en un lieu nommé Haubourdin. Ils avoient d'abord travaillé à des lignes plus près de la Place; mais le grand feu du canon les obligea de les reculer.

Kk ij

388 MERCURE

Le 13. au soir les Ennemis voulurent s'emparer d'un petit Fort qui est du côté de Marquette, vis-à-vis la Porte saint André, & qu'ils ne crovoient que de terre, quoy qu'il fut revêtu. Ils fitent sommer l'Officier qui y commande, & il leur répondit par deux pieces de canon chargées à cartouche, ce qui les écarta d'abord après avoir eu un assez grand nombre de Soldats tuez & blessez.

Le 14 le Prince Eugene voulant faire saigner en plein jour une Flacque d'eau du côté de la Citadelle avec 2000. hommes, il en fut chassé par le grand feu de l'artillerie de la Place. Mais Mr de Boufflers jugeant que les Ennemis pour-

voient revenir à la faveur de la nuit, se prepara à les bien recevoir, ce qui lui réussit comme il se l'étoit imaginé. Ils revinrent, & leur ayant laissé commencer leur travail, il les fit charger si à propos & si vivement qu'il resta plus de 400. morts sur la place, & l'on mena dans la Ville un grand nombre de prisonniers. Il y eut aussi en cette occasion beaucoup de blessez qui ont esté conduits à Menin.

Quoique l'on puisse dire que les Enemis n'avoient encore qu'à peine pris poste devant la Place, les Pionniers dont la plupart avoient esté pris par force, desertèrent en foule, & cette desertion qui a toujours consi-

390 MERCURE

nué, a été causée par la cherté du pain, & par la disette d'eau tous les petits ruisseaux des environs étant desséchés.

Milord Marlborough estoit alors campé à Elchin, ayant six Ponts sur l'Escaut.

On assure que les lignes des Ennemis ont 15. pieds de largeur, & 9. de profondeur.

Le 18. ils avoient achevé differens petits boyaux pour se mettre à couvert du grand feu de la Place & de la Citadelle, ce qui fit croire qu'ils avoient ouvert la tranchée. Ils travailloient ce jour-là à 3. batteries de canon & à une de mortiers, pour écraser, disoient-ils, la Citadelle. On apprit que la desertion des Pionniers continuoit &

qu'ils defertoient par bandes, afin d'éviter le canon dont ils estoient fort incommodés.

Le même jour Mr le Marquis d'Hautefort arriva à Valenciennes avec les Troupes qui estoient du costé de la Mer, pour joindre Mr de Barvick. Tout estoit en mouvement pour grossir son Armée; les Milices du Boulonnois remplacent les Troupes qui estoient le long de la mer & à Ypres; les Garnisons de Thionville & de Saar-Louis ont marché à Luxembourg, & celles de Luxembourg & de Namur sont venuës à l'Armée. Le fameux Mr de la Croix a tiré quelques mille hommes des Troupes qui sont sous ses ordres en diverses Places, &

392 MERCURE

les a arbez à Mr de Barvick.

Mr le Maréchal de Boufflers fait camper la Garnison sur le glacis. Il a fait pousser des retranchemens au de-là, où il a fait faire des Batteries qui incommodent fort la circonvallation des ennemis qui est à cinq quarts de lieuë de la Place.

On assure que tous les Gentilshommes des environs de Lille n'ont point voulu se retirer ailleurs que dans la Ville, demandant à estre employez pour contribuer à la deffendre.

On a coupé tous les arbres qui formoient de belles allées sur l'esplanade de la Ville à la Citadelle, & on a fait derrière les Poligones attaquez, de bons ouvrages pour les soutenir.

Le Prince de Nassau, Stadhouder de Frise, estant campé fort près de la Place avec les Troupes qui sont sous son commandement; on luy representa que le Canon les faisoit trop souffrir, & qu'il devoit les faire reculer. Il ne voulut point suivre cet avis, & il s'en est peu fallu que son obstination ne luy ait coûté la vie, puisqu'un de ses Valets-de-Chambre en posant sa perruque sur sa teste, la sienne fut emportée par un boulet de Canon, dont le sang, & une partie de la cervelle rejallirent sur ce Prince.

Le 22. entre sept & huit heures du soir, les ennemis ouvrirent la tranchée, quoy que leurs lignes de circonvallation & de

394 MERCURE

contrevallation ne fussent pas encore achevées. Cette tranchée fut ouverte de deux costez, sçavoir depuis la basse Deule du costé de la Porte de la Madeleine ; & de l'autre costé de la basse-Deule, vers la Porte Saint André.

Mr le Maréchal de Boufflers fit pendant la nuit à la teste de tous les Dragons, une sortie qui eut tout le succès qu'il en attendoit ; en feignant de se retirer, il attira les ennemis dans un endroit où l'on avoit placé trois pieces de Canon chargées à cartouche, qui firent beaucoup d'effet.

Le même jour 22, Milord Marlborough qui avoit passé l'Escaut, alla camper à Vaudri-

pont sur la Ronne, à deux lieues de l'Escout, où il est encore presentement.

Le 23 les ennemis continuent de pousser leur tranchée. On doit remarquer qu'à droit & à gauche des Poligones que l'on attaque, il y a deux Ouvrages à corne. Ceux qui sont surpris de voir la Place attaquée par un endroit si fort, ignorent peut-estre qu'elle est si bien fortifiée par tout, que cet endroit a esté jugé le plus foible.

Le 26. leur Canon commença à tirer, & le 27. ils en avoient 40. pièces en baterie.

En vous parlant de l'Armée de Monsieur l'Electeur de Bavière, je devois ajouter que le Gouverneur de Landau en

estant sorti à la teste d'un fort
gros party, cet Electeur qui est
est toujours bien informé de
tout ce que font les ennemis,
en ayant esté averti, prit de
justes mesures pour le battre.
Il envoya un party à peu près
égal à celuy du Gouverneur.
De maniere, que ce Gouver-
neur croyant les Troupes qui
venoient à luy inferieures aux
siennes, ne refusa point d'enga-
ger le Combat; mais à peine
les premiers coups eurent-ils
esté donnez de part & d'autre,
que des Troupes qui estoient
embusquées à droit & à gauche
par les ordres de Mr l'Electeur
de Baviere, enveloperent le
party ennemy; de sorte que
tous ceux qui le composoient
furent

furent tuez ou blesez & menez prisonniers à Strasbourg. Le Gouverneur ayant pris le parti de se faire jour au milieu de nos Troupes, eut le bonheur de se sauver.

Je devois en vous parlant du mauvais succès que l'Amiral Bings a eu sur les Costes du Boulonois, qu'il n'a pas esté plus heureux vers Ambleteuse. Soixante Chaloupes chargées de Troupes s'avancerent; mais toute la Noblesse & les Troupes du Pays, Cavalerie & Infanterie estant accouruës, & s'estant rangées sur la Coste, les ennemis n'oserent tenter de descente.

Le bruit vient de se répandre que les mêmes Anglois avoient

Aoust 1708. LI

fait une descente à la Hogue ; qu'on leur a laissé la liberté de débarquer , & que les seules Milices du Pays ont raiilé en pieces toutes les Troupes débarquées , dont le nombre étoit considérable.

J'apprens en ce moment l'arrivée de la Flotte du Mexique au *Passage* ; on la croit riche d'environ 30 millions de piastres , mais je n'ay le temps que de vous annoncer cette nouvelle , sans vous en pouvoir rien dire davantage.

Je reprends l'Article qui regarde le Siege de Lille. Le 29. Mr le Maréchal de Boufflers fit faire une sortie de 4000. hommes de sa Garnison , soutenus par un autre corps considérable.

Les ennemis ont perdu en cette occasion 17. Compagnies de Grenadiers qui ont tous esté tuez ou pris, avec leur principal Ingenieur ; on leur a encloué seize pieces de Canon, & renversé trois de leurs Batteries.

Enfin la jonction de Monseigneur le Duc de Bourgogne avec Mr le Marechal de Berwick, a esté faite le 30. à Lessines. Ce Maréchal pour assurer sa marche a toujours fait border les bois par son Infanterie pendant que sa Cavalerie a marché en Plaine.

Mr de la Fontaine qui a apporté cette nouvelle, a dit que Monseigneur le Duc de Bourgogne menoit la teste de l'Ar-

Lij

400 MERCURE

mée , & que Mr de Barvick estoit à l'arriere-garde.

Monseigneur le Duc de Bourgogne devoit estre le 1^r de Septembre sous Tournay , où il d'oit trouver deux cens pieces de Canon en estat de marcher. Ce Prince a laissé douze Bataillons à Gand , & six à Bruges.

L'abondance de la matiere m'oblige à remettre au mois prochain à vous parler du nouveau Prevost des Marchands, ainsi que du Panegyrique de S. Louis, prononcé le jour de la Feste de ce Saint, dans la Chapelle du Louvre , par Mr l'Abbé de la Fare, en presence de Messieurs de l'Academie Françoise, & de celuy du même S. que le Pere Turquois, Feüit-

lant fit le même jour dans l'Es-
glise des Prestres de l'Oratoire,
deyant Messieurs de l'Academie
des Inscriptions & des Sciences.
Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 31. Aoust 1708.

A V I S.

Le Mercure de Septembre se
debitera le Mercredy 3^e. Oc-
tobre.

T A B L E T

P	Oëme au Roy,	17
	Homelie prononcée par le Pape, 19	19
	Evêchez donnez,	37
	Premier Article des Morts,	43
	Ceremonie faite à Narbonne pour poser la premiere pierre de la Nef de l'Eglise Metropolitaine & Primatiale saint Just & saint Pasteur,	83
	Dons faits par le Roy d'Espa- gne,	108
	Détail des Ceremonies qui se font faites à Tortose, lorsque S. A. R. s'est trouvée au Te Deum qu'elle y a fait chanter en actions de grâces de la reduction de la même Ville,	140
	Brevet de Mestre de Camp reformé obtenu par S. A. R. pour Mr de	

T A B L E . I

<i>saint André,</i>	149
<i>Epithalame,</i>	151
<i>Second Article des Morts,</i>	161
<i>Etat des fortifications nouvellement faites à Toulon,</i>	198
<i>Vaisseaux équipés à Toulon,</i>	201
<i>Avertissement donné par Mrs de l'Academie des Jeux Floraux,</i>	202
<i>Querelle terminée entre deux beaux Esprits,</i>	213
<i>Système du Cœur,</i>	217
<i>Dictionnaire des Arrests ou Juris- prudence universelle des Parle- mens de France,</i>	221
<i>Dictionnaire Historique & Geo- graphique,</i>	222
<i>Complimens faits à Mr l'Evêque de Rieux & à Mr l'Abbé d'U- zès,</i>	229
<i>Être de la Couronne d'épines de</i>	

T A B L E.

- Notre Seigneur, célébrée à la
Sainte Chapelle, 236
- Article touchant le supplément
du Mercure de Juillet, qui dé-
crit les faussetez qui ont esté
publiées dans 31. Imprimez
d'Hollande, à l'occasion du com-
bat donné près d'Oudenarde, 241
- Addition à ce Supplément, touchant
les Regimens dont on n'y avoit
pu parler, 243
- Détail aussi exact que curieux de
tout ce qui s'est passé à Gand,
lorsque Monseigneur le Duc de
Bourgogne y a fait chanter le
Te Deum pour remercier Dieu
de la prise de Tortose, 248
- Expeditions faites par Mr de la
Croix fameux Partisan, 268
- Troisième article des morts, dans le-

T A B L E.

quel il est parlé de deux hommes dont l'un a vécu III. ans & l'autre IIB.	264
Bénéfices donnez par le Roy,	276
Charges remplies dans la Gendarmerie, & autres dons faits par le Roy,	280
Service fait à Tours,	290
Fautes réparées,	291
Suite des marches de Son Altesse Royale depuis le Siége de Tortose, & ce qui s'est passé dans ces Marches,	293
Ordre de Bataille de l'Armée de Mr le Maréchal de Villars,	306
Fermeté de Mr de Bernille, premier Président du Parlement de Grenoble,	312
Relations de l'Armée de Mr le Maréchal de Villars,	313

T A B L E.

<i>Thèse de Droit dédiée à Mr le</i>	
<i>Maréchal de Villars ,</i>	335
<i>Article touchant les affaires d'Italie à l'occasion du Pape , & de l'Empereur ,</i>	339
<i>Sedition arrivée à Barcelone ,</i>	353
<i>Suite des Relations du Camp de Son Altesse Royale Monsieur le d'Orleans ,</i>	361
<i>Affaires d'Allemagne ,</i>	366
<i>Article des Enigmes ,</i>	369
<i>Prises faites par plusieurs partis de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne , & de Mr le Maréchal de Barvik .</i>	373
<i>Entreprises de l'Amiral Bings , échouées ,</i>	374
<i>Siege de Lille ,</i>	375
<i>Suite des Affaires d'Allemagne ,</i>	395

T A B L E.

<i>Suite des Entreprises manquées par l'Amiral Bings,</i>	397
<i>Arrivée des Gallions au Passage,</i>	398
<i>Suite du Siege de Lille, & jonction des deux Armées,</i>	idem.
<i>Conclusion,</i>	400
<i>Avis,</i>	401

THOMAS
Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Que je vous plains, doit regarder
la page 160.

Celuy qui commence par ,
De vos rigueurs, doit regarder
la page 372.

